CTE-085
2021-04-28
L. Cameron

Étude des crédits 2021-2022

Renseignements généraux de l’opposition officielle

Société québécoise de récupération et de recyclage

(RECYC-QUÉBEC)

Avril 2021

QUESTION GÉNÉRALE N^{O} G01

Liste des voyages <u>hors Québec</u> pour l'année financière 2020-2021 :

a) les endroits et dates de départ et de retour;
b) la copie des programmes et rapports de mission;
c) les personnes rencontrées;
d) le coût (avec une ventilation par poste : frais de déplacement, d'hébergement, de repas, autres frais, etc.);
e) les noms des ministres, députés, des membres du personnel de cabinet, des fonctionnaires concernés (avec leur titre) et des autres participants (avec leur titre) regroupés par mission;
f) pour les organismes, les noms et les titres des dirigeants et fonctionnaires concernés et autres participants;
g) la liste des ententes signées ou annoncées, le cas échéant;
  a. les détails de ces ententes;
  b. les résultats obtenus à ce jour;
h) les investissements annoncés, le cas échéant, ainsi que le nombre d'emplois estimé;
i) la description de la nature du voyage incluant, le cas échéant, le nom du ou des évènements concernés;
j) les points de presse tenus lors de ces missions et leurs coûts;
k) toute consigne sanitaire encadrant le retour de ces missions.

Aucun voyage hors Québec.

Les renseignements concernant les Ministres, les titulaires d'un emploi supérieur et leurs accompagnateurs, en réponse à cette question, sont diffusés sur une base trimestrielle sur le site Internet du Ministère en vertu du *Règlement sur la diffusion de l'information et sur la protection des renseignements personnels* (art. 4, paragraphe 18).

https://www.recyc-quebec.gouv.qc.ca/a-propos/gouvernance/acces-information

QUESTION GÉNÉRALE N^{O} G02

Pour chacun des voyages faits en avion ou en hélicoptère par chaque membre du Conseil des ministres, des membres des cabinets ministériels au Québec et des dirigeants d'organismes pour 2020-2021 :

a) les raisons du déplacement;
b) l'itinéraire et les dates du départ et/ou du retour;
c) les coûts ventilés;
d) le cas échéant, tout autre coût ventilé par poste : frais d'hébergement, frais de repas, autres frais, etc.;
e) pour les organismes, les noms et les titres des dirigeants et des fonctionnaires concernés et autres participants.

Aucun voyage fait en avion ou en hélicoptère pour 2020-2021.

L'information fournie en réponse à cette question est incluse dans les informations diffusées sur une base trimestrielle sur le site Internet du ministère en vertu du *Règlement sur la diffusion d'information et sur la protection des renseignements personnels* (art. 4 paragraphe 17)

https://www.recyc-quebec.gouv.qc.ca/a-propos/gouvernance/acces-information

QUESTION GÉNÉRALE N^{O} G03

LISTE DES DÉPENSES EN PUBLICITÉ (INCLUANT CELLES SUR INTERNET), EN ARTICLES PROMOTIONNELS ET EN COMMANDITES POUR CHAQUE MINISTÈRE (Y COMPRIS LE CABINET MINISTÉRIEL) ET ORGANISME. FOURNIR LA LISTE DÉTAILLÉE DE CES DÉPENSES EN INDIQUANT :

a) la ventilation des sommes dépensées pour 2020-2021, et les prévisions pour 2021-2022;
b) les noms des firmes de publicité retenues;
c) la liste des contrats octroyés en indiquant le coût et le mode d'octroi pour chacun (soumission publique, sur invitation ou contrat négocié);
d) les noms des fournisseurs, incluant les contrats de photographes;
e) le but visé par chaque dépense;
f) dans le cas d'une commandite, la raison et le nom de l'organisme bénéficiaire;
g) le coût total et ventilé pour les communiqués de presse.

POUR 2020-2021 :

PUBLICITÉ			
ORGANISMES	DESCRIPTION MANDAT	MONTANT	MODE D'OCTROI
GOOGLE	Campagne de sensibilisation sur les matières organiques par recherche de mots clés dans Google	104 $	S.O.
FACEBOOK	Publications Facebook pour Tournée IOR+ et autres sur matière organique	444 $	S.O.
MAYA COMMUNICATION ET MARKETING INC.	Publication dans magazine 3RVE	1 995 $	S.O.
PUBLICATIONS BLD INC.	Publireportages dans magazines jeunesse (Les Débrouillards, CURIUM...)	9 676 $	Avec contrat
CHALLENGE AGENCE-CONSEIL EN MÉDIAS INC.	Médias campagne de sensibilisation en GMR	13 000 $	Avec contrat
	Total	**25 219 $**	

Pour les contrats de plus de 25 000 $, l'information se trouve aux engagements financiers qui feront l'objet d'une étude particulière par la Commission de l'administration publique.

Les coûts reliés aux frais de publicité concernant les bureaux de circonscription sont régis par le Règlement sur les allocations aux députés et aux titulaires de cabinet et sur les sommes versées à des fins de recherche et de soutien de l'Assemblée nationale.

L'information fournie en réponse à cette question est incluse dans les informations diffusées sur une base trimestrielle sur le site Internet du ministère en vertu du *Règlement sur la diffusion d'information et sur la protection des renseignements personnels* (art. 4 paragraphe 24).

https://www.recyc-quebec.gouv.qc.ca/a-propos/gouvernance/acces-information

QUESTION GÉNÉRALE N^{O} G03

LISTE DES DÉPENSES EN PUBLICITÉ (INCLUANT CELLES SUR INTERNET), EN ARTICLES PROMOTIONNELS ET EN COMMANDITES POUR CHAQUE MINISTÈRE (Y COMPRIS LE CABINET MINISTÉRIEL) ET ORGANISME. FOURNIR LA LISTE DÉTAILLÉE DE CES DÉPENSES EN INDIQUANT :

a) la ventilation des sommes dépensées pour 2020-2021, et les prévisions pour 2021-2022;
b) les noms des firmes de publicité retenues;
c) la liste des contrats octroyés en indiquant le coût et le mode d'octroi pour chacun (soumission publique, sur invitation ou contrat négocié);
d) les noms des fournisseurs, incluant les contrats de photographes;
e) le but visé par chaque dépense;
f) dans le cas d'une commandite, la raison et le nom de l'organisme bénéficiaire;
g) le coût total et ventilé pour les communiqués de presse.

POUR 2020-2021 :

PRODUCTION			
ORGANISMES	DESCRIPTION MANDAT	MONTANT	MODE D'OCTROI
CENTRE DE SERVICES PARTAGÉS DU QUÉBEC.	Production de la campagne intégrée portant sur la gestion des matières résiduelles (GMR)	7 965 $	Avec contrat
ALPHA-PRESSE INC.	Service production de Capsules vidéo IOR+ et Ça va ou ?	13 016 $	Avec contrat
CG3 COMMUNICATIONS ET GRAPHISME INC.	Production du rapport annuel 2020-2021	20 000 $	Avec contrat
	Total	**40 981 $**	

Pour les contrats de plus de 25 000 $, l'information se trouve aux engagements financiers qui feront l'objet d'une étude particulière par la Commission de l'administration publique.

Les coûts reliés aux frais de publicité concernant les bureaux de circonscription sont régis par le Règlement sur les allocations aux députés et aux titulaires de cabinet et sur les sommes versées à des fins de recherche et de soutien de l'Assemblée nationale.

L'information fournie en réponse à cette question est incluse dans les informations diffusées sur une base trimestrielle sur le site Internet du ministère en vertu du *Règlement sur la diffusion d'information et sur la protection des renseignements personnels* (art. 4 paragraphe 24).

https://www.recyc-quebec.gouv.qc.ca/a-propos/gouvernance/acces-information

QUESTION GÉNÉRALE N^{o} G03

LISTE DES DÉPENSES EN PUBLICITÉ (INCLUANT CELLES SUR INTERNET), EN ARTICLES PROMOTIONNELS ET EN COMMANDITES POUR CHAQUE MINISTÈRE (Y COMPRIS LE CABINET MINISTÉRIEL) ET ORGANISME. FOURNIR LA LISTE DÉTAILLÉE DE CES DÉPENSES EN INDIQUANT :

a) la ventilation des sommes dépensées pour 2020-2021, et les prévisions pour 2021-2022;
b) les noms des firmes de publicité retenues;
c) la liste des contrats octroyés en indiquant le coût et le mode d'octroi pour chacun (soumission publique, sur invitation ou contrat négocié);
d) les noms des fournisseurs, incluant les contrats de photographes;
e) le but visé par chaque dépense;
f) dans le cas d'une commandite, la raison et le nom de l'organisme bénéficiaire;
g) le coût total et ventilé pour les communiqués de presse.

POUR 2020-2021 :

COMMANDITES		
ORGANISMES	DESCRIPTION MANDAT	MONTANT
3R MCDQ	24e Congrès Constrution ReCycle.	5 000 $
ASSOCIATION ÉTUDIANTE DE L'UNIVERSITÉ MCGI	Guide étudiant McGill	1 118 $
ASSOCIATION QUÉBÉCOISE ZÉRO DÉCHET	Festival Zéro Déchet.	15 000 $
CETEQ - CONSEIL DES ENTREPRISES EN TECHNO	Gala EnviroLys.	5 000 $
CONSEIL RÉGIONAL DE L'ENVIRONNEMENT DE MONTRÉAL	Gala de reconnaissance en environnement et développement durable de Montréal.	5 000 $
ENVIRO ÉDUC-ACTION	Évènement Les Vertuoses automne 2020	3 000 $
ENVIRONNEMENT JEUNESSE	Salon des artisans récupérateurs.	3 000 $
ÉVÉNEMENTS HARRICANA	Ultra-Trail Harricana du Canada.	3 500 $
FRONT COMMUN QC X UNE GESTION ÉCO (FCQGED)	Événement SQRD	17 500 $
FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DES MUNICIPALITÉS (FQM)	Congés annuel FQM	18 366 $
FONDATION SOLIDARITÉ JEUNESSE	Journée Normand-Maurice.	2 500 $
GROUPE ÉCOSPHÈRE	Événement Foire Écosphère	5 000 $
L'ARÉNA DU ROCKET INC.	Visibilité GMR	1 428 $
MRC DES SOURCES	Événement RV Écomatériaux	5 000 $

QUESTION GÉNÉRALE N^{O} G03

LISTE DES DÉPENSES EN PUBLICITÉ (INCLUANT CELLES SUR INTERNET), EN ARTICLES PROMOTIONNELS ET EN COMMANDITES POUR CHAQUE MINISTÈRE (Y COMPRIS LE CABINET MINISTÉRIEL) ET ORGANISME. FOURNIR LA LISTE DÉTAILLÉE DE CES DÉPENSES EN INDIQUANT :

a) la ventilation des sommes dépensées pour 2020-2021, et les prévisions pour 2021-2022;
b) les noms des firmes de publicité retenues;
c) la liste des contrats octroyés en indiquant le coût et le mode d'octroi pour chacun (soumission publique, sur invitation ou contrat négocié);
d) les noms des fournisseurs, incluant les contrats de photographes;
e) le but visé par chaque dépense;
f) dans le cas d'une commandite, la raison et le nom de l'organisme bénéficiaire;
g) le coût total et ventilé pour les communiqués de presse.

POUR 2020-2021 :

COMMANDITES		
ORGANISMES	DESCRIPTION MANDAT	MONTANT
NOVAE COMMUNICATIONS INC.	Forum Plastique 2019.	10 000 $
POLYCARBONE	Accompagnement communauté polytechnicienne vers alimentation + durable.	1 500 $
RÉSEAU ENVIRONNEMENT	Événement colloque Americana	21 750 $
RÉSEAU DES FEMMES EN ENVIRONNEMENT	Événement Les Vivats	13 000 $
Total		**136 662 $**

Pour les contrats de plus de 25 000 $, l'information se trouve aux engagements financiers qui feront l'objet d'une étude particulière par la Commission de l'administration publique.

Les coûts reliés aux frais de publicité concernant les bureaux de circonscription sont régis par le Règlement sur les allocations aux députés et aux titulaires de cabinet et sur les sommes versées à des fins de recherche et de soutien de l'Assemblée nationale.

L'information fournie en réponse à cette question est incluse dans les informations diffusées sur une base trimestrielle sur le site Internet du ministère en vertu du *Règlement sur la diffusion d'information et sur la protection des renseignements personnels* (art. 4 paragraphe 24).

https://www.recyc-quebec.gouv.qc.ca/a-propos/gouvernance/acces-information

QUESTION GÉNÉRALE N^{O} G04

Liste des dépenses de publicité effectuées spécifiquement sur Internet (Facebook, Amazon, etc.) en indiquant :

a) la ventilation des sommes dépensées pour 2020-2021, et les prévisions pour 2021-2022;
b) les noms des firmes de publicité retenues;
c) la liste des contrats octroyés en indiquant le coût et le mode d'octroi pour chacun
d) les noms des fournisseurs, incluant les contrats de photographes;
e) le but visé par chaque dépense;
f) le rapport statistique sur la portée et la clientèle visée.
Lorsque le contrat est conclu par l'intermédiaire d'une firme de publicité, détailler les publicités effectuées sur Internet.

	PUBLICITÉ - VENTILATION 2020-2021	
ORGANISMES	DESCRIPTION MANDAT	MONTANT
GOOGLE	Campagne de sensibilisation sur les matières organiques par recherche de mots clés dans Google	104 $
FACEBOOK	Publications Facebook pour Tournée IOR+ et autres sur matière organique	444 $
CHALLENGE AGENCE-CONSEIL EN MÉDIAS INC.	Médias campagne de sensibilisation en GMR	13 000 $

Pour les contrats de plus de 25 000 $, l'information se trouve aux engagements financiers qui feront l'objet d'une étude particulière par la Commission de l'administration publique.

QUESTION GÉNÉRALE N^{O} G05

LISTE DES DÉPENSES POUR L'ORGANISATION ET LA TENUE DE CONFÉRENCES DE PRESSE, D'ÉVÉNEMENTS MÉDIATIQUES, OU AUTRES ÉVÉNEMENTS (SOMMETS, CONGRÈS, CONFÉRENCES, ETC.) SÉPARÉMENT :
Par le cabinet ministériel :
a) les sommes dépensées en 2020-2021 et les prévisions pour 2021-2022, ventilées par type d'événement;
b) le but visé par chaque dépense;
c) le nombre total et liste d'événements, ventilé par type d'événement;
d) si l'événement s'est tenu virtuellement.

Par le ministère ou l'organisme :
e) les sommes dépensées en 2020-2021 et les prévisions pour 2021-2022, ventilées par type d'événement;
f) le but visé par chaque dépense;
g) le nombre total et liste d'événements, ventilé par type d'événement;
h) si l'événement s'est tenu virtuellement.

Par un professionnel ou par une firme externe :
i) les sommes dépensées en 2020-2021 et les prévisions pour 2021-2022, ventilées par type d'événement;
j) le nom du professionnel ou de la firme de publicité;
k) la liste des contrats octroyés en indiquant le coût et le mode d'octroi du contrat (soumission publique, sur invitation ou contrat négocié);
l) la liste et les noms des fournisseurs et consultants, s'il y a lieu, incluant les contrats de photographies, des vidéos, etc.;
m) le but visé par chaque dépense;
n) le nombre total et liste d'événements, ventilé par type d'événement;
o) si l'événement s'est tenu virtuellement.

NOM ET TYPE DE L'ÉVÉNEMENT	BUT VISÉ	COÛT GLOBAL
Tournée virtuelle pour la remise des attestations ICI on recycle + (printemps 2021-2022)	Remise de certificats aux attestés IOR+, performance + et Elite.	28 670 $

QUESTION GÉNÉRALE N^{O} G06

La liste des dépenses en formation de communication :

Organisés par le ministère ou l'organisme :

a) les sommes dépensées en 2020-2021 et les prévisions pour 2021-2022, ventilées par type d'événement;

b) le but recherché par chaque dépense;

c) nombre total et liste des formations ventilée par catégorie.

Données par un professionnel ou une firme externe :

d) les sommes dépensées en 2020-2021 et les prévisions pour 2021-2022;

e) le nom de la ou des firmes de publicité ou de communications;

f) le mode d'octroi du contrat (soumission publique, sur invitation ou contrat négocié);

g) la liste et les noms des fournisseurs ou/et des consultants, s'il y a lieu;

h) le but visé par chaque dépense;

i) nombre total et liste des formations ventilée par catégorie.

FOURNISSEUR	BUT VISÉ	MONTANT
HEC	Développez une stratégie de marketing numérique efficace	- $
Groupe Contex Inc.	Conférence Expérience citoyen	476 $
Infopresse	Tendances marketing Post-COVID Ce qui va changer	299 $
Infopresse	Rendez-vous Marketing	479 $
CQEER	Organiser un événement virtuel écoresponsable	- $
Infopresse	Planifier et produire un événement virtuel mémorable	315 $
Infopresse	Tendances 2021-2022 S'adapter aux transformations de demain	299 $
Société québécoise des professionnels en relations publiques (SQPRP)	Conférence sur l'éthique.	20 $
Total		**1 888 $**

L'information fournie en réponse à cette question est incluse dans les informations diffusées sur une base trimestrielle sur le site Internet du ministère en vertu du *Règlement sur la diffusion d'information et sur la protection des renseignements personnels* (art. 4 paragraphes 22 et 23).

https://www.recyc-quebec.gouv.qc.ca/a-propos/gouvernance/acces-information

QUESTION GÉNÉRALE N° G07

La liste des dépenses en formation de communication organisée pour le personnel politique, les membres du conseil exécutif ou les députés en indiquant :

a) les sommes dépensées pour l'exercice financier 2020-2021 et les prévisions pour 2021-2022;
b) le but visé par chaque dépense;
c) la nature de la formation;
d) les personnes ou la firme qui ont donné la formation;
e) les personnes qui ont reçu la formation ainsi que le titre de leur fonction.

Aucune dépense

L'information fournie en réponse à cette question est incluse dans les informations diffusées sur une base trimestrielle sur le site Internet du ministère en vertu du *Règlement sur la diffusion d'information et sur la protection des renseignements personnels* **(art. 4 paragraphes 22 et 23).**
https://www.recyc-quebec.gouv.qc.ca/a-propos/gouvernance/acces-information

QUESTION GÉNÉRALE N^{O} G08

Liste ventilée par bénéficiaire et par mode d'octroi (soumission publique, sur invitation ou contrat négocié) de tous les contrats octroyés par un ministère ou un organisme, y compris le cabinet ministériel en 2020-2021, en indiquant :

a) les noms du professionnel ou de la firme;
b) les noms de tous les sous-traitants associés au contrat, leur mandat et le résultat (rapport ou document final);
c) le détail des travaux ou services effectués (but visé);
d) la date d'octroi du contrat;
e) le coût total, y compris les avenants et/ou suppléments;
f) l'échéancier;
g) dans le cas d'un octroi par soumission, fournir le nom des soumissionnaires et le montant des soumissions. Lorsque le contrat est octroyé par le cabinet ministériel, l'indiquer.

Fournisseur ou nom de la firme	Objet	Montant
9307-0577 Québec inc.	Réalisation d'un diagnostic sur la gouvernance (ce contrat a été résilié/aucune somme n'a été déboursée)	2 500 $
9377-6979 Québec inc.	Analyse de l'application Ça va où?	10 780 $
Barman Bruno (Le)	Atelier virtuel mixologie (sans alcool)	400 $
CBCI Telecom inc.	Support d'un technicien CBCI	600 $
Chamard et Associés	Accompagnement pour l'implantation du système de gestion des matières résiduelles au bureau de Montréal	6 018 $
Chamard et Associés	Revision d'outils Web de RECYC-QUÉBEC	10 000 $
Chamard, Julie, psychologue organisationnelle	Accompagnement en médiation	1 600 $
Chamard, Julie, psychologue organisationnelle	Accompagnement en médiation	2 500 $
Chambre de commerce du Montréal Métropolitain	Frais d'adhésion	595 $
Citoyen relation S.E.C.	Développement du plan de tournée médiatique - 30 ans RQ	10 500 $
Compugen Inc.	Achat - licence perpetuelle Acrobat Pro 2020	2 984 $
Conseil québécois des événements écoresponsables	Rencontres éco-sportives (conférences)	50 $
Conseillers trigone inc., les	Coaching de direction	9 100 $
Corporation de service Genium 360	Formation Power BI (niveau 1) version e-learning	372 $
Divert NS	Phase 2 de l'ACV pneus - Contrat relié à l'entente CATRA	21 000 $
Divert NS	Audit harmonisé PMC pneus	918 $
Émond, David	Estimations et analyses statistiques de l'étude de caractérisation en lieu d'élimination	12 600 $
Gestions Vailzella inc.	Services de traduction	550 $
Gestions Vailzella inc.	Services de traduction	750 $
Go Actions	Formation : Communication non-violente - L'art de s'exprimer dans des situations difficiles	2 500 $
Gosecure inc.	Renouvellement licence Check point	9 867 $
Gosecure inc.	Services de sécurité gérée du pare-feu (CORE)	16 960 $
Groupe Conseil CFC inc.	Présentation aux gestionnaires de deux sessions de formation virtuelle portant sur le sens politique et le pouvoir d'influence	4 000 $
Groupe Conseil CFC inc.	Formation : persuasion et communication d'influence	3 200 $
Groupe Conseil CFC inc.	Formation : communicateur d'impact - prise de parole et bonne pratique de la communication virtuelle	3 600 $
Groupe Conseil CFC inc.	Formation : Animer efficacement une réunion virtuelle	775 $
Groupe Conseil CFC inc.	Formation : Diagnostic analyse de la collaboration équipe de gestion	1 000 $
Groupe Edgenda inc.	Formation Indicateurs de performance et tableau de bord (gestionnaires)	1 750 $
Groupe MACH	Inspection système préaction - prévention incendie (salle de serveurs), bureau de Québec	978 $
Groupe MACH	Réparation du filage pour une antenne Wi-Fi aux bureaux de Québec	299 $
Guimond Lavallée	Élaboration d'un plan de continuité des affaires	11 550 $
Humance inc.	Évaluation de potentiel et de leadership	8 000 $
Immotik inc.	Contrat de maintenance des systèmes immotiques	2 529 $
Insight Canada	Renouvellement de licences - Veritas Essential Support	4 496 $
interscript	Accessibilité du document Nétiquette	200 $
interscript	Production d'un document accessible Selon les norme SGQRI-008-02	200 $
Iron Mountain	Archivage des documents	5 000 $
ITI inc.	Accompagnement preuve de concept Citrix	9 600 $
Lainey, Pierre	Préparation et tenue d'une activité de formation portant sur les habiletés politiques	4 250 $
Léger Marketing inc.	Sondage performance de la campagne RecycleMédias	9 700 $

QUESTION GÉNÉRALE N^{o} G08

Liste ventilée par bénéficiaire et par mode d'octroi (soumission publique, sur invitation ou contrat négocié) de tous les contrats octroyés par un ministère ou un organisme, y compris le cabinet ministériel en 2020-2021, en indiquant :

a) les noms du professionnel ou de la firme;
b) les noms de tous les sous-traitants associés au contrat, leur mandat et le résultat (rapport ou document final);
c) le détail des travaux ou services effectués (but visé);
d) la date d'octroi du contrat;
e) le coût total, y compris les avenants et/ou suppléments;
f) l'échéancier;
g) dans le cas d'un octroi par soumission, fournir le nom des soumissionnaires et le montant des soumissions. Lorsque le contrat est octroyé par le cabinet ministériel, l'indiquer.

Fournisseur ou nom de la firme	Objet	Montant
Léger Marketing inc.	Mesure de la performance publicitaire de la campagne RECYC-QUÉBEC	9 700 $
LiquidFiles	Licence - application pour échange de fichiers	900 $
Lussier, Dale, Parizeau	Renouvellement - assurance automobile commerciale 2021-2022	2 601 $
Lussier, Dale, Parizeau	Renouvellement - assurance commerciale 2021-2022	10 572 $
Lussier, Dale, Parizeau	Renouvellement - assurance responsabilité administrateurs 2021-2022	15 137 $
Média QMI	Renouvellement licence - Média QMI	742 $
Mintz Global	Compte pour vérification d'antécédent judiciaire/criminel (dotation)	295 $
Normandin Beaudry	Accompagnement à la présidence-direction générale	15 500 $
O2 Websolutions inc.	Maintenance et hébergement du site web de RECYC-QUÉBEC	19 900 $
(CRHA)	qui a de l'impact	590 $
Osedea Inc.	technique	11 000 $
Osedea Inc.	Banque d'heures pour soutien technique	4 000 $
Piron et Associés Inc	Évaluation des postes syndiqués	24 500 $
Publication BLD inc.	web/infolettres	18 000 $
Reloop Platform	Benchmark des meilleures pratiques - Modernisation consigne	9 690 $
RP PELICAN inc.	secteur municipal 2015-2018, en versions française et anglaise	6 500 $
Sage Software Canada Ltée	Renouvellement licences usagers de SAGE ACCPAC 300 ERP	8 665 $
Services Proficiografik	Formation Acrobat Pro	1 000 $
Softchoice Corporation	Acquisition d'un contrat de soutien étendu pour Windows 7 (Rétroactif janvier 2020 à janvier 2022)	21 950 $
Solution Notarius inc.	ConsignO cloud (achat de projets de signature numérique)	3 765 $
Université Laval	Formation Module 1 du CAS - VP Gestion financière	3 250 $

Pour les contrats de plus de 25 000$, l'information se trouve aux engagements financiers qui feront l'objet d'une étude particulière par la Commission de l'administration publique et ces informations sont aussi disponibles sur le système électronique d'appel d'offres du gouvernement du Québec : https: //seao.ca/.

QUESTION GÉNÉRALE N^{O} G09

Liste détaillée de tous les appels d'offres publics du ministère ou de l'organisme, en indiquant :

a) la liste des soumissions et le montant de chacune;
b) la grille d'évaluation des soumissions;
c) la justification du choix du soumissionnaire retenu et la justification de ce choix;
d) le délai entre la publication de l'appel d'offres et l'octroi du contrat;
e) le cas échéant, les appels d'offres annulés en cours de route et la raison de l'annulation.

L'information fournie en réponse à cette question est incluse dans les informations diffusées sur le système électronique d'appel d'offres du gouvernement du Québec : https://www.seao.ca/.

QUESTION GÉNÉRALE N^{O} G10

Pour chaque ministère et organisme (y compris les agences, sociétés d'État, établissements, bureaux, organismes de l'état, comités, conseils, etc.), fournir pour 2020-2021 :

a) liste de toutes les ressources œuvrant au sein d'un ministère ou d'un organisme et qui ne sont pas des employés du gouvernement;
b) le total des coûts reliés à ces consultants, ventilé par catégories (incluant la masse salariale);
c) le sommaire de tout contrat octroyé pour l'embauche de ces consultants;
d) le nom de chaque consultant et la firme par laquelle il est employé;
e) une description de son mandat;
f) la date de début de son contrat;
g) la date prévue de fin de son contrat;
h) sa rémunération annuelle.

Les informations relatives aux contrats octroyés à des firmes externes sont disponibles sur le système électronique d'appel d'offres du gouvernement du Québec : https:/ /www.seao.ca/ ainsi qu'aux engagements financiers de 25 000$ et plus qui feront l'objet d'une étude particulière par la Commission de l'administration publique.

QUESTION GÉNÉRALE N^{O} G11

Pour chaque projet de développement informatique ou de modernisation des systèmes informatiques initié pour l'exercice financier 2020-2021, au sein du ministère ou d'un organisme, d'une société ou d'une entreprise relevant du ministère, indiquer :

a) le nom du projet;
b) la nature du projet;
c) l'échéancier initial (et revu s'il y a lieu);
d) le montant initialement prévu pour l'ensemble du projet;
e) les plus récentes évaluations du coût du projet;
f) les coûts engendrés jusqu'à maintenant par le projet, au total et ventilés par année financière;
g) l'estimation des coûts restant à débourser pour compléter la réalisation du projet;
h) les firmes ou OSBL associés au développement du projet, incluant tous les sous-traitants associés au projet, les sommes qui leur ont été versées jusqu'à ce jour, le détail de tout contrat octroyé en précisant le mode d'octroi, le montant et les dates;
i) le pourcentage de réalisation jusqu'à ce jour;
j) le nombre d'employés (ETC) affectés à ce projet;
k) le nombre de consultants externes intégrés ou œuvrant au sein du ministère ou d'un organisme, d'une société ou d'une entreprise relevant du ministère :
- la valeur totale et ventilée des contrats ou ententes entre le ministère ou l'organisme et les firmes externes pour ces consultants;
l) indiquer si l'étude d'opportunité évaluant les possibilités qu'offre le logiciel libre a été réalisée, comme l'exige la Politique cadre sur la gestion des ressources informationnelles des organismes publics;
m) nombre et liste des pénalités appliquées à des sous-traitants dans le domaine des TI.

Aucun

De l'information sur les projets informatiques de plus de 100 000 $ est également disponible sur le site Internet du Tableau de bord en ressources informationnelles à l'adresse suivante :

https://www.tableaudebordprojetsri.gouv.qc.ca/tableau-de-bord/

QUESTION GÉNÉRALE N^{O} G12

Pour chaque projet de développement informatique en infonuagique, au sein du ministère ou d'un organisme, d'une société ou d'une entreprise relevant du ministère, indiquer :

a) le nom du projet;
b) la nature du projet;
c) l'échéancier initial (et revu s'il y a lieu);
d) le montant initialement prévu pour l'ensemble du projet;
e) les plus récentes évaluations du coût du projet;
f) les coûts engendrés jusqu'à maintenant par le projet, au total et ventilés par année financière;
g) l'estimation des coûts restant à débourser pour compléter la réalisation du projet;
h) les firmes ou OSBL associés au développement du projet, incluant tous les sous-traitants associés au projet, les sommes qui leur ont été versées jusqu'à ce jour, le détail de tout contrat octroyé en précisant le mode d'octroi, le montant et les dates;
i) le pourcentage de réalisation jusqu'à ce jour;
j) le nombre d'employés (ETC) affectés à ce projet;
k) le nombre de consultants externes intégrés ou œuvrant au sein du ministère ou d'un organisme, d'une société ou d'une entreprise relevant du ministère :
- la valeur totale et ventilée des contrats ou ententes entre le ministère ou l'organisme et les firmes externes pour ces consultants.
l) indiquer si l'étude d'opportunité évaluant les possibilités qu'offre le logiciel libre a été réalisée, comme l'exige la Politique-cadre sur la gestion des ressources informationnelles des organismes publics.

Référer à la réponse de la question 11.

QUESTION GÉNÉRALE N^{O} G13

De façon séparée et distincte, pour le cabinet ministériel et le bureau de circonscription, pour la Direction générale du ministère (bureau du sous-ministre, des sous-ministres adjoints et associés) et pour les organismes sous l'autorité du ministre, le montant, pour 2020-2021 (et la ventilation pour chaque mois), de chacune des dépenses suivantes:

---

a) la photocopie;	17	$
b) le mobilier de bureau;	-	$
c) l'ameublement;	-	$
d) la décoration et l'embelissement;	-	$
e) le distributeur d'eau de source;	-	$
f) le remboursement des frais de transport;	538	$
g) le remboursement des frais d'hébergement;	186	$
h) le remboursement des frais de repas;	150	$
i) le remboursement des frais d'alcool et de fêtes;	-	$
j) l'ensemble des dépenses applicables à la participation à des congrès, des colloques et toute session de type perfectionnement ou ressourcement;	-	$
I. a) au Québec;	12 178	$
II. b) à l'extérieur du Québec.	-	$

Ces montants représentent les dépenses pour la PDG et les deux vice-présidences.

Les coûts reliés aux bureaux de circonscription sont régis par le Règlement sur les allocations aux députés et aux titulaires de cabinets et sur les sommes versées à des fins de recherche et de soutien de l'Assemblée nationale.

QUESTION GÉNÉRALE N^{O} G14

De façon séparée et distincte, pour le cabinet ministériel, pour la Direction générale du ministère (bureau du sous-ministre, des sous-ministres adjoints et associés) et pour les organismes sous l'autorité du ministre, le montant pour 2020-2021, ventilé par mois, de chaque dépense reliée à la téléphonie :

a) le nombre de téléphones cellulaires utilisés, ainsi que la marque et le modèle de chaque appareil;	Non pertinent à l'étude des crédits
b) le nombre de tablettes électroniques utilisées ainsi que la marque et le modèle de chaque appareil;	Non pertinent à l'étude des crédits
c) les coûts d'acquisition des appareils;	9 389 $
d) le coût d'utilisation des appareils;	15 704 $
e) le coût des contrats téléphoniques;	Le coût d'utilisation inclut le coût des contrats
f) les noms des fournisseurs;	Non pertinent à l'étude des crédits
g) le nombre de minutes utilisées;	Non pertinent à l'étude des crédits
h) le coût des frais d'itinérance et la proportion de ceux-ci qui ont été assumés respectivement par le cabinet, le ministère ou l'organisme;	Le coût d'utilisation inclut les frais d'itinérance
i) le coût lié aux dépassements des forfaits de données et la proportion de ceux-ci qui ont été assumés respectivement par le cabinet, le ministère ou l'organisme;	- $
j) les coûts de résiliation, s'il y a lieu;	- $
k) le nombre d'ordinateurs portables utilisés ainsi que la marque et le modèle de chaque appareil.	Non pertinent à l'étude des crédits

Note : Ces dépenses sont pour l'ensemble de la Société et plusieurs employés n'ont qu'un ordinateur portable et aucun ordinateur de bureau.

L'information fournie en réponse à cette question est incluse dans les informations diffusées sur une base trimestrielle sur le site Internet du ministère en vertu du Règlement sur la diffusion d'information et sur la protection des renseignements personnels (art. 4 paragraphe 25).

https://www.recyc-quebec.gouv.qc.ca/sites/default/files/documents/contrats-depenses-telecom-2020-2021.pdf

ÉTUDE DES CRÉDITS 2021-2022
RÉPONSE DE RECYC-QUÉBEC

QUESTION GÉNÉRALE N^{O} G15

Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes (par établissement pour les réseaux de la Santé et des Services sociaux et le réseau de l'éducation) pour les trois dernières années ainsi que les prévisions pour 2021-2022:

	2021-2022 (estimé)	**2020-2021**	**2019-2020**	**2018-2019**
a) le nombre et la répartition, par tranches d'âge, du personnel masculin et féminin, des personnes handicapées, anglophones, autochtones et des communautés culturelles pour chaque catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.); **35 ans et plus**	Voir annexe G15-A-B			
b) le nombre et la répartition, par tranches d'âge, du personnel masculin et féminin, des personnes handicapées, anglophones, autochtones et des communautés culturelles pour chaque catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.); **35 ans et moins**	Voir annexe G15-A-B			
c) le nombre total de jours de maladie pris par le personnel;	-	130 jrs	-	-
d) le nombre de personnes ayant dans leur réserve de congé de maladie moins de 10 jours, de 10 à 50 jours, de 50 à 100 jours et 100 jours et plus, et leur valeur estimée, par catégorie d'emploi	Voir annexe G15-D			
e) le nombre d'heures supplémentaires travaillées par le personnel et la répartition de la rémunération de ces heures supplémentaires (argent, vacances, etc.) : - le coût moyen par employé, selon la classe de travail.	-	347 hrs	-	-
f) le nombre total de jours de vacances pris par le personnel	-	110 jrs	-	-
g) le nombre de personnes ayant dans leur réserve de jours de vacances moins de 10 jours, de 10 à 50 jours, de 50 à 100 jours et 100 jours et plus, et leur valeur estimée, par catégorie d'emploi	Voir annexe G15-G			
h) le nombre de plaintes pour harcèlement psychologique	Question non pertinente à l'exercice de l'étude des crédits.			
i) le nombre de personnes et la répartition par catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, contractuels, etc.) qui reçoivent une rémunération du ministère ou d'un organisme relevant du ministère, et qui reçoivent également une prestation de retraite d'un régime de retraite du secteur public, parapublic ou des réseaux de la santé et de l'éducation, soit les commissions scolaires, les cégeps, les établissements universitaires, les agences régionales et les établissements hospitaliers;	En ce qui a trait à l'information recherchée concernant la liste du personnel, par catégorie d'emploi, qui reçoit une rémunération et une prestation de retraite d'un régime de retraite, nous vous informons que ces renseignements renferment des renseignements personnels confidentiels au sens de l'article 54 de la Loi sur l'accès. Le paragraphe 1° de l'article 53 ainsi que le premier alinéa de l'article 59 de cette loi nous obligent à refuser de donner accès à ces renseignements. Par ailleurs, l'amalgame des renseignements recherchés n'a pas un caractère public conformément à l'article 57 de la Loi sur l'accès.			

ÉTUDE DES CRÉDITS 2021-2022
RÉPONSE DE RECYC-QUÉBEC

QUESTION GÉNÉRALE N^{O} G15

Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes (par établissement pour les réseaux de la Santé et des Services sociaux et le réseau de l'éducation) pour les trois dernières années ainsi que les prévisions pour 2021-2022:

	2021-2022 (estimé)	**2020-2021**	**2019-2020**	**2018-2019**
j) l'évolution des effectifs réguliers par catégorie d'emploi (cadres supérieurs et intermédiaires, professionnels, techniciens, personnel de bureau, ouvriers et agents de la paix, etc.) et par leur territoire habituel de travail (centre principal de direction et chacune des régions)	Voir annexe G15-J			
k) l'évolution du nombre d'employés bénéficiant d'un traitement additionnel en raison de la complexité de la tâche à accomplir	-	7	-	-
l) le nombre d'employés bénéficiant d'un traitement supérieur à celui normalement prévu pour la tâche qu'ils ont accomplie	-	0	-	-
m) le nombre de postes par catégories d'emploi et par leur territoire habituel de travail (le centre principal de direction et chacune des régions)	Voir annexe 15-M			
n) le niveau des effectifs pour chacune des catégories d'emploi pour chacun des cinq prochains exercices budgétaires	Réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor			
o) le nombre d'employés permanents et temporaires	Réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor			
p) le nombre de départs volontaires, ventilé par raisons du départ	Réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor			
q) le nombre de postes abolis ventilé par corps d'emploi		"aboli au net" 0	-	-
r) L'effectif autorisé par le SCT en vertu de la loi 15 sur le contrôle des effectifs	Réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor.			
s) le nombre de postes vacants et le nombre d'ETC non comblés, ventilé par région.	-	5	-	-

QUESTION GÉNÉRALE N^{O} G15
ANNEXE G15-A-B

le nombre et la répartition, par tranches d'âge, du personnel masculin et féminin, des personnes handicapées, anglophones, autochtones et des communautés culturelles pour chaque catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.)

---

a)

Plus ou égal à 35 ans							
	Catégories d'emploi	**Sexe**		**Handicapés**	**Anglophones**	**Autochtones**	**Communautés culturelles**
	12 cadres	4 M	8 F	0	0	0	1
	41 professionnels	17 M	24 F	0	0	0	8
	6 soutiens	0 M	6 F	0	0	0	2
	10 techniques	2 M	8 F	0	0	0	3
Total	**69 employés**	**23 M**	**46 F**	**0**	**0**	**0**	**14**

b)

Moins de 35 ans							
	Catégories d'emploi	**Sexe**		**Handicapés**	**Anglophones**	**Autochtones**	**Communautés culturelles**
	0 cadres	0 M	0 F	0	0	0	0
	10 professionnels	3 M	7 F	0	0	0	3
	0 soutiens	0 M	0 F	0	0	0	0
	2 techniques	1 M	1 F	0	0	0	1
Total	**12 employés**	**4 M**	**8 F**	**0**	**0**	**0**	**4**

QUESTION GÉNÉRALE N^{O} G15
ANNEXE G15-D

d) le nombre de personnes ayant dans leur réserve de congé de maladie moins de 10 jours, de 10 à 50 jours, de 50 à 100 jours et 100 jours et plus, et leur valeur estimée, par catégorie d'emploi

---

Catégories d'emploi	10 jrs et -	10 à 50 jrs	50 à 100 jrs	100 jrs et +	Valeur estimée
Cadres (excluant PDG)	0	0	0	0	0.00 $
Professionnels	35	13	0	0	93 310.28 $
Soutiens	4	2	0	0	8 437.20 $
Techniques	7	5	0	0	17 966.29 $
Total employés	**46**	**20**	**0**	**0**	**119 713.77 $**

QUESTION GÉNÉRALE N^{O} G15
ANNEXE G15-G

g) le nombre de personnes ayant dans leur réserve de jours de vacances moins de 10 jours, de 10 à 50 jours, de 50 à 100 jours et 100 jours et plus, et leur valeur estimée, par catégorie d'emploi

---

Catégories d'emploi	10 jrs et -	10 à 50 jrs	50 à 100 jrs	100 jrs et +	Valeur estimée
Cadres (excluant PDG)	1	10	0	0	148 380.63 $
Professionnels	6	45	0	0	319 097.44 $
Soutiens	1	5	0	0	28 802.74 $
Techniques	3	9	0	0	54 033.47 $
Total	**11**	**69**	**0**	**0**	**550 314.28 $**

QUESTION GÉNÉRALE N^{O} G15
ANNEXE G15-J

j) l'évolution des effectifs réguliers par catégorie d'emploi (cadres supérieurs et intermédiaires, professionnels, techniciens, personnel de bureau, ouvriers et agents de la paix, etc.) et par leur territoire habituel de travail (centre principal de direction et chacune des régions)

	2020-2021		**2019-2020**		**2018-2019**	
	Mtl	Qc	Mtl	Qc	Mtl	Qc
Cadres	9	3	9	3	8	3
Professionnels	37	9	38	8	38	7
Soutiens	4	2	4	2	4	2
Techniques	11	1	12	0	13	0
Total	**61**	**15**	**63**	**13**	**63**	**12**

QUESTION GÉNÉRALE N^{O} G15
ANNEXE G15-M

m) le nombre de postes par catégories d'emploi et par leur territoire habituel de travail (le centre principal de direction et chacune des régions)

	2020-2021		2019-2020		2018-2019	
	Mtl	Qc	Mtl	Qc	Mtl	Qc
Cadres	9	3	9	3	8	3
Professionnels	40	11	41	9	39	7
Soutiens	4	2	4	2	4	2
Techniques	11	1	12	1	13	1
Total	**64**	**17**	**66**	**15**	**64**	**13**

QUESTION GÉNÉRALE N^{O} G16

Pour chaque ministère et organisme, par direction, pour l'année 2020-2021 et les prévisions pour l'année 2021-2022 de:

---

a) le nombre de départs à la retraite, incluant le total et la ventilation des indemnités versées ou estimées;

La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor, et ce, pour tous les ministères et organismes

b) le nombre de remplacements effectués en application du plus récent Plan de gestion des ressources humaines; 0

c) le nombre de départs à la retraite prévus pour 2021-2022 et les indemnités de retraites qui seront versées

Référer à la réponse de la question 16 a)

d) le nombre de retraités de la fonction publique ou parapublique engagés pour un ou des contrats. 0

QUESTION GÉNÉRALE N^{O} G17

Liste des baux pour les espaces occupés par les ministères et organismes en 2020-2021 en indiquant pour chacun d'eux :

a) l'emplacement de la location;
b) la superficie totale pour chaque local loué;
c) la superficie totale réellement occupée;
d) la superficie inoccupée;
e) le coût de location au mètre carré;
f) le coût total de ladite location;
g) les coûts d'aménagement, de rénovations réalisées depuis le 1er avril 2018, la nature des travaux et le ou les bureaux visés;
h) la durée du bail;
i) propriétaire de l'espace loué;
j) les noms des sous-locataires et les revenus liés à des sous-locations, le cas échéant;

k) s'il s'agit d'un renouvellement de bail ou d'un bail concernant une nouvelle adresse;
l) en cas de résiliation de bail en cours d'année, les coûts de résiliation.

A)

l'emplacement de la location	141, ave du Président-Kennedy, 8e, Montréal, Qc	
la superficie totale pour chaque local loué	1 124,23 m. ca.	(11800 pi^2)
le coût total de ladite location	354 000 $	(annuel)
les coûts d'aménagement, de rénovations réalisées depuis le 1er avril 2020, la nature des travaux et le ou les bureaux visés	46 075 $	Nouveau système de gestion des matières résiduelles du bureau de Montréal - Vitrine GMR
la durée du bail	5 ans	(le bail se termine le 31 octobre 2022)
propriétaire de l'espace loué	Université du Québec à Montréal	
en cas de résiliation de bail en cours d'année, les coûts		

B)

l'emplacement de la location	300, rue Saint-Paul, bureau 411, Québec	
la superficie totale pour chaque local loué	680.70 m.ca	(7327 pi^2)
le coût total de ladite location	247 268 $	(annuel)
les coûts d'aménagement, de rénovations réalisées depuis le 1er avril 2020, la nature des travaux et le ou les bureaux visés	- $	
la durée du bail	9 ans	(le bail se termine le 31 mars 2023)
propriétaire de l'espace loué	300 Saint-Paul QUÉBEC INC.	
en cas de résiliation de bail en cours d'année, les coûts		

L'information fournie en réponse à l'emplacement de la location, à la superficie totale pour chaque local loué, le coût total de ladite location et le propriétaire de l'espace loué est disponible dans les informations diffusées sur une base annuelle sur le site Internet du ministère en vertu du Règlement sur la diffusion d'information et sur la protection des renseignements personnels (art. 4 paragraphe 27).
https://www.recyc-quebec.gouv.qc.ca/a-propos/gouvernance/acces-information

QUESTION GÉNÉRALE N^{O} G18

Concernant les actifs immobiliers excédentaires du ministère ou de l'organisme en 2020-2021, fournir:

a) La liste des actifs excédentaires inoccupés;
b) La valeur estimée de ceux-ci;
c) Les coûts d'entretien annuel;
d) Le nombre de pieds carrés de ceux-ci.

Aucun actif immobilier excédentaire en 2020-2021.

QUESTION GÉNÉRALE N^{O} G19

Portrait des actifs excédentaires, ratio location propriété et nouveau pied-carrés en propriété.

Référer à la réponse de la question 18.

La notion d'actif immobilier excédentaire s'applique uniquement aux immeubles dont l'organisme public est propriétaire.

QUESTION GÉNÉRALE N^{O} G20

Pour la direction générale du ministère et la haute direction des organismes publics, fournir le détail et la ventilation des coûts, pour 2020-2021, du déménagement, de l'aménagement, de la rénovation et autres travaux effectués dans les espaces occupés, incluant :
a) les dates des travaux;
b) les coûts;
c) le nom de la ou des firmes ayant effectué les travaux.

---

b) les coûts - $

L'information fournie inclut les cabinets ministériels. Les coûts reliés aux bureaux de circonscription sont régis par le Règlement sur les allocations aux députés et aux titulaires de cabinets et sur les sommes versées à des fins de recherche et de soutien de l'Assemblée nationale.

QUESTION GÉNÉRALE N^{O} G21

De façon séparée et distincte, pour le cabinet ministériel, les bureaux de circonscription des ministres, fournir le détail et la ventilation des coûts, pour 2020-2021, du déménagement, de l'aménagement, de la rénovation et autres travaux effectués dans les espaces occupés, incluant :
a) les dates des travaux;
b) les coûts;
c) le nom de la ou des firmes ayant effectué les travaux.

Référer à la réponse de la question 20.

QUESTION GÉNÉRALE N^{O} G23

Liste des sommes d'argent versées en 2020-2021, par mois, à même le budget discrétionnaire du ministre, du ministre délégué, du ministère ou de l'organisme, en indiquant :

a) le nom de l'organisme concerné ou de la personne;
b) la circonscription électorale;
c) le montant attribué;
d) le détail du projet visé et le but poursuivi par le ministère ou l'organisme.

L'information fournie en réponse à cette question est incluse dans les informations diffusées sur une base trimestrielle sur le site Internet du ministère en vertu du *Règlement sur la diffusion d'information et sur la protection des renseignements personnels* (art. 4 paragraphe 26).

https://www.recyc-quebec.gouv.qc.ca/a-propos/gouvernance/acces-information

QUESTION GÉNÉRALE N^{O} G24

Liste du personnel hors structure, par catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.), rémunéré par le ministère, mais qui n'occupe aucun poste dans ce ministère :

a) le nom de la personne;
b) le poste occupé;
c) le salaire de base et les bonis, le cas échéant;
d) l'assignation initiale et l'assignation actuelle;
e) la date de l'assignation hors structure;
f) la date de la fin de l'assignation, s'il y a lieu;
g) les prévisions pour 2021-2022.

Aucun

QUESTION GÉNÉRALE N^{O} G25

Liste du personnel en disponibilité par catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.), en indiquant :

a) le poste initial;
b) le salaire;
c) le poste actuel, s'il y a lieu;
d) la date de la mise en disponibilité;
e) les prévisions pour 2021-2022.

La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor, et ce, pour tous les ministères et organismes.

QUESTION GÉNÉRALE N^{O} G26

Pour chaque ministère et organisme public (y compris les agences, sociétés, établissements, institutions, etc.), fournir pour 2020-2021, le nombre d'occasionnels mis à pied dont le ministère ou l'organisme a mis fin à l'emploi ou dont le contrat n'a pas été renouvelé, en précisant la ou les raisons et en ventilant :
a) par catégorie d'emploi (cadres, professionnels, personnel de soutien, fonctionnaires, etc.);
b) par catégorie d'âge;
c) prévisions pour 2021-2022.

La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor, et ce, pour tous les ministères et organismes.

QUESTION GÉNÉRALE N^{O} G27

Pour chaque ministère et organisme depuis cinq ans, fournir le nombre de postes abolis par catégorie d'emploi, leur port d'attache (par exemple dans un bureau régional) ainsi que les prévisions pour 2021-2022.

Un poste a été aboli en 2020-2021.

QUESTION GÉNÉRALE N^{O} G28

Pour chaque ministère et organisme, liste des bureaux régionaux et de l'effectif étant rattaché, par catégorie d'emploi, à chacun de ces bureaux. Présenter l'évolution depuis cinq ans, ainsi que les prévisions pour 2021-2022, par mission.

Veuillez vous référer à la réponse de la question générale 15 Annexe J.

QUESTION GÉNÉRALE N^{O} G29

Liste du personnel rémunéré par le ministère et affecté à d'autres organismes publics, parapublics, parapublics non gouvernementaux et autres, en indiquant :

a) le nom de la personne;
b) le poste occupé et le nom de l'organisme;
c) le salaire de base et les bonis, le cas échéant;
d) l'assignation initiale;
e) l'assignation actuelle;
f) la date de l'assignation hors structure;
g) la date de la fin de l'assignation (s'il y a lieu).

Aucun

QUESTION GÉNÉRALE N^{O} G30

Liste de tous les abonnements aux journaux, aux revues mensuelles, aux publications (format papier ou électronique), aux sites spécialisés de recherche sur Internet (Eureka, etc.) du ministère et des organismes publics en 2020-2021, en précisant pour chaque abonnement :
a) le coût de chacun;
b) le fournisseur;
c) la nature du service.
Ventiler le montant total par catégories.

FOURNISSEUR	NOTE	MONTANT
MAILCHIMP	Abonnement service infolettre	2 061 $
CISION QUÉBEC INC.	Veille média pour l'entreprise	28 231 $
CLUB DE PRESSE BLITZ	Abonnement annuel Club de presse blitz	650 $
JAGUAR MÉDIA INC.	Abonnement au bulletin hebdomadaire Réseau info municipale.	1 470 $
NEBIOSOLIDS.INC.	Abonnement annuel Nebiosolids	385 $
PROTEGEZ VOUS	Abonnement numérique revue Protégez-Vous 2020	70 $
SURVEYMONKEY CA	Abonnement annuel standard	324 $
WOLTERS KLUWER QUEBEC	Abonnement intelliconect accès information	858 $

L'information fournie inclut les cabinets ministériels.

QUESTION GÉNÉRALE N^{O} G31

Liste de tous les abonnements aux journaux, aux revues mensuelles, aux publications (format papier ou électronique), aux sites spécialisés de recherche sur Internet (Eureka, etc.) du ministère et des organismes publics en 2020-2021, en précisant pour chaque abonnement :
a) le coût de chacun;
b) le fournisseur;
c) la nature du service.

Référer à la réponse de la question générale 30.

QUESTION GÉNÉRALE N° G32

Les sommes déboursées par le cabinet ministériel, le ministère ou les organismes publics pour l'achat de billets de saison, de billets de spectacles ou d'événements sportifs et culturels, les billets d'événements et de conférences organisées par les chambres de commerce, pour la réservation de loges et les frais payés afin de devenir membre d'un club privé ou autre.

Aucune somme déboursée.

QUESTION GÉNÉRALE N^{O} G33

Pour chaque site Internet du ministère ou de l'organisme public (incluant les événements ponctuels), fournir, et ce depuis l'existence du site :

a) le nom du site Web;
b) le nom de la firme ou du professionnel, des personnes qui ont conçu le site;
c) les coûts de construction du site;
d) les coûts d'hébergement, d'entretien et de mise à jour;
e) les coûts de modernisation ou de refonte (en spécifiant combien de fois le site a été refait et les raisons du changement);
f) la fréquence journalière, hebdomadaire et mensuelle des visites ventilée par section et/ou page du site (nombre de « hits »);
g) la fréquence moyenne de mise à jour;
h) le responsable du contenu sur le site;
i) les noms de domaines réservés;
j) les coûts liés à la réservation de noms de domaines.

---

a) Le nom du site Web :

RECYC-QUÉBEC (externe) **:** http://www.recyc-quebec.gouv.qc.ca

b) Le nom de la firme ou du professionnel, des personnes qui ont conçu le site :

Le site actuel a été conçu par Brad-O2 WEB Solutions en 2014-2015 et 2015-2016.

c) Les coûts de construction du site :

Le coût pour le **site actuel** est de 359 868 $ (74 761 $ en 2014-2015, 202 002 $ en 2015-2016 et 83 105 $ main-d'œuvre directe à l'interne en 2015-2016).

d) Les coûts d'hébergement, d'entretien et de mise à jour :

Hébergement 2020-2021 : 2 860 $ (O2 WEB Solutions) et 300 $ (PÉNÉGA COMMUNICATION INC., pour l'hébergement du rapport annuel en 2018-2019, payé en 2020-2021).
Soutien technique et maintenance 2020-2021 : 5 566 $ (O2 WEB Solutions)

e) Les coûts de modernisation ou de refonte (en spécifiant combien de fois le site a été refait et les raisons du changement) :

Le site s'est développé en trois phases et une refonte amorcée en 2014 :

- En 1995 et 1998 : fait à l'interne
- En 2001-2002 : 126 735 $
- En 2014 : 74 761 $ en développement
- En 2015 : 202 002 $ en développement

En 1995, création d'un petit site Internet par des professionnels à l'interne.

En 1998, mise à jour (rafraîchissement) du site Internet et création d'un Intranet à l'interne.

En 2001-2002, refonte du site Internet, par la firme Transcontinental 3W. Nouvelle plate-forme facilitant l'intégration des données axées sur nos clientèles. RECYC-QUÉBEC se veut alors la référence en gestion des matières résiduelles au Québec, ce qui nous a amenés au développement de notre site Internet et par la même occasion à la mise à jour des outils pour y parvenir. De plus, avec l'implantation du programme d'identification visuelle du gouvernement du Québec en 2001, et en tant que société d'État, nous avions l'obligation de nous conformer aux règles graphiques du PIV.

En 2014, nous avons amorcé une refonte complète de notre site, car il ne répondait plus aux besoins de nos clientèles ni à ceux de l'organisation. L'ancien site était doté d'un logiciel désuet et complexe qui causait des problèmes techniques fréquents et nous rendait vulnérable aux attaques informatiques. Le site ne pouvait pas non plus répondre au standard d'accessibilité du Conseil du trésor. La refonte a été réalisée par des professionnels à l'externe, soit Absolunet, Perséides, Consortium Brad-O2Web et Libéo Inc., et à l'interne.

En 2016, la refonte s'est terminée et le site a été mis en ligne le 12 janvier. Le nouveau site est donc maintenant en ligne et fonctionnel.

f) La fréquence journalière, hebdomadaire et mensuelle des visites ventilée par section et/ou page du site (nombre de « hits ») :

Ne semble pas pertinent à l'exercice de l'étude de crédits.

QUESTION GÉNÉRALE N^{O} G33

g) La fréquence moyenne de mise à jour :

Ne semble pas pertinent à l'exercice de l'étude de crédits.

h) Responsable du contenu sur le site :

Ne semble pas pertinent à l'exercice de l'étude de crédits.

i) Les noms de domaines réservés :

Ne semble pas pertinent à l'exercice de l'étude de crédits.

j) Les coûts liés à la réservation de noms de domaines :

745 $

QUESTION GÉNÉRALE N^{O} G33

Pour chaque site Internet du ministère ou de l'organisme public (incluant les événements ponctuels), fournir, et ce depuis l'existence du site :

---

a) Le nom du site Web :

Portail ICI ON RECYCLE! : https://icionrecycle.recyc-quebec.gouv.qc.ca

b) Le nom de la firme ou du professionnel, des personnes qui ont conçu le site :

En 2010, à l'interne et avec l'aide de la firme Victrix, 2010
Le site actuel a été conçu par Connexe Technologie inc. en 2018-2019, également à l'interne avec l'équipe de TI de RECYC-QUÉBEC, en 2018-2019

c) Les coûts de construction du site :

Le coût pour le **site actuel** est de 173 658 $ (137 210 $ en 2018-2019 et 27 138 $ main-d'œuvre directe à l'interne en 2018-2019 et 9 310 $ en 2019-2020).

d) Les coûts d'hébergement, d'entretien et de mise à jour :

Maintenance et évolution 2020-2021 : 18 402 $ (Novexe Inc. Connexe Technologie inc.)

e) Les coûts de modernisation ou de refonte (en spécifiant combien de fois le site a été refait et les raisons du changement) :

Le site s'est développé en trois phases et une refonte amorcée en 2018 :

- En 2010-2011 : 37 310 $ par Victrix
- En 2018-2019 : 164 348 $
- En 2019-2020 : 9 310 $

En 2011, création d'un petit site Internet par Victrix.

En 2018-2019, refonte du site web, par la firme Connexe Technologie inc.

Les raisons du changement étaient que la refonte complète du programme ICI ON RECYCLE! et son fonctionnement ne correspondait plus au portail que nous avions précédemment.
Également, l'ancien portail était lent, instable et obsolète. Le bon fonctionnement de celui-ci et la sécurité de son contenu étaient un enjeu.

f) La fréquence journalière, hebdomadaire et mensuelle des visites ventilée par section et/ou page du site (nombre de « hits ») :

Ne semble pas pertinent à l'exercice de l'étude de crédits.

g) La fréquence moyenne de mise à jour :

Ne semble pas pertinent à l'exercice de l'étude de crédits.

h) Responsable du contenu sur le site :

Ne semble pas pertinent à l'exercice de l'étude de crédits.

i) Les noms de domaines réservés :

Ne semble pas pertinent à l'exercice de l'étude de crédits.

j) Les coûts liés à la réservation de noms de domaines :

45 $

QUESTION GÉNÉRALE N^{O} G33

Pour chaque site Internet du ministère ou de l'organisme public (incluant les événements ponctuels), fournir, et ce depuis l'existence du site :

---

a) Le nom du site Web :

Portail GMR municipal : https://portailgmr.recyc-quebec.gouv.qc.ca

b) Le nom de la firme ou du professionnel, des personnes qui ont conçu le site :

Centre de développement Nexio Inc. (Anciennement FusePoint inc.) en 2009

c) Les coûts de construction du site :

Le coût de construction du Portail GMR s'élève à 385 000 $.

d) Les coûts d'hébergement, d'entretien et de mise à jour :

Réalisé à l'interne.

e) Les coûts de modernisation ou de refonte (en spécifiant combien de fois le site a été refait et les raisons du changement) :

- Avril 2014 à mars 2015 : 177 873 $

Le premier Portail GMR a été mis en service en 2009, des mises à jour ont été réalisées depuis, mais sa structure était devenue désuète et ne pouvait plus supporter les besoins du programme GMR.
En 2014-2015, la refonte du Portail GMR municipal a été effectuée par la firme Alithya.
Le nouveau Portail GMR a été conçu afin que, chaque année, les organismes municipaux déclarent leurs coûts associés à la Gestion des Matières résiduelles sur le territoire pour lequel ils détiennent au moins une compétence.
Ce nouveau Portail a été mis en service en mars 2015.

f) La fréquence journalière, hebdomadaire et mensuelle des visites ventilée par section et/ou page du site (nombre de « hits ») :

Ne semble pas pertinent à l'exercice de l'étude de crédits.

g) La fréquence moyenne des mises à jour :

Ne semble pas pertinent à l'exercice de l'étude de crédits.

h) Le responsable du contenu sur le site :

Ne semble pas pertinent à l'exercice de l'étude de crédits.

i) La fréquence moyenne de mise à jour :

Ne semble pas pertinent à l'exercice de l'étude de crédits.

j) Les coûts liés à la réservation de noms de domaines :

135 $

QUESTION GÉNÉRALE N^{O} G33

Pour chaque site Internet du ministère ou de l'organisme public (incluant les événements ponctuels), fournir, et ce depuis l'existence du site :

---

a) Le nom du site Web :

Portail Aide aux programmes : https://aidefinanciere.recyc-quebec.gouv.qc.ca

b) Le nom de la firme ou du professionnel, des personnes qui ont conçu le site :

Réalisé à l'interne avec l'aide de la firme Victrix en 2011-2012.

c) Les coûts de construction du site :

Les coûts s'élèvent à 106 000 $ en 2011-2012.

d) Les coûts d'hébergement, d'entretien et de mise à jour :

Réalisé à l'interne.
Interscript -accessibilité WEB : 400 $ pour 2015-2016.

e) Les coûts de modernisation ou de refonte (en spécifiant combien de fois le site a été refait et les raisons du changement :

Création initiale.
Refonte : coûts inclus dans le projet de refonte de tout le site web

f) La fréquence journalière, hebdomadaire et mensuelle des visites ventilée par section et/ou page du site (nombre de « hits ») :

Ne semble pas pertinent à l'exercice de l'étude de crédits.

g) La fréquence moyenne de mise à jour :

Ne semble pas pertinent à l'exercice de l'étude de crédits.

h) Le responsable du contenu sur le site :

Ne semble pas pertinent à l'exercice de l'étude de crédits.

i) La fréquence moyenne de mise à jour :

Ne semble pas pertinent à l'exercice de l'étude de crédits.

j) Les coûts liés à la réservation de noms de domaines :

305 $

QUESTION GÉNÉRALE N^{O} G33

Pour chaque site Internet du ministère ou de l'organisme public (incluant les événements ponctuels), fournir, et ce depuis l'existence du site :

---

a) Le nom du site Web :

RECRÉER : http://www.recreer.ca/

En partenariat avec Éco Entreprise Québec.

b) Le nom de la firme ou du professionnel, des personnes qui ont conçu le site :

Réalisation du site par Les Évadés en 2010.

c) Les coûts de construction du site :

Assumé par ÉEQ.

d) Les coûts d'hébergement, d'entretien et de mise à jour :

Hébergement : 0 $ en 2020-2021.

e) Les coûts de modernisation ou de refonte (en spécifiant combien de fois le site a été refait et les raisons du changement :

Le coût de modernisation est inclus dans le coût d'entretien et de mise à jour.

f) La fréquence journalière, hebdomadaire et mensuelle des visites ventilée par section et/ou page du site (nombre de « hits ») :

Ne semble pas pertinent à l'exercice de l'étude de crédits.

g) La fréquence moyenne de mise à jour :

Ne semble pas pertinent à l'exercice de l'étude de crédits.

h) Le responsable du contenu sur le site :

Ne semble pas pertinent à l'exercice de l'étude de crédits.

i) La fréquence moyenne de mise à jour :

Ne semble pas pertinent à l'exercice de l'étude de crédits.

j) Les coûts liés à la réservation de noms de domaines :

30 $

QUESTION GÉNÉRALE N^{O} G33

Pour chaque site Internet du ministère ou de l'organisme public (incluant les événements ponctuels), fournir, et ce depuis l'existence du site :

---

a) Le nom du site Web :

ON EN PREND SOIN : http://onenprendsoin.ca/

b) Le nom de la firme ou du professionnel, des personnes qui ont conçu le site :

Réalisation du site par RESSAC MÉDIA en 2014.

c) Les coûts de construction du site :

Les coûts s'élèvent à : 42 000 $ en 2014-2015

d) Les coûts d'hébergement, d'entretien et de mise à jour :

Hébergement : 0 $ en 2020-2021.

e) Les coûts de modernisation ou de refonte (en spécifiant combien de fois le site a été refait et les raisons du changement :

f) La fréquence journalière, hebdomadaire et mensuelle des visites ventilée par section et/ou page du site (nombre de « hits ») :

Ne semble pas pertinent à l'exercice de l'étude de crédits.

g) La fréquence moyenne de mise à jour :

Ne semble pas pertinent à l'exercice de l'étude de crédits.

h) Le responsable du contenu sur le site :

Ne semble pas pertinent à l'exercice de l'étude de crédits.

i) La fréquence moyenne de mise à jour :

Ne semble pas pertinent à l'exercice de l'étude de crédits.

j) Les coûts liés à la réservation de noms de domaines :

0 $

QUESTION GÉNÉRALE N^{O} G33

Pour chaque site Internet du ministère ou de l'organisme public (incluant les événements ponctuels), fournir, et ce depuis l'existence du site :

---

a) Le nom du site Web :

PORTAIL PNEUS : https://pneus.recyc-quebec.gouv.qc.ca/

b) Le nom de la firme ou du professionnel, des personnes qui ont conçu le site :

Réalisation du site par Connexe Technologies en 2017-2019.

c) Les coûts de construction du site :

Les coûts s'élèvent à : 268 000 $ en 2018-2019

d) Les coûts d'hébergement, d'entretien et de mise à jour :

Hébergement : 0 $
Soutien technique en 2020-2021 : 6 630 $ (Novexe Inc)

e) Les coûts de modernisation ou de refonte (en spécifiant combien de fois le site a été refait et les raisons du changement :

f) La fréquence journalière, hebdomadaire et mensuelle des visites ventilée par section et/ou page du site (nombre de « hits ») :

Ne semble pas pertinent à l'exercice de l'étude de crédits.

g) La fréquence moyenne de mise à jour :

Ne semble pas pertinent à l'exercice de l'étude de crédits.

h) Le responsable du contenu sur le site :

Ne semble pas pertinent à l'exercice de l'étude de crédits.

i) La fréquence moyenne de mise à jour :

Ne semble pas pertinent à l'exercice de l'étude de crédits.

j) Les coûts liés à la réservation de noms de domaines :

45 $

QUESTION GÉNÉRALE N^{O} G34

Nominations, pour 2020-2021, de mandataires, d'émissaires, de négociateurs, de médiateurs, de commissaires, d'experts, d'enquêteurs et sans en restreindre la portée :

a) la liste;
b) le nom de la personne;
c) les mandats de chacune de ces personnes;
d) le détail des contrats octroyés pour chaque mandat;
e) le résultat du travail effectué;
f) les échéances prévues;
g) les sommes impliquées.

Veuillez vous référer à la question générale 8.

QUESTION GÉNÉRALE N^{O} G37

Liste des entités administratives créées, fusionnées, scindées ou abolies sous la responsabilité du ministère en précisant les coûts de transition et les coûts de formation.

La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor pour tous les ministères et organismes.

QUESTION GÉNÉRALE N^{O} G38

La liste des ententes et leur nature, signées en 2020-2021 entre le ministère ou l'organisme et le gouvernement fédéral ou d'autres provinces canadiennes, dont la signature a été permise à la suite d'une autorisation obtenue en vertu des articles 3.11, 3.12 ou 3.12.1 de la Loi sur le ministère du Conseil exécutif ou d'une exclusion obtenue en vertu du premier alinéa de l'article 3.13 de cette même loi.

La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Québec aux relations canadiennes, et ce, pour tous les ministères et organismes.

QUESTION GÉNÉRALE N° G39

Le détail des crédits périmés et reportés pour chaque ministère et organisme par année budgétaire, et ce, pour l'année financière 2020-2021 et les prévisions pour 2021-2022.

La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor pour tous les ministères et organismes.

QUESTION GÉNÉRALE N^{O} G40

L’inventaire complet des services tarifés que le ministère et les organismes gouvernementaux qui relèvent du ministère offrent aux citoyens et les tarifs qu'ils exigent. Le coût unitaire de chacun de ceux-ci. La liste de tous les revenus autonomes (tarifs, permis, droits, redevances, etc.) du ministère et des organismes gouvernementaux qui relèvent du ministère pour les trois dernières années et les projections pour l'année 2021-2022.

L'information concernant la *Politique de financement des services publics* sera présentée au **Rapport annuel 2020-2021** des ministères et organismes.

QUESTION GÉNÉRALE N° G41

Pour chaque ministère et organisme, une copie du plan de réduction des dépenses de fonctionnement pour 2020-2021 demandé par le Secrétariat du Conseil du Trésor, et confirmé par le gouvernement en janvier 2021 pour 2021-2022.

La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor pour tous les ministères et organismes.

QUESTION GÉNÉRALE N° G42

Pour chaque ministère et organisme public, les sommes reçues en 2020-2021, ainsi que les prévisions pour 2021-2022 et 2022-2023, en provenance du gouvernement fédéral ou d'un autre gouvernement. Indiquer de façon ventilée pour chaque programme, entente ou autre, les sommes reçues, la ou les dates des versements et à quelles fins elles ont été consacrées par le ministère ou l'organisme.

Aucune somme.

QUESTION GÉNÉRALE N^{O} G43

Pour chaque ministère et organisme (y compris les agences, sociétés d'État, établissements, bureaux, organismes de l'état, comités, conseils, institutions, etc.), fournir pour l'année financière 2020-2021, en ventilant par catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.), le montant total des primes au rendement et des bonis.

Aucun

QUESTION GÉNÉRALE N^{O} G45

Pour chaque ministère et organisme (y compris les agences, sociétés d'État, établissements, bureaux, organismes de l'état, comités, conseils, institutions, etc.), fournir pour l'année financière 2020-2021, en ventilant par catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.), le montant total des primes de départ (allocations de transition), incluant les montants versés pour bris de contrat.

Le montant total des primes de départ incluant des montants versés pour des bris de contrat est de 60 530 $.

QUESTION GÉNÉRALE N^{O} G46

Pour chaque ministère et organisme dont les agences, sociétés d'État, établissements, bureaux, organismes de l'État, comités, conseils, institutions, etc., fournir pour l'année financière 2020-2021 le montant total et la ventilation par catégorie d'emploi des augmentations de salaire.

La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor pour tous les ministères et organismes.

QUESTION GÉNÉRALE N^{O} G47

Pour 2020-2021, le nombre de cadres, de dirigeants de la fonction publique incluant les sous-ministres, à qui les salaires sont versés sans qu'aucune fonction ou tâche leur soit assignée. Pour chaque personne :

a) fournir la liste des noms, des fonctions précédentes occupées et la date de cessation des fonctions;
b) fournir la liste des salaires versés et préciser le montant total dépensé par le ministère ou l'organisme.

Il n'y a pas de cadre, de dirigeant ou de sous-ministre qui reçoit une rémunération sans exercer de fonction.

QUESTION GÉNÉRALE N^{O} G48

Pour 2020-2021, le nombre de cadres, de dirigeants de la fonction publique incluant les sous-ministres, ayant été déplacés de leurs fonctions. Pour chaque personne :

a) fournir la liste des noms, des fonctions précédentes occupées et la date de cessation des fonctions;
b) fournir la liste des salaires versés.

La réponse à cette question sera transmise par le ministère du Conseil exécutif pour tous les ministères et organismes.

QUESTION GÉNÉRALE N^{O} G49

La liste exhaustive des programmes ministériels existants à la fin de l'année financière 2020-2021 et qui n'ont pas été reconduits intégralement en 2021-2022. Pour chacun de ces programmes existants en 2020-2021, donner le coût de reconduction intégral et la dépense prévue aux crédits 2021-2022 en incluant les programmes qui ont été abolis et pour lesquels la dépense sera nulle.

La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor pour tous les ministères et organismes.

QUESTION GÉNÉRALE N^{O} G50

Indiquer les nouvelles initiatives ou toutes majorations apportées à un programme existant, les montants en cause ainsi que les mesures prises pour dégager les sommes nécessaires à leur financement.

La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor pour tous les ministères et organismes.

QUESTION GÉNÉRALE N^{O} G51

Nombre d’employés ou ETC affectés au Plan Nord en 2020-2021 et prévisions pour 2021-2022.

La réponse à cette question sera transmise par la Société du Plan Nord pour tous les ministères et organismes.

QUESTION GÉNÉRALE N^{O} G52

Ventilation du budget du ministère consacré au Plan Nord pour 2020-2021 et prévisions pour 2021-2022.

La réponse à cette question sera transmise par la Société du Plan Nord pour tous les ministères et organismes.

QUESTION GÉNÉRALE N^{O} G53

Nombre d'employés ou ETC affectés à la Stratégie maritime pour 2020-2021 et prévisions pour 2021-2022.

La réponse à cette question sera transmise par le ministère des Transports du Québec pour tous les ministères et organismes.

QUESTION GÉNÉRALE N^{O} G54

Ventilation du budget du ministère consacrée à la Stratégie maritime pour 2020-2021 et prévisions pour 2021-2022.

La réponse à cette question sera transmise par le ministère des Transports du Québec pour tous les ministères et organismes.

QUESTION GÉNÉRALE N^{O} G55

Liste des aides financières accordées en vertu de programmes financés par le Fonds vert.

La réponse à cette question sera transmise par le ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques pour tous les ministères et organismes.

QUESTION GÉNÉRALE N^{O} G56

Liste des aides financières accordées en vertu de programmes financés par le Fonds des ressources naturelles/Fonds Énergie.

La réponse à cette question sera transmise par le ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles pour tous les ministères et organismes.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2021-2022
RÉPONSE DE RECYC-QUÉBEC

QUESTION GÉNÉRALE N^{O} G57

Liste des aides financières accordées en vertu de programmes financés par le Fonds du Plan Nord.

La réponse à cette question sera transmise par la Société du Plan Nord pour tous les ministères et organismes.

QUESTION GÉNÉRALE N^{o} G58

Les sommes allouées à l’externe pour tout type de service juridique et préciser la raison pour laquelle les services ont été traités à l’externe ainsi que les professionnels qui ont donné ces services.

La réponse à cette question sera transmise par le ministère de la Justice pour tous les ministères en divulguant les informations accessibles au sujet des contrats de services juridiques autorisés par la ministre de la Justice durant l'année financière, en indiquant notamment les honoraires approuvés dans la gestion de ces contrats.

QUESTION GÉNÉRALE N^{O} G59

Concernant les dépenses en informatique, pour chacun des ministères et organismes (incluant les agences, sociétés, établissements, institutions ou autres) :

---

a) la dépense totale (opération et capital) :
tel qu'établi dans la planification annuelle en ressources informationnelles (PARI)

708 381 $

b) les grands dossiers en cours :
les informations sont disponibles au tableau de bord
(site Internet - https://www.tableaudebordprojetsri.gouv.qc.ca/)

c) le nombre d'employés attitrés aux dossiers informatiques : S.O.

d) préciser le nombre en équivalent ETC et comparaison entre le nombre de ressources internes et externes dans le domaine des TI :
la réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor pour tous les ministères et organismes

e) le nombre de consultants externes attitrés aux dossiers informatiques.
veuillez vous référer à la réponse de la question 11

QUESTION GÉNÉRALE N^{O} G60

Pour chaque ministère et organisme (y compris les agences, sociétés d'État, établissements, bureaux, organismes de l'état, comités, conseils, etc.), fournir pour 2020-2021, le montant total de la masse salariale en ventilant par catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.).

La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor pour tous les ministères et organismes.

QUESTION GÉNÉRALE N^{O} G61

Pour chaque ministère et organisme (y compris les agences, sociétés d'état, établissements, bureaux, organismes de l'état, comités, conseils, etc.), fournir pour 2020-2021 le taux d'absentéisme en ventilant par catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.) :

La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor, et ce, pour tous les ministères et organismes.

QUESTION GÉNÉRALE N^{O} G63

Pour chaque ministère et organisme public incluant les cabinets ministériels et membres du conseil des ministres, le nombre total de personnes ayant bénéficié du paiement de cotisation à une association (ordre ou corporation) professionnelle en vertu de la Directive concernant le paiement par le gouvernement de cotisations à des associations (6-79) du Conseil du trésor ou de toute autre directive permettant un remboursement de ces cotisations, ventilé par association, ordre ou corporation professionnelle en indiquant :

a) la dépense totale relative au paiement des cotisations;
b) la liste des associations, ordres ou corporations professionnels auxquels le gouvernement du Québec a versé un paiement pour cotisation;
c) la liste des employés, cadres, dirigeants, ministres et juges ayant bénéficié de cet avantage.

Liste des ordres	2020-2021
CPA - ORDRE DES COMPTABLES PROFESSIONNELS AGRÉÉS DU QUÉBEC	
ORDRE DES INGÉNIEURS DU QUÉBEC	
BARREAU DU QUÉBEC	
CRHA - ORDRE DES CONSEILLERS EN RESSOURCES HUMAINES AGRÉÉS	
TOTAL	**11 485 $**

QUESTION GÉNÉRALE N^{O} 66

Pour tout sondage ou enquête d'opinion réalisés par le ministère ou l'organisme, indiquer :

a) La date;
b) La nature;
c) Les questions posées;
d) Les réponses;
e) La firme retenue;
f) Les coûts.

Firme	Sondage	Coût
LÉGER MARKETING INC.	Sondage campagne 3R - 2020-2021	4 700 $
STRATÉGIE ORGANISATION ET MÉTHODE SOM INC.	Étude comportementale 3RV	11 850 $
LÉGER MARKETING INC.	Sondage campagne Ti-Mé	6 500 $
LÉGER MARKETING INC.	Sondage pour mesurer la performance publicitaire de la campagne GMR	9 700 $

QUESTION GÉNÉRALE N^{O} G67

Pour toutes dépenses publicitaires réalisées par le ministère ou l'organisme, indiquer :
a) Le pourcentage de ces dépenses réalisées au sein de médias communautaires et le montant;
b) Le pourcentage de ces dépenses réalisées sur Internet et les médias sociaux et le montant.

Dépenses publicitaires réalisées : 2020-2021

a) Le pourcentage de ces dépenses réalisées au sein de médias communautaires et le montant;

Campagne Masse sur les réseaux sociaux 14 000 $
(3.4% de 411 982$)

Campagne de sensibilisation grand public mettant en vedette le porte-parole Ti-Mé 22 200 $
(5.8% de 381 255$)

b) Le pourcentage de ces dépenses réalisées sur Internet et les médias sociaux et le montant.

Campagne Masse sur les réseaux sociaux + RecycleMédias (tarif 2019) Valeur des placements web et papier : 3 800 000 $
Version internet des journaux (portails) 55 %
Version papier des journaux 45 %

Campagne de sensibilisation grand public mettant en vedette le porte-parole Ti-Mé
Placement média traditionnel : web 19 %, télé 75,2%, communautaire, 5,8 % 381 255 $
Placement média numérique : médias sociaux 54 %, web 42.6 %, communautaire 3.4% 411 982 $

QUESTION GÉNÉRALE N^{O} G68

Toutes sommes dépensées et actions réalisées par le ministère ou l’organisme dans le cadre de la Politique jeunesse du Québec en 2020-2021.

La réponse à cette question sera transmise par le ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration.

QUESTION GÉNÉRALE N^{O} G70

Toutes sommes dépensées et actions réalisées par le ministère ou l'organisme au sujet de la reconnaissance des acquis et des compétences des personnes immigrantes en 2020-2021.

La réponse à cette question sera transmise par le ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration.

QUESTION GÉNÉRALE N^{O} G71

Toutes sommes dépensées et actions réalisées par le ministère ou l'organisme visant la protection des renseignements personnels en 2020-2021.

La liste des contrats octroyés par le ministère ou l'organisme visant la protection des renseignements personnels en 2020-2021, s'il en est, est présentée à la réponse à la question 8.
En ce qui concerne les actions réalisées par le ministère ou l'organisme visant la protection des renseignements personnels, nous vous informons que, suivant le deuxième alinéa de l'article 29 de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (RLRQ, c. A-2.1), nous nous devons de refuser de confirmer l'existence ou de donner communication de renseignements dont la divulgation aurait pour effet de réduire l'efficacité d'un programme, d'un plan d'action ou d'un dispositif de sécurité destiné à la protection d'un bien ou d'une personne.

QUESTION GÉNÉRALE N^{O} G72

Toutes sommes dépensées et actions réalisées par le ministère ou l'organisme dans le cadre de la Politique culturelle du Québec en 2020-2021.

La réponse à cette question sera transmise par le ministère de la Culture et des Communications.

QUESTION GÉNÉRALE N^{O} G97

Toutes sommes dépensées et actions réalisées par le ministère ou l'organisme en 2020-2021 au sujet du Plan pour une économie verte 2020-2030.

La réponse à cette question sera transmise par le ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques.

QUESTION GÉNÉRALE N^{O} G98

Toutes sommes dépensées et actions réalisées par le ministère ou l'organisme en 2020-2021 au sujet de la Stratégie gouvernementale de développement durable 2015-2020.

La réponse à cette question sera transmise par le ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques.

QUESTION GÉNÉRALE N^{O} G99

Toutes sommes dépensées et actions réalisées par le ministère ou l'organisme en 2020-2021 au sujet de la Stratégie québécoise de l'eau 2018-2030.

La réponse à cette question sera transmise par le ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques.

QUESTION GÉNÉRALE N^{O} G105

Au sujet des mesures de télétravail ou de travail à distance, en 2020-2021, au sein du ministère ou de l'organisme :

a) Nombre d'employés au total en ayant bénéficié;
b) Nombre d'employés en bénéficiant toujours au 31 mars 2021;
c) Proportion de l'effectif total du ministère ou de l'organisme en ayant bénéficié.

La réponse à cette question sera transmise par le le Secrétariat du Conseil du trésor, et ce, pour tous les ministères et organismes.

QUESTION GÉNÉRALE N^{O} G106

Coût total des primes COVID-19 accordées au sein du ministère ou de l'organisme, montant individuel de ces primes et nombre d'employés qui en ont bénéficié en 2020-2021.

La réponse à cette question sera transmise par le le Secrétariat du Conseil du trésor, et ce, pour tous les ministères et organismes.

QUESTION GÉNÉRALE N^{O} G107

Nombre de mises à pieds et de non-renouvellement de contrats découlant de la pandémie de la COVID-19, au sein du ministère ou de l'organisme, en 2020-2021.

La réponse à cette question sera transmise par le le Secrétariat du Conseil du trésor, et ce, pour tous les ministères et organismes.

QUESTION GÉNÉRALE N^{O} G108

Sommes dépensées par le ministère ou l'organisme en 2020-2021 au sujet de l'acquisition de matériel pour fins de télétravail (Tablettes, cellulaires, aménagement de bureau, remboursement de frais d'internet, etc.)

Veuillez vous référer à la question générale 8.

QUESTION GÉNÉRALE N^{O} G109

Sommes dépensées par le ministère ou l'organisme en 2020-2021 en matière de sécurité informatique en spécifiant précisément les sommes dépensées en frais de consultants en sécurité informatique.

Veuillez vous référer à la question générale 8.

QUESTION GÉNÉRALE N^{O} G110

Sommes dépensées par le ministère ou l'organisme en 2020-2021 pour l'acquisition de services de vidéo-conférence (ZOOM, Teams, etc.) :

a) Liste des contrats;
b) Nom du fournisseur;
c) Montant déboursé.

Veuillez vous référer à la question générale 8.

QUESTION GÉNÉRALE N^{O} G111

Sommes dépensées par le ministère ou l'organisme en 2020-2021 en matière de remboursement aux employés pour l'achat de matériel requis pour le télétravail.

Sommes dépensées en matière de remboursement aux employés pour l'achat de matériel requis pour le télétravail :

En date du 31 mars 2021	11 707 $

QUESTION GÉNÉRALE N^{O} G112

Nombre d’employés ayant été absent du travail pour cause de quarantaine liée à la COVID-19 ou en retrait préventif lié à la COVID-19 au sein du ministère ou de l’organisme en 2020-2021 ainsi que l’estimation des coûts en découlant.

La réponse à cette question sera transmise par le le Secrétariat du Conseil du trésor, et ce, pour tous les ministères et organismes.

QUESTION GÉNÉRALE N^{O} G113

Concernant toute mesures de soutien aux employés en matière de santé mentale, au sein du ministère ou de l'organisme en 2020-2021 :

a) Les sommes dépensées;
b) Le nombre de demandes au Programme d'aide aux employés (PAE);
c) Les sommes dépensées spécifiquement en ressources externes en la matière.

---

a) Les sommes dépensées :	4 501.00 $
c) Les sommes dépensées spécifiquement en ressources externes en la matière :	500.00 $

Les informations relatives aux contrats octroyés à des firmes externes sont disponibles sur le système électronique d'appel d'offres du gouvernement du Québec : https://www.seao.ca/ ainsi qu'aux engagements financiers de 25 000$ et plus qui feront l'objet d'une étude particulière par la Commission de l'administration publique.

QUESTION GÉNÉRALE N^{O} G114

Concernant l'achat de matériel de protection individuel par le ministère ou l'organisme en 2020-2021 :

a) Total des dépenses réalisées;
b) Type de matériel de protection acquis (gants, gels, visières, etc.);
c) Liste des fournisseurs retenus;
d) Coûts d'installation;
e) Liste des contrats accordés et montants déboursés;
f) Si les contrats ont été accordés de gré à gré, en fournir le motif;

---

a) Total des dépenses réalisées	3 800 $
b) Type de matériel de protection acquis (gants, gels, visières, etc.);	
Blouses	- $
Gants	39 $
Gel	1 748 $
Lingettes	- $
Masques	195 $
Visières	- $
Lunettes de protection	- $
Autres	1 818 $
c) Liste des fournisseurs retenus	
Lalema Inc	
Novexoco	
AMP Digital Inc.	
Ivcom Inc.	
Distillerie Noroi	
d) Coûts d'installation	0 $
Aucun coût d'installation	
f) Si les contrats ont été accordés de gré à gré, en fournir le motif	
Un contrat d'approvisionnement peur être conclut de gré à gré si le montant est inférieur aux seuils d'appel d'offres déterminés pas les accords de libéralisation.	

Pour les contrats de plus de 25 000$, l'information se trouve aux engagements financiers qui feront l'objet d'une étude particulière par la Commission de l'administration publique et ces informations sont aussi disponibles sur le système électronique d'appel d'offres du gouvernement du Québec : https: //seao.ca/

QUESTION GÉNÉRALE N^{O} G115

Concernant l'entretien ménager et la désinfection des locaux du ministère ou de l'organisme en 2020-2021, fournir :

a) Le total des sommes dépensées;
b) Le nom des fournisseurs retenus;
c) La liste des contrats.

---

a) Le total des sommes dépensées :

Aucune somme n'a été dépensée pour l'entretien ménager et la désinfection des locaux, car ces services sont inclus dans les baux, voir la question générale 17 pour plus de détails sur nos baux.

b) Le nom des fournisseurs retenus:
N/A

c) La liste des contrats:

Bureau de Montréal:	bail avec Université du Québec à Montréal
Bureau de Québec:	bail avec 300 Saint-Paul QUÉBEC INC.

QUESTION GÉNÉRALE N^{O} G117

Coût total de mise en place de mesures découlant des visites de la CNESST dans les locaux du ministère ou de l'organisme ainsi qu'une liste des recommandations effectuées.

Aucune visite

ÉTUDE DES CRÉDITS 2021-2022
RÉPONSE DE RECYC-QUÉBEC

QUESTION GÉNÉRALE N° G120

Liste ventilée par bénéficiaire et par mode d'octroi (soumission publique, sur invitation ou contrat négocié) de tous les contrats octroyés par un ministère ou un organisme en 2020-2021 et qui ont fait l'objet de coûts additionnels autorisés par le sous-ministre ou le dirigeant de l'organisme public, comme il est prévu à l'article 17 de la Loi sur les contrats des organismes publics, en indiquant :

a) le nombre d'autorisations;
b) le nom du professionnel ou de la firme faisant l'objet de cet octroi;
c) le nom de tous les sous-traitants associés au contrat et faisant l'objet de cet octroi;
d) le montant accordé;
e) les motifs de la demande.

Depuis le 25 janvier 2019, RECYC-QUÉBEC est assujettie à la Loi sur les contrats des organismes publics. Aucune autorisation n'a été requise en ce sens depuis cette date.

Ces informations sont toutefois disponibles sur le système électronique d'appel d'offres du gouvernement du Québec : https://seao.ca/

QUESTION GÉNÉRALE N^{O} G121

Liste détaillée de tous les contrats accordés en vertu des articles 118 et 123 de la Loi sur la santé publique, en indiquant :

a) le nom du professionnel ou de la firme;
b) les noms de tous les sous-traitants associés au contrat, leur mandat et le résultat (rapport ou document final);
c) le coût;
d) l'état de prestation des services;
e) l'échéancier.

La réponse à cette question sera transmise par le ministère de la Santé et des Services sociaux.

QUESTION GÉNÉRALE N^{O} G122

Liste ventilée par bénéficiaire et par mode d'octroi (soumission publique, sur invitation ou contrat négocié) de tous les contrats octroyés par un cabinet ministériel en 2020-2021, en indiquant, pour chaque contrat :

a) les noms du professionnel ou de la firme;
b) les noms de tous les sous-traitants associés au contrat, leur mandat et le résultat (rapport ou document final);
c) le coût;
d) l'échéancier;
e) dans le cas d'un octroi par soumission, les noms des soumissionnaires et le montant des soumissions.

Référer à la réponse de la question 8.

QUESTION GÉNÉRALE N^{O} G123

Nombre de demandes d'accès à l'information par ministère et organisme en 2020-2021:

a) le montant total facturé et récolté découlant des demandes d'accès à l'information;
b) le nombre de refus (avec mention de la raison ou de l'article);
c) le nombre de demandes ayant été traitées dans un délai de 20 jours;
d) le nombre de demandes ayant été traitées dans un délai de 30 jours.

L'information concernant les demandes d'accès à l'information sera présentée au Rapport annuel 2020-2021 des ministères et organismes.

QUESTION GÉNÉRALE N^{O} G126

Pour le ministère et chacun de ses organismes, en 2020-2021, indiquer le nombre de divulgations d'actes répréhensibles reçues, le nombre d'enquêtes (débutées, en cours ou terminées), ainsi que le nombre de divulgations fondées, y compris celles ayant mené à des mesures correctives. Préciser, pour chaque divulgation, la catégorie d'actes répréhensibles visée à l'article 4 de la Loi facilitant la divulgation d'actes répréhensibles à l'égard des organismes publics (2016, chapitre 34).

L'information concernant les divulgations d'actes répréhensibles sera présentée au Rapport annuel 2020-2021 des ministères et des organismes ainsi qu'au Rapport annuel d'activités 2020-2021 du Protecteur du citoyen.

QUESTION GÉNÉRALE N^{O} G127

Nombre de postes ouverts pour les années financières 2020-2021 et 2021-2022; et nombre de postes comblés pour chaque catégorie d'emploi présente au sein du ministère.

Référer à la réponse de la question G15m.

QUESTION GÉNÉRALE N^{O} G128

Veuillez indiquer les montants qui ont été alloués à la rémunération des stages depuis 2016.

a) Nombre de stagiaires reçus;
b) Heures de stages effectués;
c) Rémunération totale déboursée.

Aucun pour 2021-2022.

QUESTION GÉNÉRALE N^{O} G130

Veuillez fournir une liste des actions effectuées dans le ministère ou l'organisme en lien avec le PACC 2020, pour 2019-2020, incluant :

a) les sommes dépensées pour chaque action;
b) le nombre d'ETC dédiés au suivi ou à la mise en oeuvre de chaque action.

La réponse à cette question sera transmise par le ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques.

QUESTION GÉNÉRALE N^{O} G132

Faire une liste de toutes les analyses différenciées selon les sexe (ADS+) effectuées au sein de tous les ministères et tous les organismes. Donner le coût pour effectuer chacun de ces analyses en ETC ou le montant du contrat octroyé.

La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat à la condition féminine

Étude des crédits 2021-2022

Renseignements particuliers de l’opposition officielle

Société québécoise de récupération et de recyclage

(RECYC-QUÉBEC)

Avril 2021

ÉTUDE DES CRÉDITS 2021-2022
RÉPONSE DE RECYC-QUÉBEC

QUESTION PARTICULIÈRE N^{O} 1a) b)

1. Pour chacun des organismes, agences, ou autres relevant du ministère pour l'année 2020-2021, indiquer :

a) la liste des des employés et des membres du conseil d'administration, en indiquant le poste qu'ils occupent et leur rémunération;
b) la liste des personnes qui ont été nommées ou qui ont vu leur mandat renouvelé en indiquant : leur nom, leur titre, la date du début et de la fin de leur mandat, leur rémunération et leur cv;
c) leur frais de déplacement, de repas, de voyage et de représentation.

---

a) Membres du conseil d'administration

Conseil d'administration actuel

MEMBRES en poste au 28 février 2021		**Mandat**		
		Début	Fin par décret	Membre encore en poste, en continuité de son mandat
Clerc, Patrice	Membre	2019-08-21	2023-08-20	
Delisle, Michel	Membre	2013-05-29	2023-08-20	
Derome, Bertrand	Membre	2019-08-21	2023-08-20	
Fradette, Léo	Membre	2019-08-21	2023-08-20	
Gagné, Sonia	Présidente-directrice générale	2018-03-28	2023-03-27	
Gignac, Hélène	Membre	2019-08-21	2023-08-20	
Giroux, Michel	Membre	2013-05-29	2023-08-20	
Hardy, Jeanne	Membre	2016-10-12	2020-10-11	
Joizil, Karine	Présidente du conseil	2016-04-20	2021-08-19	
Laberge, Monique	Membre	2013-05-29	2016-08-28	**
Racine, Valérie	Membre	2013-05-29	2023-08-20	

Fin de mandat au courant de l'année financière
Aucun

Notes :
* À l'exception de la présidente-directrice générale, les membres du conseil d'administration agissent à titre gracieux.
** Membre encore en poste, en continuité de son mandat

ÉTUDE DES CRÉDITS 2021-2022
RÉPONSE DE RECYC-QUÉBEC

QUESTION PARTICULIÈRE NO 1c)

1. Pour chacun des organismes, agences, ou autres relevant du ministère pour l'année 2020-2021, indiquer :

c) leur frais de déplacement, de repas, de voyage et de représentation.
(excluant la présidente - directrice générale)

Membres du conseil d'administration	Frais de déplacement et de voyage		Frais de repas	Représen-tation	Réunions du conseil d'administration (repas et loc. de salle)
	Héber-gement	Déplacement (kilométrage, essence, location auto, train, taxi)			
Total	0 $	133 $	0 $	0 $	51 $

QUESTION PARTICULIÈRE N^{O} 02

Liste de toutes les formations (incluant les formations continues et celles menant à l'obtention d'une certification ou d'un diplôme), conférences, ateliers, journées d'activités, activités de développement, sommets, congrès ou autres activités auxquelles ont participé les employés du ministère et des organismes qui en relèvent au cours de l'année 2020-2021. Indiquer :

a) le lieu;
b) le coût;
c) la ou les dates de participations;
d) le nombre de participants;
e) le nom de la personne ou de l'organisme ayant offert l'activité;
f) le nom de la formation ou de l'activité.

TYPE DE LA FORMATION	COÛTS EXTERNES	NOMBRE DE JOURS PARTICIPANTS
Formation en développement personnel	1 500 $	19.3
Formation en développement spécifique	21 095 $	195.4
Formation à l'Ordre des comptables professionnels agréés	4 520 $	12.8
Formation en communication	4 770 $	43.0
Colloque, Congrès, conférence	3 419 $	112.0
Atelier de planification stratégique	- $	-

QUESTION PARTICULIÈRE NO 3

Sommes dépensées en 2020-2021 (et prévisions pour 2021-2022) par le ministère et chacun de ses organismes pour l'informatique et les technologies de l'information. Ventiler selon la catégorie de dépenses, soit s'il s'agit d'achat de logiciels ou de licences, de matériel ou de services professionnels (interne, externe ou du CSPQ).

Veuillez vous référer à la question générale no 57.

QUESTION PARTICULIÈRE N^{o} 6

Liste de tous les frais de traduction et des documents traduits pour le ministère et chacun de ses organismes en 2020-2021. Fournir la liste des contrats octroyés, le nom des firmes retenues et les coûts.

ORGANISMES	DESCRIPTION MANDAT	MONTANT
COMMUNICATIONS TRANSCRIPT	Traduction rapport annuel Recyc -Québec; Modernisation de la collecte sélective ; Plan opérationnel & financier-Table Optimisation - modernisation de la consigne; Mini guide portant sur le compostage domestique et optimisation des emballages alimentaires ; Entente de partenariat avec Circle Economy; Projet Villes et régions circulaires du Canada; Autres documents et présentations.	6 713 $
GESTIONS VAILZELLA INC.	Traduction simultanée français-anglais-Modernisation de la consigne.	1 300 $

QUESTION PARTICULIÈRE N^{O} 8

Pour le ministère et chacun des organismes, agences, conseils, comités ou autres qui en relèvent, indiquer pour 2020-2021 :

a) la liste de tous les concours et tirages effectués;

b) les prix remis aux gagnants des concours et des tirages, ainsi que la valeur de ces prix;

c) l'objectif visé par la tenue de chacun des concours;

d) la liste des concours qui ont pris fin.

Aucun

QUESTION PARTICULIÈRE N^{O} 9

Pour le ministère et chacun des organismes qui en relèvent, concernant les campagnes de publicité et de sensibilisation, fournir pour 2020-2021:
- **le nom de toutes les campagnes;**
- **les coûts de ces campagnes;**
- **le nom de la firme ou du professionnel retenu pour la réaliser;**
- **les dates de diffusion de la campagne;**
- **les objectifs visés par chaque campagne.**

NOM ET TYPE DE L'ÉVÉNEMENT	BUT VISÉ	FOURNISSEURS	COÛT
Campagne grand public de sensibilisation à la gestion des matières résiduelles-tarif 2019	Planification et achats médias campagne gestion des matières résiduelles	CHALLENGE AGENCE-CONSEIL EN MÉDIAS INC.	13 000 $
	Création et production de la campagne intégrée portant sur la gestion des matières résiduelles.	LG2 QUÉBEC INC.	64 000 $
Campagne avec le porte-parole Ti-Mé (2020-2021)	Campagne publicitaire intégrée mettant en vedette le porte-parole Ti-Mé sur la gestion des matières résiduelles	LES PRODUCTIONS CLAUDE MEUNIER INC.	150 000 $
	Production de la campagne grand public, sur la gestion des matières résiduelles, avec le porte-parole Ti-Mé	LES ÉVADÉS INC.	334 391 $
	Campagne de masse, sensibilisation à la gestion des matières résiduelles	CENTRE D'ACQUISITIONS GOUVERNEMENTALES / CENTRE DE SERVICES PARTAGÉS DU QUÉBEC	829 580 $
Campagne application mobile	Production d'éléments visuels web pour promouvoir l'utilisation de l'application mobile et des trucs pour bien trier	LES ÉVADÉS INC.	10 000 $

QUESTION PARTICULIÈRE N^{O} 10

Pour le ministère et chacun des organismes qui en relèvent, la liste des programmes de financement ou de subventions, le montant global attitré au programme, la direction du ministère ou l'organisme qui en a la gestion, en indiquant pour chacun, pour 2020-2021 :
a) le nom et la nature des projets qui ont obtenu un financement ou une subvention;
b) le nom du ou des organismes bénéficiaires;
c) le montant qui leur a été accordé.

Fournir également la liste des projets qui ont été rejetés pour chaque programme et les raisons du rejet.

ORGANISME BÉNÉFICIAIRES	NOM ET NATURE DU PROJET	MONTANT

Technologie, procédés et développement des marchés

VOLET 2 - Investissements dans les opérations et les installations		
9288-3354 QUÉBEC INC. (BIO-NORD)	Acquisition d'équipement pour composter les résidus marins.	7 545 $

Économie sociale et mobilisation des collectivités -Organismes communautaires locaux & régionaux, (Programme d'Initiatives Locales en Environnement -PILE)

VOLET 3 - Appui à des actions d'information, de sensibilisation et d'éducation (ISÉ) en faveur de la réduction à la source, du réemploi et du recyclage (3R)		
FONDATION DE L'ÉCOLE PLANÉTAIRE DE ST-MATHIEU-DU-PARC	Projet économie sociale	2 395 $

Performance centres de tri -Appel à proposition Volet I

SOLENO INC.	Ligne pilote pour la compatibilité.	100 000 $

Programme gestion des matières résiduelles des Constructions Rénovation Démolition CRD

3RMCDQ	Implantation de meilleures pratiques pour recyclage du bois et gypse	37 198 $
CERMIM	Recyclage de bardeaux dans l'asphalte	38 668 $
SANEXEN PHASE B-C	Valorisation des fractions fines	764 $

Programme de performance dans le secteur des ICI

9238-4627 QUÉBEC INC. (MATT CANADA)	Modification d'équipements de production permettant le recyclage de composantes d'un matelas et d'un sommier	33 126 $
CERMIM - PROJET CORDAGES	Valorisation des cordages générés par le secteur de la pêche, du transport maritime et aérien	20 497 $
CTTEI - CONSORTIUM MUTREC	Valorisation de textiles provenant de vêtements corporatifs, uniformes et invendus	15 982 $
GROUPE IMMOBILIER DESJARDINS	Acheminement de matériel de bureau dans des pays en voie de développement	22 500 $
SYNERGIE ÉCONOMIQUE LAURENTIDES	Projet pilote d'emballage de 6 collectes de porte-à-porte pour les emballages de distribution qui ne sont pas dans la collecte sélective	19 500 $

ORGANISME BÉNÉFICIAIRES	NOM ET NATURE DU PROJET	MONTANT

Programme du compostage municipal - Domestique et Communautaire- PTMOBC/ACDC

MUNICIPALITÉ DE LA CORNE	Aide PTMOBC/ACDC, cadre 2 (financement de l'équipement de compostage domestique et communautaire pour les municipalités)	45 000 $
MUNICIPALITÉ DE L'ÎLE-DU-GRAND-CALUMET	Aide PTMOBC/ACDC, cadre 2	2 845 $
MUNICIPALITÉ DE MILLE-ISLES	Aide PTMOBC/ACDC, cadre 2	2 325 $
MUNICIPALITÉ DE NOTRE-DAME-DES-SEPT-DOULEURS	Aide PTMOBC/ACDC, cadre 2	1 731 $
MUNICIPALITÉ DE SAINT-FÉLIX-DE-DALQUIER	Aide PTMOBC/ACDC, cadre 2	45 000 $
MUNICIPALITÉ DE SAINT-FÉLIX-DE-KINGSEY	Aide PTMOBC/ACDC, cadre 2	30 858 $
MUNICIPALITÉ DU CANTON DE LANDRIENNE	Aide PTMOBC/ACDC, cadre 2	45 000 $
MUNICIPALITÉ PAROISSE DE SAINT-MARC-DE-FIGUERY	Aide PTMOBC/ACDC, cadre 2	45 000 $
MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DE D'AUTRAY	Aide PTMOBC/ACDC, cadre 2	4 272 $

Programme récupération et de valorisation des réfrigérateurs et congélateurs domestiques

CARREFOUR ENVIRONNEMENT SAGUENAY	Prise en charge complète des appareils de réfrigération et congélation en préparation à la nouvelle REP	58 845 $
PURESPHERA	Prise en charge complète des appareils de réfrigération et congélation en préparation à la nouvelle REP	717 075 $
PURESPHERA ET PART.	Prise en charge complète des appareils de réfrigération et congélation en préparation à la nouvelle REP	425 340 $

Programme de la Stratégie québécoise de l'eau - Bannissement plastique à usage unique

GRAME	Élimination des plastiques à usage unique	33 886 $
LA VAGUE	Élimination des plastiques à usage unique	58 146 $
LION D'OR	Élimination des plastiques à usage unique	36 068 $
MANICOUAGAN	Élimination des plastiques à usage unique	35 011 $
MRC DE ROUSSILLON	Élimination des plastiques à usage unique	40 000 $
VILLE DE MATANE	Élimination des plastiques à usage unique	22 582 $

Plan d'action GMR 2019-2024

Action 2.1- Programme de soutien, de modernisation et d'arrimage avec les besoins et marchés (incluant projets pilotes)

DAIJI LOCATION	Achat d'une chargeuse en remplacement de l'existante	87 097 $
GFL	Modernisation du centre de tri de St-Hubert	375 000 $
RÉCUPÉRATION FRONTENAC INC.	Diagnostic des opérations pour modernisation du centre de tri.	11 529 $
RÉCUPÉRATION MAURICIE	Diagnostic des lieux pour modernisation du centre de tri	13 619 $
RÉGIE GASPÉSIE	Diagnostic des lieux pour modernisation du centre de tri	9 074 $
RRGMR_PORTNEUF	Étude de faisabilité pour moderniser le centre de tri des CRD	9 184 $
VALORIS	Diagnostic des activités de tri des résidus CRD et étude d'opportunités	15 000 $

ORGANISME BÉNÉFICIAIRES	NOM ET NATURE DU PROJET	MONTANT

Action 3.1 Programme de soutien au développement des débouchés et d'innovations technologiques

CRB INNOVATIONS	Projet pilote, valorisation énergétique: textiles sanitaires usés et résidus du CIUSSSE.	125 000 $
GAGNON GROUPE	Implantation, dans un lieu existant, d'équipement pour débuter ou accroitre. Projet de conditionnement et du sur tri, de pré commercialisation et de commercialisation du polystyrène	320 950 $
KRUGER	Analyse de marché. Étude sur les intrants de l'usine de cogénération de Bromptonville	16 904 $
LEMIEUX PIÈCES D'AUTO	Diagnostic des opérations. Réutilisation, recyclage et valorisation de pièces automobile usagées	10 913 $
MODIX	Révision du plan d'affaires - seconde ligne de production	7 000 $
MRC DE BELLECHASSE	Étude de faisabilité technique et économique Étude comparative des options de traitement des matières organiques	17 500 $
OUELLET TOURBIÈRE (LITIÈRE)	Étude de faisabilité technique et économique Litière animale fabriquée à partir des ballots de papiers mixtes	14 000 $
PLASTIQUES D.C.	Modernisation d'une installation existante/améliorer la qualité. Amélioration de la qualité et de production du Polyoléfine	500 000 $
RÉGIE GASPÉSIE	Transformation locale de certaines matières plastiques (sacs, films et autres). Étude pour identifier des débouchés locaux pour différents types de plastiques issus du centre de tri.	7 497 $
RÉGIE GASPÉSIE	Transformation locale de fibres mélangées. Étude pour identifier des débouchés locaux pour les fibres issus du centre de tri.	6 300 $
RÉGIE GASPÉSIE	Valorisation locale de verre conditionné. Étude pour identifier des débouchés locaux pour le verre issu du centre de tri.	8 750 $
RV2 TECHNOLOGIES	Projet Pilote. Verre microniser (dans les installations de Verrox) pour ensuite le traiter et obtenir silice précipitée	121 000 $
TRANSTECHNIKA	Pot de semis de 4 pouces en papier recyclé	11 275 $
UNIVALOR	Analyse de marché. Nouvelle technologie de recyclage de plastiques mélangés ciblée sur l'écosystème québécois	8 722 $
VIKING RECYCLING	Analyse de marché. Ligne de traitement des fibres à Montréal qui serait dédiée au recyclage des déchets de tapis générés principalement au Québec	6 992 $
VILLE DE LÉVIS	Étude de faisabilité technique et économique. Optimisation de la collecte des matières organiques de la Ville de Lévis	16 664 $

ORGANISME BÉNÉFICIAIRES	NOM ET NATURE DU PROJET	MONTANT

Action 13.1- Programme de soutien pour consolider les symbioses territoriales et poursuivre leur développement au Québec

CDD	Soutien pour consolider les symbioses territoriales	72 000 $
CONSEIL RÉG. DE L'ENVIRONNEMENT DE L'OUTAOUAIS	Soutien pour consolider les symbioses territoriales	46 080 $
CRE CAPITALE-NATIONALE	Soutien pour consolider les symbioses territoriales	72 000 $
CRE MAURICIE	Soutien pour consolider les symbioses territoriales	72 000 $
LANAUDIÈRE ÉCONOMIQUE	Soutien pour consolider les symbioses territoriales	72 000 $
MRC DE LA HAUTE-YAMASKA	Soutien pour consolider les symbioses territoriales	61 368 $
MRC DE MONTMAGNY	Soutien pour consolider les symbioses territoriales	48 886 $
PME MTL EST-DE-L'ILE	Soutien pour consolider les symbioses territoriales	72 000 $
SADC ABITIBI-OUEST	Soutien pour consolider les symbioses territoriales	51 084 $
SADC CÔTE-NORD	Soutien pour consolider les symbioses territoriales	72 000 $
SADC DU KAMOURASKA	Soutien pour consolider les symbioses territoriales	72 000 $

ÉTUDE DES CRÉDITS 2021-2022
RÉPONSE DE RECYC-QUÉBEC

QUESTION PARTICULIÈRE N° 100

État de situation, au 31 mars 2021, des débouchés du verre au Québec. Fournir les avis et les études produites par le ministère ou commandées par le ministère afin :

a) d'améliorer le traitement et le recyclage du verre au Québec;

b) la possibilité de consigner tous les contenants de verre.

État de la situation au 31 mars 2021 des débouchés du verre au Québec :

Bien que la situation du verre ne soit pas encore considérée comme réglée, le recyclage du verre au Québec avance doucement dans la bonne direction.

Le Bilan de gestion des matières résiduelles de RECYC-QUÉBEC réalisé en 2015 faisait état d'un taux de recyclage de seulement 14 % pour l'ensemble du verre généré. Les données du Bilan 2018 de la gestion des matières résiduelles au Québec, réalisé par RECYC-QUÉBEC, indiquent que 28 % du verre généré par les résidences a été acheminé au recyclage en 2018. Ce chiffre est donc en hausse par rapport à 2015, bien qu'il reste encore 72 % du verre qui est soit mis dans les déchets par les citoyens, soit rejeté par les centres de tri ou destiné à d'autres fins que le recyclage (utilisé dans les lieux d'enfouissement comme matériel de recouvrement ou autres usages).

Initiatives récentes :

Dans les dernières années, la société d'État a soutenu des projets visant à améliorer le tri et à développer de nouveaux débouchés pour le verre de la collecte sélective par un apport financier de plus de 4 millions de dollars au cours des cinq dernières années.

Ce soutien s'est matérialisé par un appui à des projets de micronisation du verre pour le béton, la production de dalles écologiques à partir de verre et l'implantation de trieurs optiques afin de récupérer le verre de la collecte sélective. Il est toutefois important de constater que ces débouchés prennent du temps à se positionner dans leurs marchés et peinent à créer une demande constante et croissante.

Prévisions des démarches pour 2021-2022 :

RECYC-QUÉBEC continuera ses travaux d'analyse et de soutien de la filière quant à la mise en place d'options de récupération pour le verre et quant au développement de débouchés diversifiés.

Suite à l'annonce de l'élargissement de la consigne le 30 janvier 2020, notamment aux contenants de verre prêt à boire de 100 ml à 2L, la Société des alcools du Québec, l'association des brasseurs ainsi que d'autres associations représentant la quasi-totalité des contenants de boissons en verre au Québec, soit plus de 120 000 tonnes annuellement, travaillent en collaboration au sein d'un consortium sur la modernisation de la consigne. La gestion de la fin de vie du verre afin d'atteindre des taux de récupération et de recyclage de 75 % en 2025 et de 90 % en 2030 fait partie des analyses en cours sur la modernisation de la consigne.

De plus, dans le cadre de programmes d'aide financière annoncés début de 2020 en marge de l'annonce par le gouvernement de la modernisation du système de collecte sélective, plus de 30 M$ ont été annoncés pour soutenir le développement des filières, dont le verre. Au cours des derniers mois, plusieurs entreprises ayant des projets de conditionnement de verre ont déposé une demande dans l'un des différents programmes d'aide financière mis en place, notamment le programme de 8 M$ pour le soutien au développement au remploi et du recyclage des contenants de boissons au Québec. Ceux-ci visent à accroître de façon importante la capacité de traitement du verre au Québec au cours des prochaines années ou à sécuriser des débouchés pour des installations de traitement du verre déjà existantes.

RECYC-QUÉBEC a récemment agréé un nouveau conditionneur de verre pour la consigne, en prévision de la modernisation et l'élargissement de celle-ci à l'automne 2022.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2021-2022
RÉPONSE DE RECYC-QUÉBEC

QUESTION PARTICULIÈRE N° 102

État de la mise en place, au 31 mars 2021, de l'élargissement de la consigne au Québec. Fournir avis, études et analyses produites par le ministère ou commandés par celui-ci afin :
a) d'évaluer le nombre d'entreprises qui auront la responsabilité financière, opérationnelle et communicationnelle du nouveau système ;
b) d'identifier les projets pilotes qui seront mis en place dans certaines municipalités du Québec afin d'évaluer le nouveau système de consigne ;
c) d'évaluer les objectifs de récupération prévus par le ministère ;
d) Fournir une ventilation des sommes engagées en 2021-2022 pour l'élargissement de la consigne.

Le 30 janvier 2020, le gouvernement du Québec annonçait la modernisation de la consigne et son élargissement à tous les contenants de boissons mis en marché au Québec de 100 ml à 2L en plastique, verre, métal et carton multicouches. Plus de quatre milliards de contenants seront désormais consignés annuellement. Le projet de loi 65, présenté en septembre 2020 a été adopté en mars 2021 à l'unanimité. Les travaux réglementaires termineront à l'automne 2021.

Depuis le début du printemps 2020, plusieurs associations de producteurs se sont réunies au nom d'un « consortium sur la modernisation de la consigne ». Ce consortium réunit aujourd'hui les organisations suivantes :

- Association des brasseurs du Québec (ABQ);
- Association canadienne des boissons (CBA);
- Conseil de la transformation alimentaire du Québec (CTAQ);
- Société des alcools du Québec (SAQ);
- Association des négociants embouteilleurs de vins (ANEV);
- Conseil du vin du Québec (CVQ);
- Association des producteurs de cidres du Québec;
- Conseil des industriels laitiers du Québec (CILQ);
- Conseil canadien du commerce de détail (CCCD);
- Association des détaillants en alimentation du Québec (AQDA);
- Association des restaurateurs du Québec (ARQ);
- Restaurants Canada.

L'ABQ, le CBA, le CTAQ, l'ANEV et le CILQ ont créé à l'automne 2020 une nouvelle organisation à but non lucratif, soit l'Association québécoise de récupération des contenants de boisson (AQRCB).

Le consortium est somme toute représentatif de l'industrie, notamment puisque ces associations représentent les entreprises qui mettent en marché au Québec la quasi-totalité des volumes de boissons visées par la modernisation de la consigne.

Les producteurs et premiers metteurs en marché visés par la nouvelle consigne devront se réunir autour d'un gestionnaire de consigne unique et dédié, reconnu par RECYC-QUÉBEC. Celui-ci sera responsable de la mise en place du futur réseau de récupération et d'assurer le cheminement des matières dans la chaîne de valeur en vue de leur recyclage. Des recommandations via un plan opérationnel et financier ont été déposées par l'industrie auprès du gouvernement en février et en mars 2021.

Depuis le début de l'année 2020, RECYC-QUÉBEC accompagne les producteurs et premiers metteurs en marché de boissons afin d'offrir un support à la coordination de leurs travaux et réaliser des études, telles que le sondage comportemental citoyen présenté aux parties prenantes en mars 2021 ou la modélisation opérationnelle et financière d'une option de réseau de récupération hybride, c'est-à-dire à géométrie variable quant à l'implication des détaillants en alimentation et la mise en place de nouveaux dépôts dédiés au retour des contenants de boissons. De plus, en collaboration avec Boissons Gazeuses Environnement, RECYC-QUÉBEC a contribué au développement et au support financier de projets pilotes qui permettront de tester différents concepts techniques, d'expérience citoyenne, et ce, en collaboration avec plusieurs

parties prenantes, notamment les municipalités, les détaillants et certaines organisations à but non lucratif à vocation sociale ou environnementale. Ces pilotes seront mis en place dans plusieurs régions du Québec et selon différents contextes démographiques entre la fin du mois de juillet 2021 et la fin janvier 2022. Un plan de communication soutiendra l'ensemble des pilotes.

Le MELCC a lancé en novembre 2020 le comité conjoint sur la règlementation et modalités d'application particulière, composé des parties prenantes de la consigne dont des représentants des producteurs de boissons, des détaillants, des municipalités, des communautés autochtones, des organismes à but non lucratif à vocation environnementale ainsi que de certains ministères et organismes gouvernementaux. Les travaux qui se termineront au printemps 2021 ont pour objectif d'alimenter les travaux réglementaires.

Sommes engagées en 2021-2022 :

- 1.7 M$ de RECYC-QUÉBEC : Accompagnement de l'industrie pour des études, analyses et projets pilotes. Un budget additionnel de 700 000 $ a été ajouté en mars 2021 afin de permettre le soutien pilotes supplémentaires ainsi que le développement d'un plan de communication pour tous les pilotes.
- 8 M$ de RECYC-QUÉBEC dans un programme d'aide financière : Soutien au développement du réemploi et du recyclage des contenants de boissons au Québec (fin du programme le 31 mars 2023)

QUESTION PARTICULIÈRE N° 103

Fournir les prévisions budgétaires liées aux coûts des mesures pour la mise en place et la pérennisation de l'élargissement de la consigne.

Depuis le début de l'année 2020, RECYC-QUÉBEC accompagne les producteurs et premiers metteurs en marché de boissons afin d'offrir un support à la coordination de leurs travaux et réaliser des études.

De plus, en collaboration avec Boissons Gazeuses Environnement, RECYC-QUÉBEC a contribué au développement et au support financier de projets pilotes qui permettront de tester différents concepts techniques, d'expérience citoyenne, et ce, en collaboration avec plusieurs parties prenantes, notamment les municipalités, les détaillants et certaines organisations à but non lucratif à vocation sociale ou environnementale.

Ces pilotes seront mis en place dans plusieurs régions du Québec et selon différents contextes démographiques entre la fin du mois de juillet 2021 et la fin janvier 2022. Un plan de communication soutiendra l'ensemble des pilotes.

Pour accompagner l'industrie des boissons, RECYC-QUÉBEC a engagé des sommes en 2021-2022 :

- 1.7 M$ de RECYC-QUÉBEC : Accompagnement de l'industrie pour des études, analyses et projets pilotes. Un budget additionnel de 700 000 $ a été ajouté en mars 2021 afin de permettre le soutien pilotes supplémentaires ainsi que le développement d'un plan de communication pour tous les pilotes.
- 8 M$ de RECYC-QUÉBEC dans un programme d'aide financière : Soutien au développement du réemploi et du recyclage des contenants de boissons au Québec (fin du programme le 31 mars 2023).

QUESTION PARTICULIÈRE N° 104

Sommes dépensées en 2020-2021 pour favoriser le traitement et le recyclage de verre ainsi que les sommes prévues pour 2021-2022.

SOMMES DÉPENSÉES POUR 2020-2021

Aucune somme dépensée en 2020-2021

SOMMES PRÉVUES POUR 2021-2022

Toujours d'actualité, le 21 mars 2019, dans le cadre du Discours sur le Budget 2020-2021, un investissement de 100 M$ sur 5 ans a été annoncé pour améliorer la gestion des matières résiduelles au Québec. Notamment, le secteur des matières recyclables, particulièrement les plastiques et le verre, est visé par cet investissement.

- De façon générale, le gouvernement prévoit des investissements de 20 M$ pour soutenir et moderniser les centres de tri, notamment de la collecte sélective, afin d'améliorer la qualité de la matière.
- On prévoit également 20 M$ afin de soutenir les innovations technologiques et le développement des débouchés.

Pour le moment, aucun projet ou programme précis n'a été développé dans le cadre des sommes du budget 2020-2021.

Le 11 février 2020, la modernisation du système de collecte sélective a été annoncée de même que le plan d'action 2019-2024 de la Politique québécoise de gestion des matières résiduelles. Par la même occasion, des programmes d'une valeur de plus de 30 M$, administrés par RECYC-QUÉBEC ont été annoncés afin de soutenir le développement des filières, dont le verre.

Plusieurs de ces programmes permettent à des entreprises souhaitant conditionner ou recycler le verre de déposer une demande d'aide financière. De plus, RECYC-QUÉBEC a annoncé le 10 juin 2020 un nouveau programme d'aide afin de favoriser le recyclage ou le réemploi des contenants de boissons, dont plusieurs sont fabriqués en verre. Pour le moment aucune somme n'a encore été versée pour des projets de conditionnement ou recyclage de verre, bien que plusieurs dossiers reçus soient en analyse.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2021-2022
RÉPONSE DE RECYC-QUÉBEC

QUESTION PARTICULIÈRE N° 105

État de situation, au 31 mars 2021, sur la mise en place d'une stratégie de modernisation des systèmes de récupération de contenants de boissons en fin de vie au Québec.

Le premier ministre et le ministre de l'environnement ont annoncé le 30 janvier 2020 la modernisation du système de consignation afin d'accroître la performance environnementale quant à la récupération et au recyclage des contenants de boissons. Il apparaît primordial, afin de redonner confiance aux citoyens dans leur geste environnemental visant le recyclage, de revoir les systèmes de récupération de la consigne et de la collecte sélective tout en renforçant leur complémentarité plutôt que les opposer.

Le projet de loi 65, présenté en septembre 2020 a été adopté en mars 2021 à l'unanimité. Les travaux réglementaires termineront à l'automne 2021. Le projet de consigne vise les contenants de boissons de 100 ml à 2 L « prêts à boire », il visera donc la matière des contenants de boissons qu'ils soient en plastique, verre, métal ou carton multicouche plutôt que le contenu comme c'est le cas depuis plus de 30 ans en ciblant la bière et la boisson gazeuse uniquement.

Le projet de consigne visera à terme plus de 4 milliards de contenants de boissons, dont plus de 1 milliard de bouteilles d'eau en plastique. Seront notamment exclues les boissons vendues dans des emballages souples comme les viniers, les sacs de lait, les contenants où la boisson est ajoutée au point de vente, ainsi que les contenants à remplissage multiple.

Le montant de la consigne sera uniformisé à 0,10 $ pour tous les produits visés, à l'exception des vins et spiritueux en verre, dont le montant s'établira à 0,25 $. Ceci devrait simplifier le fonctionnement du système. Le gouvernement souhaite que le montant de la consigne soit suffisamment élevé pour améliorer le taux de récupération et qu'il soit uniformisé afin de simplifier la vie du consommateur et de l'ensemble des acteurs du système.

En fixant des objectifs de récupération et de recyclage ambitieux de 75 % en 2025 et de 90 % des contenants de boissons, le gouvernement responsabilise les producteurs et premiers metteurs en marché.

Cette approche de responsabilité élargie des producteurs prévoira des exigences minimales, outre la mise en place d'une consigne, afin d'encadrer le déploiement de ce système modernisé, tout en laissant aux producteurs la flexibilité du plan opérationnel et financier nécessaire à l'atteinte des objectifs fixés par le gouvernement.

Depuis le début du printemps 2020, plusieurs associations de producteurs se sont réunies au nom d'un « consortium sur la modernisation de la consigne ». Ce consortium réunit aujourd'hui les organisations suivantes :

- Association des brasseurs du Québec (ABQ);
- Association canadienne des boissons (CBA);
- Conseil de la transformation alimentaire du Québec (CTAQ);
- Société des alcools du Québec (SAQ);
- Association des négociants embouteilleurs de vins (ANEV);
- Conseil du vin du Québec (CVQ);
- Association des producteurs de cidres du Québec;
- Conseil des industriels laitiers du Québec (CILQ);
- Conseil canadien du commerce de détail (CCCD);
- Association des détaillants en alimentation du Québec (AQDA);
- Association des restaurateurs du Québec (ARQ);
- Restaurants Canada.

L'ABQ, le CBA, le CTAQ, l'ANEV et le CILQ ont créé à l'automne 2020 une nouvelle organisation à but non lucratif, soit l'Association québécoise de récupération des contenants de boisson (AQRCB).

Le consortium est somme toute représentatif de l'industrie, notamment puisque ces associations représentent les entreprises qui mettent en marché au Québec la quasi-totalité des volumes de boissons visées par la modernisation de la consigne.

Les producteurs et premiers metteurs en marché visés par la nouvelle consigne devront se réunir autour d'un gestionnaire de consigne unique et dédié, reconnu par RECYC-QUÉBEC. Celui-ci sera responsable de la mise en place du futur réseau de récupération et d'assurer le cheminement des matières dans la chaîne de valeur en vue de leur recyclage. Des recommandations via un plan opérationnel et financier ont été déposées par l'industrie auprès du gouvernement en février et en mars 2021.

Depuis le début de l'année 2020, RECYC-QUÉBEC accompagne les producteurs et premiers metteurs en marché de boissons afin d'offrir un support à la coordination de leurs travaux et réaliser des études, telles que le sondage comportemental citoyen présenté aux parties prenantes en mars 2021 ou la modélisation opérationnelle et financière d'une option de réseau de récupération hybride, c'est-à-dire à géométrie variable quant à l'implication des détaillants en alimentation et la mise en place de nouveaux dépôts dédiés au retour des contenants de boissons. De plus, en collaboration avec Boissons Gazeuses Environnement, RECYC-QUÉBEC a contribué au développement et au support financier de projets pilotes qui permettront de tester différents concepts techniques, d'expérience citoyenne, et ce, en collaboration avec plusieurs parties prenantes, notamment les municipalités, les détaillants et certaines organisations à but non lucratif à vocation sociale ou environnementale. Ces pilotes seront mis en place dans plusieurs régions du Québec et selon différents contextes démographiques entre la fin du mois de juillet 2021 et la fin janvier 2022. Un plan de communication soutiendra l'ensemble des pilotes.

RECYC-QUÉBEC a annoncé en février 2020 un budget de 1 M$ pour soutenir adéquatement l'ensemble des travaux de modernisation de la consigne. Ce budget a été bonifié de 700 000 $ en mars 2021 afin d'ajouter des pilotes supplémentaires en région densément peuplée et en région éloignée.

Le MELCC a lancé en novembre 2020 le comité conjoint sur la règlementation et modalités d'application particulière, composé des parties prenantes de la consigne dont des représentants des producteurs de boissons, des détaillants, des municipalités, des communautés autochtones, des organismes à but non lucratif à vocation environnementale ainsi que de certains ministères et organismes gouvernementaux. Les travaux qui se termineront au printemps 2021 ont pour objectif d'alimenter les travaux réglementaires.
.
La mise en opération du nouveau système de consigne modernisé est prévue pour l'automne 2022 pour les contenants de verre, métal et plastique. Les cartons multicouches seront ajoutés au système en 2024.

QUESTION PARTICULIÈRE N^{o} 106

En 2021-2022, détailler les mesures mises en place par le ministère afin de bonifier l'offre de service des centres de tri et d'augmenter l'efficacité de ceux-ci ainsi que les sommes dépensées en 2021-2022. Fournir les prévisions budgétaires liées aux coûts de ces mesures pour la mise en place et pour la pérennisation des actions en 2021-2022 et pour les années subséquentes.

Le 11 février 2020, le ministre de l'Environnement et de la Lutte aux changements climatiques a annoncé la modernisation du système de la collecte sélective. Un budget initial totalisant 30,5 M$ a été mis en place afin de soutenir cette modernisation. Il comprend différents programmes de soutien dont deux visaient les centres de tri de la collecte sélective, soit le Programme de soutien à la modernisation et au développement des centres de tri de la collecte sélective et de résidus de construction, rénovation et démolition (9,73 M$, jusqu'en mars 2022) ainsi que le Programme d'aide aux centres de tri de la collecte sélective (7,5 M$, jusqu'en janvier 2021). Cette modernisation comprend également un Programme de soutien au développement des débouchés et d'innovations technologiques pour le traitement de matières résiduelles au Québec (9,64 M$ jusqu'en mars 2022). Les centres de tri de matières recyclables de la collecte sélective qui désirent faire du conditionnement des matières qu'ils trient ou améliorer ce conditionnement sont admissibles à ce programme.

Au cours de l'exercice financier 2020-2021, la presque totalité des centres de tri ont reçu des aides dans le cadre du Programme d'aide aux centres de tri de la collecte sélective. La dernière date de dépôt de demandes d'aide par les centres de tri était le 31 janvier dernier et celles-ci n'ont pas encore été complétées en entier. Il est cependant prévu que le montant total accordé aux centres de tri dans le cadre de ce programme sera d'environ 6 M$. Certains de ces centres de tri ont de plus obtenu un support pour la réalisation de projets spécifiques grâce aux deux autres programmes précédemment énumérés. Les montants accordés pour ces projets sont les suivants :

- Régie intermunicipale de traitement des matières résiduelles de la Gaspésie (RITMRG) :
  - Étude pour identifier des débouchés locaux pour différents types de plastique issus du centre de tri (7 503 $)
  - Étude pour identifier des débouchés locaux pour les fibres issues du centre de tri (6 300 $)
  - Étude pour identifier des débouchés locaux pour le verre issu du centre de tri (8 750 $)
  - Diagnostic des opérations en vue de moderniser le centre de tri (9 074 $)
- GFL Environnemental :
  - Modernisation du centre de tri de Saint-Hubert (500 000 $)
- Récupération Frontenac (11 529 $) :
  - Diagnostic des opérations pour moderniser le centre de tri
- Récupération Mauricie (13 619 $) :
  - Diagnostic des opérations pour moderniser le centre de tri
- Gaudreau (30 000 $) :
  - Diagnostic des opérations pour modernisation d'un centre de tri de la CS municipale
- Tricentris Gatineau (151 745 $) :
  - Conversion d'un lecteur optique existant en un lecteur optique à double éjection pour les contenants de plastique

Enfin, un budget supplémentaire de 17,82 M$ a été accordé afin de bonifier le Programme de soutien à la modernisation et au développement des centres de tri de la collecte sélective et de résidus de construction, rénovation et démolition ainsi que le Programme de soutien au développement des débouchés et d'innovations technologiques pour le traitement de matières résiduelles au Québec. Les budgets pour ces deux programmes sont désormais prévus jusqu'en mars 2023.

QUESTION PARTICULIÈRE N° 107

Fournir la ventilation des compensations versées aux municipalités en 2020-2021.

En 2020-2021 aucune compensation n'a été versée aux municipalités.

Concernant les compensations dues aux municipalités pour 2020 sur la base des coûts déclarés en 2019, celles-ci ont eu jusqu'au 31 juillet 2020 (date limite reportée d'un mois – contexte COVID) pour faire leurs déclarations à RECYC-QUÉBEC. Par conséquent, la publication du décret a été retardée et la date établie pour les versements des compensations due aux municipalités est le 30 août 2021.

Le montant total de la compensation à verser aux municipalités est établi à 182.4 M$, pour 2020.

QUESTION PARTICULIÈRE N° 108

Fournir, pour 2020-2021, le montant des frais de gestion et des autres dépenses liés au régime de compensation ainsi que ceux de RECYC-QUÉBEC.

Le montant des frais de gestion et des autres dépenses liés au régime de compensation ainsi que ceux de RECYC-QUÉBEC sont calculés sur la base d'une année civile. Ce sont les entreprises contributrices au régime de compensation qui assument ces coûts.

Les municipalités se sont vues accorder une indemnisation de 14.7 M$ en 2020 pour les frais de gestion et les autres dépenses connexes encourus en 2019. Quant à RECYC-QUÉBEC, le montant équivaut à 3.0 M$.

QUESTION PARTICULIÈRE N° 109

Fournir l'évaluation du pourcentage de matières orphelines récupérées par les services municipaux et indiquer les démarches de RECYC-QUÉBEC et du ministère pour élargir le régime à d'autres matières orphelines. Fournir les résultats de l'étude produite en 2018 concernant le taux de matière non visée dans la collecte sélective.

Les matières orphelines, ou non visées, représentaient, en 2015, 13,2 % des matières récupérées par la collecte sélective municipale, en baisse par rapport à 15 % en 2014.

Une mise à jour de cette donnée a été réalisée en 2017-2018, et les résultats indiquent que les matières orphelines, ou non visées, représentent 12,9 % des matières récupérées par la collecte sélective municipale. Cette donnée a été incluse en décembre 2019 au Règlement sur la compensation pour les services municipaux fournis en vue d'assurer la récupération et la valorisation de matières résiduelles.

Étude des crédits 2021-2022

Renseignements particuliers requis
Deuxième groupe d'opposition

Société québécoise de récupération et de recyclage

(RECYC-QUÉBEC)

Avril 2021

QUESTION PARTICULIÈRE N° 24
2E GROUPE D'OPPOSITION

Fournir, pour 2020-2021, le montant des frais de gestion et des autres dépenses liés au régime de compensation ainsi que ceux de RECYC-QUÉBEC.

Veuillez-vous référer à la question particulière no 108.

QUESTION PARTICULIÈRE N^{O} 26
2^{E} GROUPE D'OPPOSITION

Nombre d'employé par catégorie d'emploi travaillant à RECYC-QUÉBEC.

Veuillez vous référer à la question générale n^{o} 15, annexe 15-J

ÉTUDE DES CRÉDITS 2021-2022
RÉPONSE DE RECYC-QUÉBEC

QUESTION PARTICULIÈRE No 27
2E GROUPE D'OPPOSITION

Liste des programmes sous la responsabilité de RECYC-QUÉBEC.

Programmes d'aide financière aux entreprises et organismes de divers secteurs d'activités pour soutenir financièrement leurs activités dans le but d'encourager une gestion responsable des matières résiduelles.

Programme de gestion des pneus hors d'usage

Programme de consignation des contenants de bière et de boissons gazeuses

Accompagnement des organismes municipaux dans l'optimisation de leurs gestion des matières résiduelles

Gestion de l'application du Régime de compensation pour la collecte sélective des matières recyclables

Accompagnement des municipalités, ICI (industries commerces et institutions) et citoyens pour l'amélioration de la gestion des matières organiques

Accompagnement du secteur des ICI en matière de pratiques de réduction à la source, de réemploi, de récupération des matières recyclables, des matières organiques et des résidus de construction, rénovation et démolition (CRD)

Accompagnement du secteur de la CRD pour la valorisation des matières résiduelles et la structuration des systèmes de collecte

Programmes d'information, sensibilisation et éducation des citoyens québécois

Programme ICI on recycle +

Responsabilité élargie des producteurs (REP)

Réduction à la source

Économie circulaire

QUESTION PARTICULIÈRE N^{O} 28
2E GROUPE D'OPPOSITION

Nombre d'inspections/vérifications réalisées par RECYC-QUÉBEC pour contrôler les programmes sous sa responsabilité.

RECYC-QUÉBEC a effectué 2 163 inspections/vérifications

QUESTION PARTICULIÈRE N^{O} 29
2^{E} GROUPE D'OPPOSITION

Nombre de rencontres entre RECYC-QUÉBEC et des lobbyistes inscrits au Registre des lobbyistes. Pour chaque mandat, nommer le titre du mandat, le mandant, le nom des lobbyistes, les personnes rencontrées à RECYC-QUÉBEC et le nombre de rencontres.

Ne semble pas pertinent à l’exercice de l’étude de crédits.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2021-2022
RÉPONSE DE RECYC-QUÉBEC

QUESTION PARTICULIÈRE N^{O} 30
2^{E} GROUPE D'OPPOSITION

Le coût des programmes de consigne pour RECYC-QUÉBEC.

Le coût des programmes de consigne pour RECYC-QUÉBEC est de 864 944 $ pour l'année 2020-2021.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2021-2022
RÉPONSE DE RECYC-QUÉBEC

QUESTION PARTICULIÈRE No 31
2E GROUPE D'OPPOSITION

La contribution de Recyc Québec pour les programmes de sensibilisation.

Ces campagnes visent un changement de comportement de la part du citoyen pour diminuer le taux de matières non-visées dans le bac (et notamment augmenter le tonnage et la qualité des matières récupérées par la collecte sélective, et atteindre le taux de récupération de 70 %). La mesure de ce changement se fait lors de la production du bilan annuel de la gestion des matières résiduelles préparé par RECYC-QÉBEC à tous les deux ans.

OBJECTIFS	FOURNISSEURS	DATES	COÛT
Campagne grand public de sensibilisation à la gestion des matières résiduelles			
Création et production de la campagne intégrée portant sur la gestion des matières résiduelles, incluant la campagne RecycleMédias, tarif 2019, dans les journaux et portails web du Québec, ainsi qu'une campagne de masse sur le web et les réseaux sociaux	CHALLENGE AGENCE-CONSEIL EN MÉDIAS INC.	Avril 2020 à mars 2021	13 000 $
	LG2 QUÉBEC INC.		64 000 $
Campagne avec le porte-parole Ti-Mé (2020-2021)			
Campagne publicitaire intégrée mettant en vedette le porte-parole Ti-Mé sur la gestion des matières résiduelles	LES PRODUCTIONS CLAUDE MEUNIER INC.	Avril 2020 à mars 2021	150 000 $
Production de la campagne grand public (télévision, web, marketing de contenu, affichage numérique), sur la gestion des matières résiduelles, avec le porte-parole Ti-Mé	LES ÉVADÉS INC.		334 391 $
	CENTRE D'ACQUISITIONS GOUVERNEMENTALES / CENTRE DE SERVICES PARTAGÉS DU QUÉBEC		829 580 $
Campagne application mobile			
Production d'éléments visuels web pour promouvoir l'utilisation de l'application mobile et des trucs pour bien trier	LES ÉVADÉS INC.	Avril 2020 à mars 2021	10 000 $
	TOTAL		**1 400 971 $**

ÉTUDE DES CRÉDITS 2021-2022
RÉPONSE DE RECYC-QUÉBEC

QUESTION PARTICULIÈRE No 32
2E GROUPE D'OPPOSITION

La contribution de RECYC-QUÉBEC au programme Verre l'Innovation.

RECYC-QUÉBEC a été invitée par Éco Entreprises Québec en septembre 2017 à co-piloter le Comité de suivi mis en place afin de suivre les projets pilotes d'expérimentation dans le cadre du programme Verre l'Innovation. Ce comité s'est réuni à trois occasions (la dernière rencontre s'étant tenue en février 2019) et rassemblait des représentants de diverses organisations en lien avec le recyclage du verre. RECYC-QUÉBEC n'a pas contribué aux travaux terrain (échantillonnage dans les centres de tri, suivi des équipements installés, etc.) réalisés dans les différentes projets pilotes, ni à la réalisation du bilan qui a été publié à l'hiver 2019. RECYC-QUÉBEC n'a collaboré à aucune nouvelle action ayant pu être réalisée par Éco Entreprises Québec depuis le dépôt de ce rapport.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2021-2022
RÉPONSE DE RECYC-QUÉBEC

QUESTION PARTICULIÈRE No 33
2E GROUPE D'OPPOSITION

Le titre, le nombre, le coût et le mandataire pour chaque étude à laquelle a contribué financièrement Recyc Québec en 2017, 2018, 2019, 2020 et 2021.

Nombre d'études durant l'année financière 2020-2021 : 27

Mandataire	Titre	Coût
3R MCDQ (REGROUPEMENT DES RÉCUPÉRATEURS ET DES RECYCLEURS DE MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION ET DE DÉMOLITION DU QUÉBEC)	Étude de modélisation des émissions atmosphériques d'une usine d'enrobés bitumineux faisant usage de bardeaux d'asphalte	21 549 $
AMA RESEARCH AND MEDIA-SLB-MC-2020-11-05	Étude internationale sur les gobeuses dans le cadre de la modernisation de la Consigne	4 994 $
CENTRE DE TRANSFERT TECHN. EN ÉCOLOGIE INDUST. (CTTÉI)	Chaire Étude industrielle territoriale. (CTTÉI)	20 000 $
CHAMARD & ASSOCIÉS INC.	Production et révision d'outils web portant sur la gestion de Matières organiques et ICI	10 000 $
	Diagnostic municipal portait sur la modernisation de la collecte sélective	96 991 $
	Étude sur les matières composantes des revêtements de toiture	16 806 $
	Étude sur les contenants pressurisés	12 861 $
	Étude de caractérisation des matières résiduelles à l'élimination Territoire 1	272 053 $
COLLÈGE DE MAISONNEUVE	Réalisation d'une étude sur l'emballages métalliques destinés aux boissons	14 600 $
COÖPERATIEVE CIRCLE ECONOMY U.A.	Études sur l'économie circulaire	75 194 $
CORPORATION DE L'ÉCOLE POLYTECHNIQUE DE MTL	Chaire de recherche en valorisation GMR	112 500 $
DIVERT NS	Analyse de cycle de vie (ACV) débouchés québécois pour les pneus	3 643 $
EXPERTS-CONSEILS STATEX	Étude de caractérisation des matières des centres de tri, conditionneurs ou recycleurs	2 441 $
EUNOMIA RESEARCH & CONSULTING INC	Étude modélisation opérationnelle/économique portant sur la Consigne	49 999 $
FONDATION MONIQUE FITZ-BACK	Partenariat volet Gestion des matières résiduelles 20/21	17 765 $
GROUPE GAGNON	Système de traçabilité du polystyrène	20 000 $
I-EDDEC DIALOGUE ET TRANSFERT	Plateforme web sur l'économie circulaire	11 000 $
INVESTISSEMENT QUÉBEC - CRIQ	Diagnostic général et revue des centres de tri au Québec (Phase1)	135 000 $
METRO VANCOUVER REGIONAL DISTRICT	Étude pancanadienne sur les emballages et gaspillages alimentaires, Partenariat pour " Love Food Hate Waste Canada"	56 800 $
NOVAXIA INC	Portrait diagnostique du marché des fibres de la collecte sélective	14 645 $
RÉSEAU ENVIRONNEMENT	Traçabilité des matières résiduelle avec MRC Matapédia	7 000 $
SOLINOV INC.	Étude sur les émissions d'odeurs liées au compostage de résidus alimentaires collectés en sacs de plastique composables	84 999 $
STANTEC EXPERTS-CONSEILS LTÉE	Étude de caractérisation ballots - Centres de tri, conditionneurs et recycleurs (Territoire 2)	66 326 $
	Étude de caractérisation ballots - Centres de tri, conditionneurs et recycleurs (Territoire 1)	75 888 $
	Étude Analyse de cycle de vie (ACV) et gestion fin de vie des petits appareils ménagers	39 040 $
STATLOG INC.	Développement architecture d'analyse technico-économique.	30 000 $
STRATÉGIE ORGANISATION ET MÉTHODE SOM INC.	Étude Comportements Attitudes citoyens sur l'élargissement de la consigne	19 720 $

ÉTUDE DES CRÉDITS 2021-2022
RÉPONSE DE RECYC-QUÉBEC

QUESTION PARTICULIÈRE N^{O} 35
2E GROUPE D'OPPOSITION

En vertu de l’entente entre RECYC-QUÉBEC et les fabricants de bières, qui prévoit des pénalités sur chaque contenant à remplissage unique vendu au-delà de 37,5 % des ventes totales d’une compagnie au Québec. Fournir le % des ventes de bière faite en contenant à remplissage unique et, le cas échéant, le montant des pénalités réclamées aux fabricants.

En 2019, 1,22 milliard de contenants à remplissage unique ont été mis en marché sur un total de 1,50 milliard, soit 81 % des contenants.

L'article 24 ayant été retiré de l'Entente le 31 décembre 2017, aucune pénalité n'a pu être réclamée aux fabricants en 2019.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2021-2022
RÉPONSE DE RECYC-QUÉBEC

QUESTION PARTICULIÈRE N^{O} 36
2^{E} GROUPE D'OPPOSITION

Fournir, pour les deux dernières années (2019-2020 et 2020-2021) les montants :
a) De consignes perçus ainsi que ceux de consignes remboursées
b) Remis par les commerçants aux gens ayant rapporté leurs contenants
c) Des primes à la manutention octroyées aux détaillants ainsi que le montant de cette prime par contenant et les conditions d'applications de cette prime
d) Des primes à la manutention octroyées aux organismes et coopératives de valorisation ainsi que le montant de cette prime par contenant et les conditions d'application de cette prime.

---

a) De consignes perçus ainsi que ceux de consignes remboursées	188 239 876 $
b) Remis par les commerçants aux gens ayant rapporté leurs contenants	128 953 359 $
c) Des primes à la manutention octroyées aux détaillants ainsi que le montant de cette prime par contenant et les conditions d'applications de cette prime Selon l'article 30 de l'Entente portant sur la consignation, la récupération et le recyclage des contenants à remplissage unique de bière (Le 1er janvier 2019), le détaillant reçoit une prime de 0,02 $ par contenant pour compenser ses coûts de manutention et d'entreposage.	31 411 705 $
d) Des primes à la manutention octroyées aux organismes et coopératives de valorisation ainsi que le montant de cette prime par contenant et les conditions d'application de cette prime. Ces montants consistent à des primes à la performance pour supporter et encourager financière la mise en place d'un service de retour, de tri et de remboursement de contenants consignés avec des partenaires.	30 375 $

ÉTUDE DES CRÉDITS 2021-2022
RÉPONSE DE RECYC-QUÉBEC

QUESTION PARTICULIÈRE N^{O} 37
2^{E} GROUPE D'OPPOSITION

Fournir, pour les deux dernières années (2019-2020 et 2020-2021) :
a) Tout document relatif aux versements dus à Recyc-Québec en vertu du point 31 de l'entente courante portant sur la consignation entre Recyc-Québec et ABQ.
b) Tout document relatif aux versements dus à Recyc-Québec en vertu du point 31 de l'entente courante portant sur la consignation entre Recyc-Québec et BGE.

---

a) L'article 31 de l'entente courante portant sur la consignation entre Recyc-Québec et ABQ se lit comme suit:

31. Un récupérateur qui, au cours de la période du 1er janvier au 31 décembre de chaque année, récupère un nombre de contenants recyclables de bière et de contenants recyclables de boissons gazeuses visés par l'entente sur les boissons gazeuses, en dérogation des proportions indiquées ci-dessous du nombre de contenants recyclables qu'il a vendus, livrés ou donnés au cours de cette période pour vente ou revente au Québec, doit verser à RECYC-QUÉBEC la contribution non remboursable suivante pour chaque unité de contenants à l'égard de laquelle il était tenu de percevoir une consigne en vertu de l'entente en deçà des proportions ci-après établies :

	Contenants recyclables *En aluminium*	*Contenants recyclables en acier, en plastique et autres*	*Contenants recyclables en verre*
Quantité minimum et contribution unitaire non remboursable	*50% / 0,00$*	*50% / 0,03$*	*10% / 0,10$* *25% / 0,07$* *50% / 0,05$*

Malgré ce qui précède, lorsqu'un récupérateur, au cours d'une période donnée, a adhéré à la fois à la présente entente et à l'entente sur les boissons gazeuses, seuls les contenants recyclables de bière qu'il a récupérés au cours de cette période sont considérés aux fins de cet article 31, et les contenants recyclables de boissons gazeuses visés par l'entente sur les boissons gazeuses qu'il a récupérés au cours de la même période sont considérés aux fins du paragraphe 5.5 de cette entente sur les boissons gazeuses.

RECYC-QUÉBEC peut, selon qu'elle l'estime à propos eu égard au juste partage des obligations de récupération en vertu de l'entente et des coûts inhérents, dispenser aux conditions qu'elle détermine un récupérateur d'une obligation incombant à ce dernier en raison du présent article, notamment lorsqu'un récupérateur démontre qu'une insuffisance du nombre de contenants récupérés est liée en grande partie à une situation exceptionnelle ayant un impact significatif sur la récupération, ou à une configuration des canaux de distribution qui, dans les deux cas, ne lui est pas imputable. La demande de dispense du récupérateur doit être transmise au plus tard le 28 février de l'année suivant l'expiration de la période de douze mois se terminant le 31 décembre précédent et être accompagnée de tout document à l'appui. RECYC-QUÉBEC doit alors réduire la contribution non remboursable exigible en fonction de cette portion du nombre dérogatoire attribuable, selon elle, à la fluctuation exceptionnelle des ventes. RECYC-QUÉBEC peut rejeter toute demande jugée tardive. Une demande de dispense n'a pas pour effet de suspendre les obligations d'un récupérateur en vertu de l'entente.

Pour 2019-2020 et 2020-2021:

Versements dus à Recyc-Québec en vertu du point 31 de l'entente courante portant sur la consignation entre Recyc-Québec et ABQ	45 556.70 $

b) L'équivalent de l'article 31 dans l'entente portant sur la consignation entre Recyc-Québec et BGE est l'article 5.5. Cette article se lit comme suit:

5.5 Un récupérateur qui, au cours de chaque année civile, récupère en vertu des présentes un nombre de contenants recyclables consignés en dérogation des proportions indiquées ci-dessous du nombre de contenants recyclables consignés qu'il a vendus, livrés ou donnés au cours de cette période pour vente ou revente au Québec, doit verser à B.G.E. la contribution non remboursable suivante pour chaque unité de contenant à l'égard de laquelle il était tenu de percevoir une consigne en vertu de l'Entente en deçà ou en excédent des proportions ci-après établies :

	Contenants recyclables en aluminium	*Contenants recyclables en acier ou en plastique*	*Contenants recyclables en verre*
Quantité minimum et contribution unitaire non remboursable	*50 % / 0,01 $*	*50 % / 0,03 $*	*50 % / 0,05 $*
Quantité maximum et contribution unitaire non remboursable	*125 % / 0,02 $*	*n/a*	*n/a*

B.G.E. peut, selon qu'elle l'estime à propos eu égard au juste partage des obligations de récupération en vertu de l'Entente et des coûts inhérents, dispenser aux conditions qu'elle détermine un récupérateur d'une obligation incombant à ce dernier en raison de ce paragraphe 5.5, notamment lorsqu'un récupérateur démontre à sa satisfaction qu'une insuffisance ou un excédent du nombre de contenants recyclables récupérés est liée en grande partie à une situation exceptionnelle ayant un impact significatif sur la récupération, ou à une configuration des canaux de distribution qui, dans les deux cas, ne lui est pas imputable. La demande de dispense du récupérateur doit être transmise au plus tard le 28 février de l'année suivant l'expiration de la période de douze mois se terminant le 31 décembre précédent et être accompagnée de tout document à l'appui. B.G.E. peut rejeter toute demande jugée tardive. Une demande de dispense n'a pas, en elle-même, pour effet de suspendre les obligations d'un récupérateur en vertu des présentes.

BGE n'est pas soumis à la divulgation des données de ses états financiers.

Étude des crédits 2021-2022

Renseignements particuliers requis
Troisième groupe d'opposition

Société québécoise de récupération et de recyclage

(RECYC-QUÉBEC)

Avril 2021

ÉTUDE DES CRÉDITS 2021-2022
RÉPONSE DE RECYC-QUÉBEC

QUESTION PARTICULIÈRE N° 127
3E GROUPE D'OPPOSITION

Fournir tous les documents ou notes relatifs au portrait global de la gestion des matières résiduelles au Québec, ventilé par région, incluant :

a) le taux de récupération et de réutilisation des matières, ventilé par matières;
b) la quantité de matériaux recyclables ou réutilisables qui finissent dans des sites d'enfouissement;
c) la quantité de déchets produits, par catégorie.

Selon les données du Bilan 2018 de la gestion des matières résiduelles au Québec produit par RECYC-QUÉBEC, voici les principaux taux atteints :

- Collecte sélective : 52 % des matières recyclables consommées par les citoyens sont récupérées, triées et acheminées aux fins de recyclage
  - Papier et carton : 71 %
  - Métal : 48 %
  - Plastique : 25 %
  - Verre : 28 %

- Consigne : 66,3 % des contenants consignés à remplissage unique sont récupérés et recyclés (en poids)
  - Verre : 63,8 %
  - Aluminium : 68,9 %
  - Plastique : 69,4 %

- Pneus : plus de 99 % des pneus sont réutilisés (0,3 %), recyclés (80,3 %) ou valorisés (19,3 %)

- Résidus de construction, rénovation et démolition :
  - 59,6 % des résidus sont récupérés et acheminés vers un centre de tri
  - 53 % des matières sortantes des centres de tri de résidus de CRD sont acheminés vers le recyclage et la valorisation énergétique

- Matières organiques : 27 % des matières organiques sont récupérées et recyclées (excluant les résidus agroalimentaires)
  - Secteur municipal : 35 %
    - Résidus verts et alimentaires : 31 %
    - Boues municipales : 42 %
  - Secteur ICI :
    - Boues et résidus de papetières : 34 %
    - Autres résidus ICI : 5 %
  - Boues et résidus agroalimentaires : 97 %

Ce sont 5 588 000 tonnes de matières résiduelles qui ont été éliminées en 2019, auxquelles on doit ajouter 551 000 tonnes de boues éliminées, pour un total de 6 139 000 tonnes. De plus, 2 659 000 tonnes de matières ont été utilisées en recouvrement journalier ou autres usages (ex. : construction de chemins d'accès) dans les lieux d'enfouissement.

Réalisée en 2019-2020 par RECYC-QUÉBEC, la plus récente étude de caractérisation des matières éliminées provenant des secteurs municipal, ICI et CRD indique que les matières organiques composent 30,1 % des quantités éliminées, suivies par les matières recyclables (25,2 %). L'élimination de ces deux catégories de matières est toutefois en baisse par rapport à la dernière étude réalisée en 2011, où les matières organiques et les matières recyclables représentaient respectivement 43,3 % et 25,8 % des matières éliminées provenant des trois secteurs. Parmi les autres matières éliminées en 2019, on retrouve les résidus de CRD (28,3 %), les textiles (5,9 %), les encombrants (4,4 %) et les résidus domestiques dangereux (1,2 %). Le reste (4,9 %) se compose de matières autres, non identifiables.

Le prochain Bilan portera sur l'année 2021 et les résultats seront disponibles à l'automne 2022.

23 mars
2021

Présentation générale
Mandat du BAPE sur l'état des lieux et la gestion des résidus ultimes

Francis Vermette et Sophie Langlois-Blouin
Directeur aux opérations et Vice-présidente Performance des opérations

RECYC-QUÉBEC
Québec

Mission de RECYC-QUÉBEC

Amener le Québec à réduire, réutiliser, recycler et valoriser les matières résiduelles dans une perspective d'économie circulaire et de lutte contre les changements climatiques.

Mandat de RECYC-QUÉBEC

- Soutenir les acteurs de la chaîne de valeur des matières résiduelles
- Réaliser, financer et promouvoir des travaux de recherche et de développement
- Mobiliser les joueurs autour d'intérêts communs et complémentaires dans une perspective d'économie circulaire, de développement économique et de réduction des gaz à effet de serre (GES)
- Faire évoluer les comportements des Québécois en les informant, en les sensibilisant et en les éduquant à poser le bon geste, notamment avec l'application mobile **Ça va où?**

Mandat de RECYC-QUÉBEC

- Accompagner les organismes municipaux et les entreprises dans la prévention et l'optimisation de leur gestion des matières résiduelles
- Coordonner les travaux en matière d'économie circulaire et déployer diverses initiatives et partenariats dans ce domaine
- Administrer tout système public de consignation et le programme de gestion intégrée des pneus hors d'usage
- Encadrer tout système de gestion de matières résiduelles, dont les programmes découlant de la responsabilité élargie des producteurs, et en assurer leur conformité réglementaire

Politique québécoise de gestion
des matières résiduelles

PLAN D'ACTION 2019-2024

Votre gouvernement

Québec

Objectifs visés d'ici 2023

Réduire à
525 kg
ou moins
la quantité
de matières éliminées
par habitant

Recycler
75 %
du papier, du carton, du verre,
du plastique et du métal

Recycler
60 %
des matières organiques

Recycler et valoriser
70 %
des résidus de construction,
rénovation et démolition

RECYC-QUÉBEC
Québec

Collecte sélective – portrait 2018 au Québec

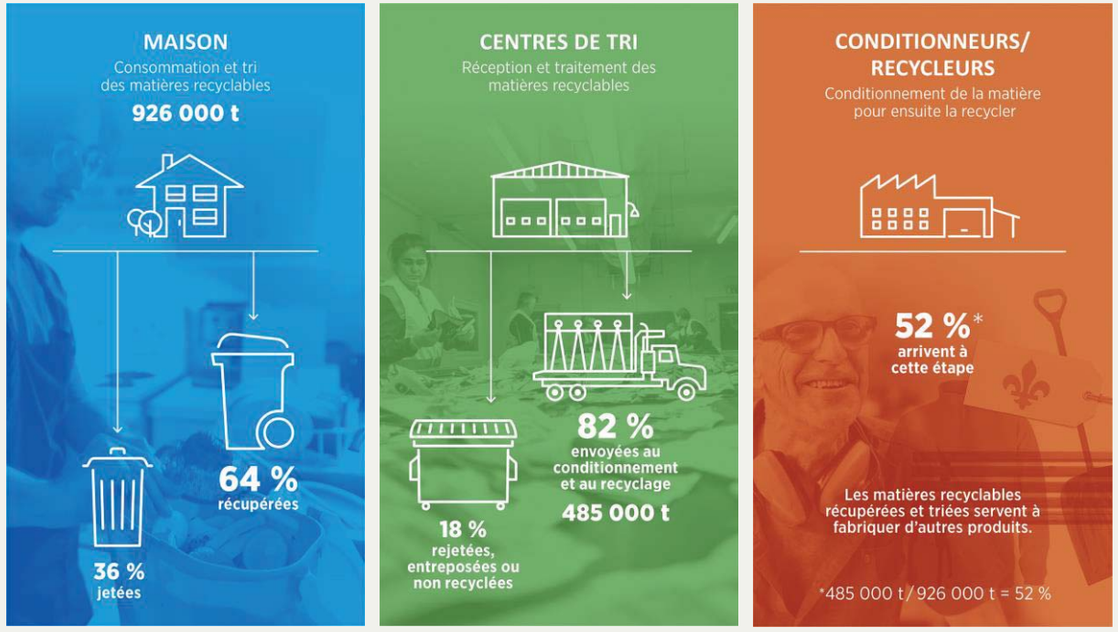

71 % Papier et carton

48 % Métal

25 % Plastique

28 % Verre

RECYC-QUÉBEC Québec

Matières organiques – portrait 2018 au Québec

MATIÈRES ORGANIQUES GÉNÉRÉES EN 2018
ET TAUX DE RECYCLAGE PAR SECTEURS D'ACTIVITÉS

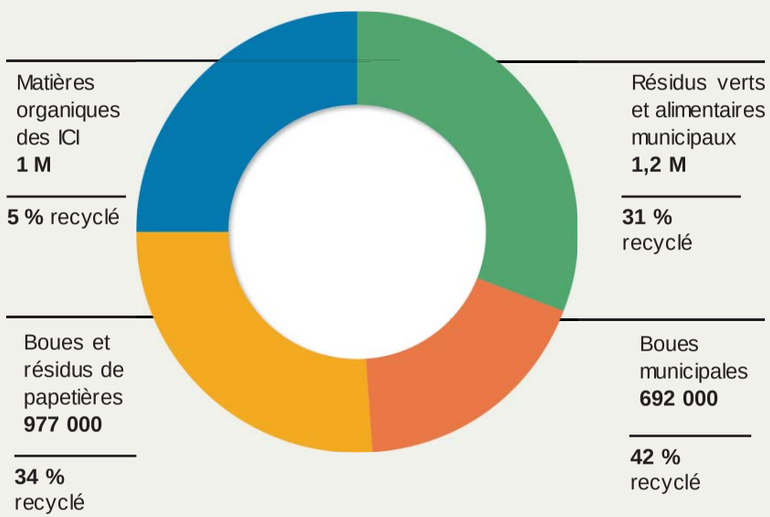

3,9 M de tonnes de matières organiques

27 % recyclé

RECYC-QUÉBEC Québec

Résidus de CRD – portrait 2018 au Québec

59,6 %
Taux d'acheminement vers un centre de tri

RECYC-QUÉBEC Québec

Portrait de l'élimination au Québec

Quantité de matières résiduelles éliminées au Québec (en tonnes) en 2015 et en 2019

Pour les trois principales catégories de matières résiduelles

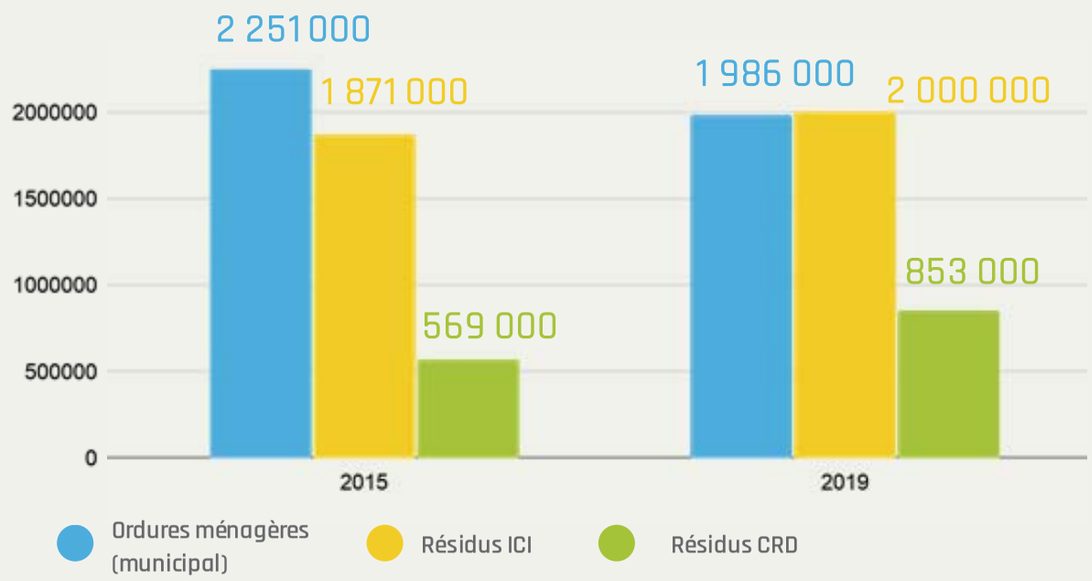

HAUSSE DE 9 %

depuis 2015 du total de matières éliminées au Québec (toutes catégories)

Quantité de matières résiduelles éliminées au Québec (en kg/par habitant) en 2015 et en 2019

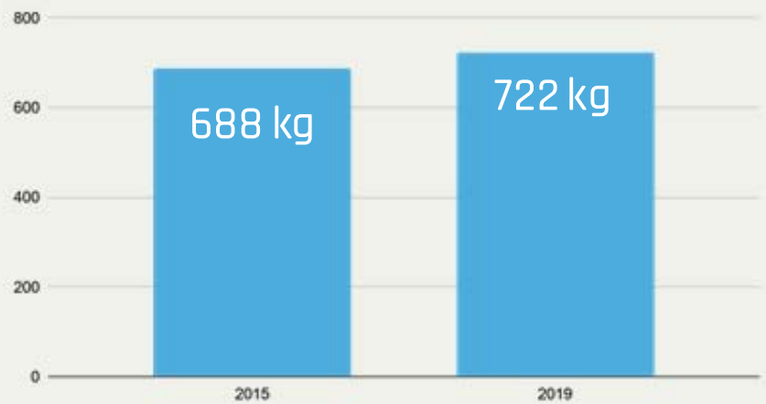

+5 %

depuis 2015

Matières résiduelles éliminées au Québec en 2019

Selon les déclarations des lieux d'élimination

Provenance selon les déclarations	Total éliminé (tonnes)	Proportion du total	Kg/hab
Ordures ménagères municipales	1 986 000	32 %	234
ICI	2 000 000	33 %	235
CRD (et rejets de centres de tri CRD)	1 062 000	17 %	125
Boues (municipales ou autres)	551 000	9 %	65
Autres (autres matières, rejets d'écocentres ou autres centres de tri)	540 000	9 %	63
TOTAL	6 139 000	100 %	722

Quantité de matières utilisées en recouvrement ou autres usages dans les lieux d'enfouissement au Québec (en tonnes) en 2015 et en 2019

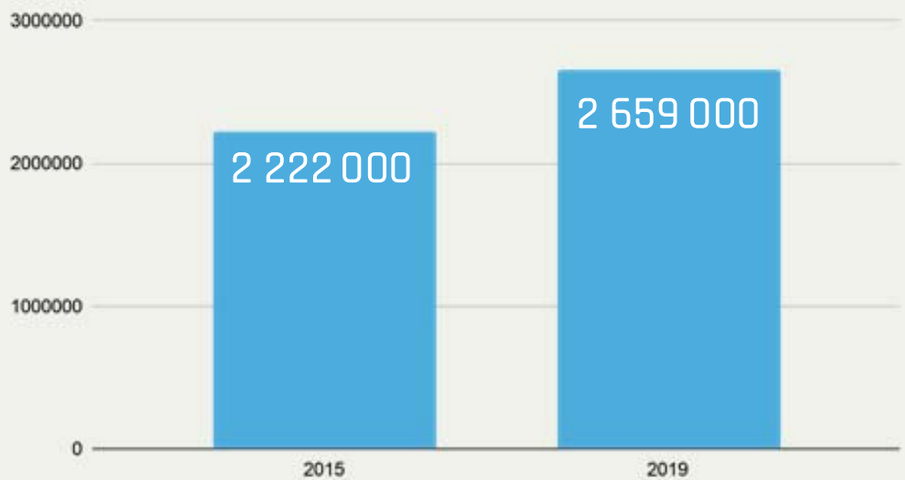

HAUSSE DE 20 %

depuis 2015

Composition des matières éliminées au Québec

provenant des secteurs municipal, ICI et CRD 2019-2020

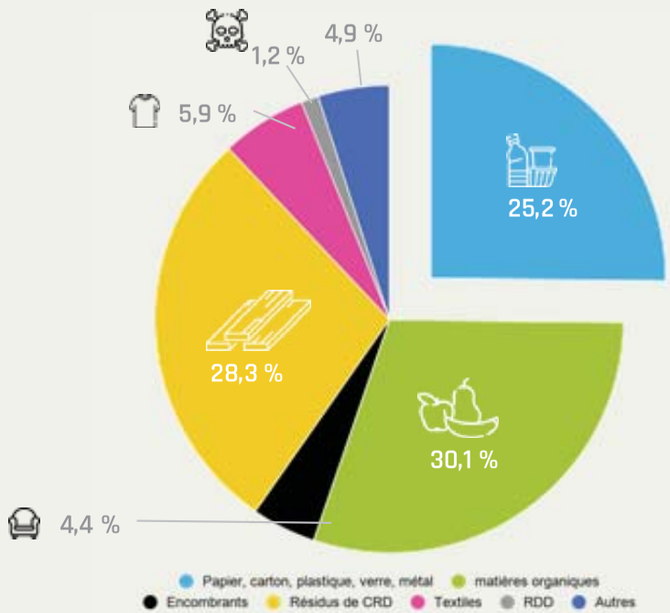

Papier et carton	11,3 %
Verre	1,6 %
Métal	2,9 %
Plastique	9,5 %

Évolution de la composition des matières résiduelles éliminées au Québec (en tonnes) en 2011 et en 2019

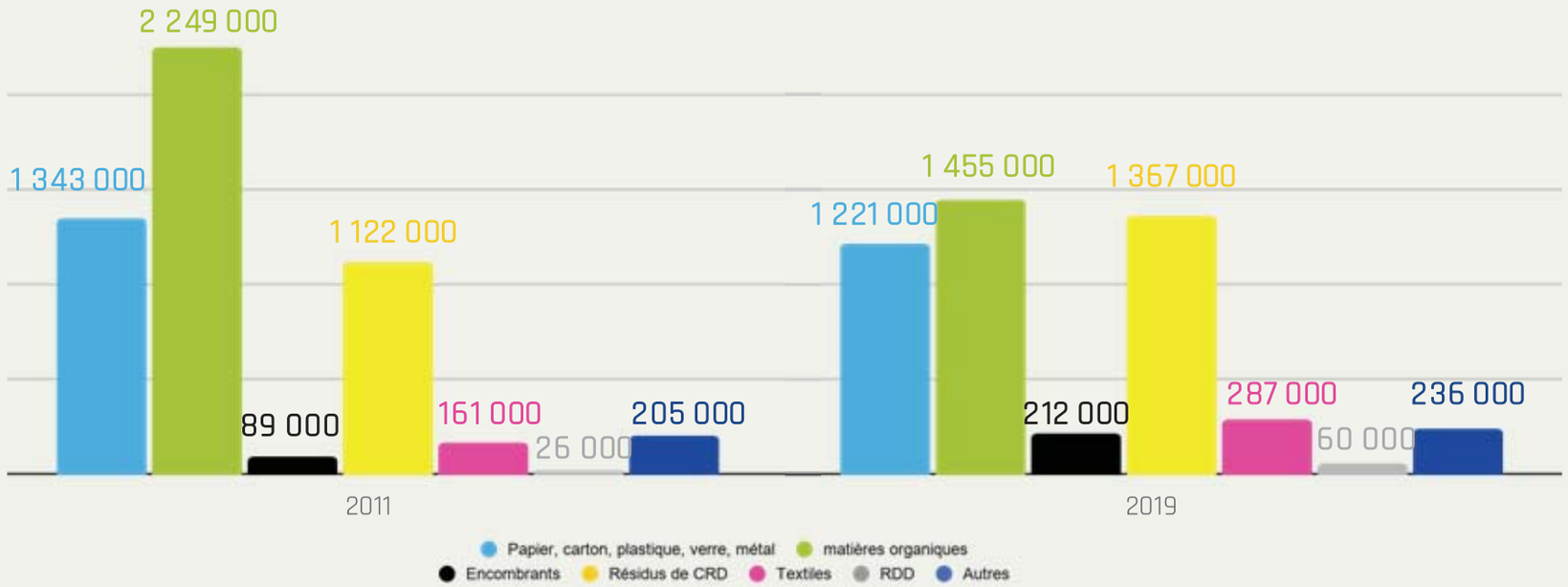

Merci!

19 février 2021

Rapport sectoriel de RECYC-QUÉBEC dans le cadre du mandat du BAPE sur **L'ÉTAT DES LIEUX ET LA GESTION DES RÉSIDUS ULTIMES**

RECYC-QUÉBEC
Québec

Table des matières

Sommaire 3
1. L'encadrement de l'élimination et de la valorisation des matières résiduelles 6
   À propos de RECYC-QUÉBEC 6
   Plan d'action 2019-2024 de la Politique québécoise de gestion des matières résiduelles 7
2. L'état des lieux actuel au Québec 9
   Données sur l'élimination 9
   Recouvrement et autres usages 12
   Quantité de MR éliminées par MRC/territoires autochtones par secteur depuis 2015 (incluant la quantité de matières éliminées à l'intérieur et à l'extérieur de chaque MRC/territoire autochtone) 14
   Composition des matières éliminées 15
3. Bilan de la gestion des matières résiduelles jusqu'en 2018 16
   Proportion et quantités de matières résiduelles récupérées par certaines filières pour le Québec depuis 2012 16
   a) Collecte sélective 16
   b) REP 18
   c) Consigne 19
   d) Pneus 20
   e) Résidus de construction, rénovation et démolition (CRD) 21
   f) Les matières organiques 22
   Plans de gestion des matières résiduelles, territoires visés par ceux-ci et droits de regard 24
4. Synthèse des habitudes et comportements des citoyens et des ICI dans la gestion de leurs matières résiduelles 25

Annexe 1 : Quantité de MR éliminées par MRC/territoires autochtones par secteur depuis 2015 (incluant la quantité de matières éliminées à l'intérieur et à l'extérieur de chaque MRC/territoire autochtone) 28
Annexe 2 : Coûts et les quantités déclarés au régime de compensation pour la collecte sélective pour l'année 2019 29
Annexe 3 : Centres de tri des matières recyclables par région 30
Annexe 4 : Portrait par région de l'état d'avancement des PGMR 32

Sommaire

Dans le cadre du mandat portant sur *L'état des lieux et la gestion des résidus ultimes*, confié au Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE) par le ministre de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, M. Benoit Charette, RECYC-QUÉBEC souhaite contribuer aux travaux et aux réflexions en partageant son expertise, ses connaissances et les données dont elle dispose à cet effet.

Le présent document propose ainsi un tour d'horizon de la situation actuelle des matières résiduelles au Québec, notamment dans la perspective de leur élimination.

Le Bilan de la gestion des matières résiduelles au Québec, un document phare réalisé par RECYC-QUÉBEC, permet de suivre et de mesurer la performance québécoise dans ce domaine. Les déclarations annuelles des lieux d'élimination, qui sont obligatoires selon la réglementation en place, servent d'intrant principal au portrait de l'élimination. Quant aux autres données présentées, elles se basent principalement sur des déclarations volontaires d'installations de récupération, de tri, de conditionnement et de recyclage au Québec.

Les quantités de matières éliminées

Les quantités totales de matières résiduelles éliminées au Québec (excluant les boues) ont augmenté au cours des dernières années, affichant une hausse d'un peu plus de 9 % entre 2015 et 2019. L'augmentation la plus significative est du côté des quantités reçues dans les lieux d'enfouissement technique, surtout pour la période 2018-2019. Toutefois, au cours de la même période, les matières éliminées dans les lieux d'enfouissement de débris de construction et démolition (LEDCD) ont diminué de plus de 50 %.

Au niveau des boues éliminées, les quantités de boues municipales enfouies ont diminué de 2015 à 2018, mais ont connu une forte hausse en 2019. En incluant les boues, la quantité totale de matières résiduelles éliminées en 2019 s'élève donc à 6 139 000 tonnes. Il s'agit d'une augmentation de 9,1 % par rapport aux 5 627 000 tonnes éliminées en 2015.

La quantité éliminée par habitant

Concernant la quantité de matières éliminées par habitant, principal indicateur des récents plans d'action découlant de la Politique québécoise de gestion des matières résiduelles, les plus récentes données démontrent que ce sont 722 kg de matières résiduelles qui ont été éliminées par habitant en 2019. Il s'agit d'une hausse notable comparativement aux années antérieures, puisqu'une telle quantité éliminée par habitant n'avait pas été observée depuis 2011. Pour 2023, la cible visée est de réduire cette quantité à 525 kg par habitant ou moins.

L'utilisation de matières résiduelles en recouvrement ou pour d'autres usages dans les lieux d'enfouissement

Au total, 2 659 000 tonnes de matières ont été utilisées en recouvrement ou autres usages dans les lieux d'enfouissement québécois en 2019. Il s'agit d'une augmentation de 20 % depuis 2015, mais de plus de 80 % depuis 2010, année où les quantités utilisées en recouvrement ou autres usages ont été les plus faibles observées depuis l'entrée en vigueur du Règlement sur l'enfouissement et l'incinération de matières résiduelles (REIMR) en 2009.

Précisons que plus de la moitié des matières utilisées en recouvrement ou autres usages sont composées de sols contaminés, suivies de résidus de broyage de ferraille et de résidus de construction, rénovation et démolition (CRD), tels que des résidus fins, bardeaux, matériel de route, etc.

L'augmentation des quantités de matières résiduelles utilisées en recouvrement ou autres usages dans les lieux d'enfouissement a pour résultat un rapport recouvrement/enfouissement important, celui-ci étant de 50 % en 2019, ce qui signifie que pour une tonne de matières enfouies, 500 kg de matières sont utilisées en recouvrement de celles-ci ou pour d'autres usages dans les lieux d'enfouissement.

Les résidus de CRD éliminés et utilisés en recouvrement ou autres usages

Pour ce qui est des résidus de CRD éliminés et utilisés en recouvrement ou autres usages, une croissance de 88 % des quantités déclarées a été enregistrée dans les LEDCD, les LET et les lieux d'enfouissement en tranchées (LEET) entre 2015 et 2019. En effet, de 507 000 tonnes en 2015, les quantités de CRD éliminées ont augmenté à 1 063 000 tonnes en 2019. Cette augmentation est notamment due à des changements dans les méthodes de déclaration des lieux d'élimination au cours des années, mais dénotent également l'importance actuelle des résidus de CRD qui sont expédiés vers l'élimination. Les quantités de résidus de CRD utilisés en recouvrement ou autres usages ont toutefois connu une diminution continue à partir de 2016. Cette décroissance peut s'expliquer par différentes problématiques vécues par les LET et associées à la réception de résidus fins de centres de tri de résidus de CRD comme matériel de recouvrement. Les LET ont donc réduit considérablement l'utilisation de ces résidus à cette fin.

Par contre, depuis quelques années, des quantités importantes de résidus de CRD, qui normalement auraient été expédiées vers l'enfouissement ou le recouvrement faute de débouchés viables, échappent aux résultats présentés. En effet, plusieurs sites illégaux d'entreposage ou de gestion en fin de vie de ces matières sont en activité et les quantités exactes qui y sont acheminées restent très difficiles à estimer.

La composition des matières éliminées

Au cours des dernières années, plusieurs études de caractérisation ont été réalisées à l'échelle du Québec afin de connaître la composition des matières résiduelles envoyées vers l'élimination. En 2011, RECYC-QUÉBEC a réalisé une première étude de caractérisation à l'élimination (à l'entrée des lieux d'élimination) d'envergure provinciale et visant spécifiquement les matières éliminées provenant des secteurs municipal, des industries, commerces et institutions (ICI) ou CRD. Une nouvelle étude a été réalisée pour la période 2019-2020 et elle permet de dresser un constat de la composition des matières éliminées pour l'année 2019, mais également de comparer les résultats avec ceux déjà obtenus pour l'année 2011.

De façon générale, on observe trois grands constats. En premier lieu, les matières organiques ont connu une forte diminution entre 2011 et 2019 et ce, autant au niveau du tonnage total éliminé que de la proportion qu'elles représentent dans l'ensemble des matières résiduelles éliminées. En 2011, les matières organiques représentaient 41 % du total éliminé alors qu'en 2019, cette proportion s'établissait à 30 % du total. D'autre part, on observe une hausse importante des résidus de CRD éliminés. Cette proportion augmente encore davantage si l'on y ajoute les rejets de centres de tri de résidus de CRD expédiés à l'élimination en 2019, qui n'ont pas fait l'objet de cette étude. Enfin, on observe des hausses importantes des quantités éliminées pour les textiles ainsi que pour les résidus domestiques dangereux (RDD). Pour les textiles, la quantité éliminée a presque doublé entre 2011 et 2019, alors que les quantités de RDD éliminés ont plus que doublé au cours de cette période.

Au final, le constat général que nous faisons en regard des plus récentes données est que plusieurs matières pouvant être réemployées, recyclées et valorisées sont pourtant encore éliminées actuellement au Québec. Dans cet esprit, les efforts doivent non seulement être accentués afin de suivre leur évolution, mais surtout afin d'accompagner les différents acteurs dans la réduction et la gestion saine et responsable de leurs matières résiduelles.

1. L'encadrement de l'élimination et de la valorisation des matières résiduelles

À propos de RECYC-QUÉBEC

La société d'État RECYC-QUÉBEC a été créée en 1990 par le gouvernement du Québec. Elle relève du ministre de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques et exerce ses activités en accord avec sa loi constitutive, la Loi sur la Société québécoise de récupération et de recyclage (RLRQ., c. S-22.01) et avec la Loi sur la gouvernance des sociétés d'État (RLRQ., c. G-1.02).

La mission de RECYC-QUÉBEC est d'amener le Québec à réduire, réutiliser, recycler et valoriser les matières résiduelles dans une perspective d'économie circulaire et de lutte contre les changements climatiques et sa vision est de devenir un partenaire déterminant d'un Québec sans gaspillage.

RECYC-QUÉBEC se distingue notamment par sa capacité de mobilisation et de concertation des intervenants sur le terrain. En outre, la Société vise à être la référence en prévention et en gestion responsable des matières résiduelles pour toute préoccupation ou besoin des citoyens, des industries, commerces et institutions (ICI), des municipalités, du secteur de la construction, rénovation et démolition (CRD), des associations sectorielles ainsi que des ministères et organismes.

Depuis le 23 mars 2018, date de l'entrée en vigueur de la nouvelle Loi sur la qualité de l'environnement (LQE) (RLRQ, c. Q-2), RECYC-QUÉBEC s'est vue octroyer des responsabilités accrues et un mandat élargi qui reconnaît et met pleinement en valeur son expertise. Concrètement, ses divers champs d'intervention consistent à :

- soutenir les acteurs de la chaîne de valeur des matières résiduelles;
- réaliser, financer et promouvoir des travaux de recherche et de développement;
- mobiliser les joueurs autour d'intérêts communs et complémentaires dans une perspective d'économie circulaire, de développement économique et de réduction des gaz à effet de serre (GES);
- faire évoluer les comportements des Québécois en les informant, en les sensibilisant et en les éduquant à poser le bon geste, notamment avec l'application mobile Ça va où?;
- accompagner les organismes municipaux et les entreprises dans la prévention et l'optimisation de leur gestion des matières résiduelles;
- coordonner les travaux du groupe interministériel en matière d'économie circulaire et déployer diverses initiatives et partenariats dans ce domaine;
- administrer tout système public de consignation et le programme de gestion intégrée des pneus hors d'usage;

- encadrer tout système de gestion de matières résiduelles, dont les programmes découlant de la responsabilité élargie des producteurs, et en assurer leur conformité réglementaire.

Poursuivant son rôle de promouvoir et d'encourager les meilleures pratiques en termes de gestion saine et responsable des matières résiduelles, RECYC-QUÉBEC gère deux programmes de reconnaissance. Le premier, ICI on recycle +, a comme objectif d'honorer les industries, commerces et institutions (ICI) proactifs et engagés à améliorer leur performance, alors que le second, le programme de reconnaissance des centres de tri de résidus de construction, rénovation et démolition (CRD), vise à identifier les installations qui obtiennent de bons résultats de tri et de valorisation de matières résiduelles.

De plus, parmi ses principales responsabilités s'ajoute également le mandat d'élaborer tous les plans et les programmes découlant de la Politique québécoise de gestion des matières résiduelles, en plus d'être le guichet unique des municipalités pour tout ce qui touche l'élaboration de leurs plans de gestion des matières résiduelles (PGMR) et la mise en œuvre des actions prévues dans le cadre de ceux-ci, et ce, dans un souci d'amélioration de leur performance.

En définitive, le rôle de RECYC-QUÉBEC est complémentaire à celui du ministère de l'Environnement de la Lutte contre les changements climatiques (MELCC). La Société est ainsi responsable de tous les aspects opérationnels qui touchent son secteur d'activités, alors que de son côté, le ministère assure l'élaboration et la révision des lois, politiques et règlements, en plus d'exercer les activités de surveillance et de contrôle environnemental.

Plan d'action 2019-2024 de la Politique québécoise de gestion des matières résiduelles

Comme mentionné précédemment, RECYC-QUÉBEC est maintenant responsable de l'élaboration et de la mise en œuvre du plan d'action découlant de la Politique québécoise de gestion des matières résiduelles, qui est pérenne. Les actions prévues dans le Plan d'action 2019-2024 s'alignent toutes sur le grand principe de la Politique, soit de créer une société sans gaspillage qui cherche à maximiser la valeur ajoutée par une saine gestion de ses matières résiduelles, et elles visent à atteindre son objectif fondamental, soit que la seule matière résiduelle éliminée au Québec soit le résidu ultime.

Rappelons également que la Politique vise à répondre aux trois enjeux majeurs de la gestion des matières résiduelles : mettre un terme au gaspillage des ressources, contribuer à l'atteinte des objectifs du Plan d'action sur les changements climatiques et de ceux de la Stratégie énergétique du Québec, ainsi que responsabiliser l'ensemble des acteurs concernés par la gestion des matières résiduelles.

De ce fait, le Plan d'action propose 23 actions regroupées sous cinq grandes mesures :

1. Modernisation des systèmes de gestion des matières recyclables
2. Réduction des plastiques et des produits à usage unique
3. Valorisation des matières organiques
4. Développement des différentes filières de récupération et autres actions structurantes
5. Aide aux communautés isolées.

La mise en œuvre du Plan d'action est accompagnée d'investissements de plus de 100 M$ sur cinq ans, tel que prévu au budget 2019-2020 du gouvernement du Québec. De plus, des sommes additionnelles ont été allouées pour la réalisation de certaines actions dans le budget 2020-2021 du gouvernement du Québec. Ces montants permettront de financer des initiatives structurantes afin d'améliorer de façon significative la gestion des matières résiduelles au Québec. D'ici 2023, les objectifs suivants devront donc être atteints :

- Réduire à 525 kg ou moins la quantité de matières éliminées par habitant
- Recycler 75 % du papier, du carton, du verre, du plastique et du métal
- Recycler 60 % des matières organiques
- Recycler et valoriser 70 % des résidus de construction, rénovation et démolition.

2. L'état des lieux actuel au Québec

Portrait des matières résiduelles éliminées au Québec pour les secteurs municipal, ICI et CRD

Données sur l'élimination

Au cours des 20 dernières années, le Québec a connu une forte diminution du nombre de lieux d'élimination présents sur le territoire, tel que l'indique le tableau 1. Cette situation découle en très bonne partie de l'entrée en vigueur du Règlement sur l'enfouissement et l'incinération de matières résiduelles (RLRQ, c. Q-2, r. 19) (ci-après REIMR) en 2009.

Tableau 1

NOMBRE DE LIEUX D'ÉLIMINATION

Types de lieux d'élimination	2000	2002	2004	2006	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
LET (LES jusqu'en 2009)	62	65	64	62	60	44	41	39	38	38	40	39	39	39	39	39
LEDCD (DMS jusqu'en 2009)	67	57	57	56	47	14	14	13	13	13	13	13	13	13	11	10
Incinérateurs	5	5	5	5	5	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4
LEET (DET ou dépotoirs jusqu'en 2009)	331	301	276	273	203	n/d	23	23	22	24	24	26	26	26	25	25
TOTAL	**465**	**428**	**402**	**396**	**315**	**n/d**	**82**	**79**	**77**	**79**	**81**	**82**	**82**	**82**	**79**	**78**

L'entrée en vigueur du REIMR a également mis en place un processus de déclaration obligatoire de la part des lieux d'élimination des différentes catégories de matières résiduelles reçues annuellement. Comme le démontre l'information détaillée au tableau 2, les rapports annuels remis par les lieux d'élimination ont évolué et se sont précisés au cours des années, permettant maintenant de mieux connaître la provenance des différentes matières résiduelles éliminées.

Tableau 2

QUANTITÉ DE MATIÈRES RÉSIDUELLES ÉLIMINÉES
(EXCLUANT LES BOUES)
(EN TONNES)

Catégories de matières	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Ordures ménagères (municipal)	3 497 000	3 264 000	3 091 000	2 441 000	2 348 000	2 320 000	2 296 000	2 251 000	2 158 000	2 149 000	2 037 000	1 986 000
Résidus ICI	1 251 000	1 310 000	1 331 000	1 983 000	1 893 000	1 906 000	1 912 000	1 871 000	1 850 000	1 868 000	1 901 000	2 000 000
Résidus CRD	1 352 000	884 000	819 000	771 000	741 000	665 000	539 000	569 000	548 000	853 000	839 000	853 000
Résidus encombrants (monstres)				17 000	26 000	28 000	21 000	19 000	17 000	21 000	25 000	54 000
Résidus d'écocentres, de centres de tri, de centres de compostage (2011 seulement)				48 000								
Résidus d'écocentres (2012 et +)					64 000	44 000	65 000	56 000	75 000	64 000	74 000	93 000
Résidus de centre de tri (2012 à 2015)					50 000	81 000	50 000	68 000				
Résidus de centre de tri de résidus de CRD (2016 et +)									97 000	115 000	130 000	209 000
Résidus de centre de tri autre que CRD (2016 et +)									84 000	139 000	151 000	146 000
Résidus de centre de compostage et collecte de matière organique (2013 et +)						11 000	7 000	8 000	7 000	5 000	11 000	9 000
Balayures de rue (2016 et +)									17 000	16 000	39 000	8 000
Résidus d'incinération	84 000	127 000	167 000	105 000	110 000	113 000	111 000	120 000	119 000	91 000	93 000	83 000
Sols éliminés		10 000	8 000	28 000	50 000	6 000	11 000	3 000	3 000	1 000	6 000	7 000
Animaux morts (2019)												5 000
Autres	35 000	43 000	53 000	38 000	47 000	162 000	226 000	174 000	29 000	96 000	56 000	135 000
TOTAL	6 219 000	5 637 000	5 469 000	5 430 000	5 328 000	5 335 000	5 240 000	5 140 000	5 004 000	5 417 000	5 361 000	5 588 000

Le tableau 3 indique les mêmes quantités de matières résiduelles que le tableau 2, donc en excluant les boues, mais indique les quantités acheminées vers les différents lieux d'élimination. On y constate sans surprise que la très grande majorité des matières éliminées sont envoyées vers des LET, mais qu'au cours des dernières années, il y a eu de nombreuses fluctuations des quantités éliminées dans des LEDCD.

Tableau 3

QUANTITÉ DE MATIÈRES RÉSIDUELLES ÉLIMINÉES
(EXCLUANT LES BOUES)
(EN TONNES)

Types de lieux d'élimination	2000	2002	2004	2006	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
LES/LET	5 397 000	5 417 000	5 269 000	5 584 000	5 100 000	4 840 000	4 723 000	4 712 000	4 648 000	4740000*	4 738 000	4 685 000	4 536 000	4 790 000	4 730 000	5 156 000
DMS/LEDCD	1 202 000	762 000	852 000	815 000	770 000	577 000	528 000	497 000	432 000	326 000	246 000	233 000	228 000	368 000	387 000	181 000
Incinérateurs	192 000	209 000	222 000	225 000	232 000	220 000	218 000	221 000	224 000	223 000	207 000	188 000	202 000	210 000	215 000	224 000
DET/LEET	91 000	108 000	111 000	93 000	117 000	n/d	n/d	n/d	25 000	46 000	49 000	34 000	39 000	49 000	30 000	27 000
TOTAL	**6 882 000**	**6 496 000**	**6 454 000**	**6 717 000**	**6 219 000**	**5 637 000**	**5 469 000**	**5 430 000**	**5 328 000**	**5335000***	**5 240 000**	**5 140 000**	**5 004 000**	**5 417 000**	**5 361 000**	**5 588 000**

**Les quantités de matières résiduelles éliminées (excluant les boues) dans les LES/LET en 2013 ont été révisées par rapport à celles déjà diffusées.*

Outre les matières dites solides, les lieux d'élimination reçoivent également des boues, dont près des deux tiers ont été incinérées en 2019 dans l'un des trois incinérateurs traitant des boues, soit ceux de Montréal, Québec et Longueuil. Le tableau 4 indique les quantités de boues éliminées depuis 2000. Il est à noter que depuis 2008, les boues éliminées sont désormais mesurées en base humide.

Tableau 4

QUANTITÉ DE BOUES ÉLIMINÉES

(EN TONNES EN BASE HUMIDE sauf pour 2000-2006 - base sèche)

	2000	2002	2004	2006	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Boues incinérées	82 000	94 000	84 000	76 000	384 000	332 000	324 000	344 000	330 000	341 000	348 000	323 000	297 000	328 000	338 000	325 000
Boues enfouies	66 000	101 000	114 000	55 000	172 000	187 000	162 000	123 000	118 000	132 000	142 000	160 000	142 000	142 000	123 000	211 000
Autres boues enfouies (agroalimentaires, industrielles, etc.)	0	0	0	0	0	0	19 000	10 000	16 000	20 000	5 000	5 000	7 000	7 000	26 000	15 000
TOTAL	**0**	**0**	**0**	**0**	**557 000**	**519 000**	**505 000**	**476 000**	**464 000**	**492 000**	**495 000**	**487 000**	**446 000**	**477 000**	**487 000**	**551 000**

Parmi toutes ces données, le principal indicateur et objectif reste la diminution des quantités de matières éliminées par habitant. Le Plan d'action 2011-2015 de la Politique québécoise de gestion des matières résiduelles prévoyait ramener à 700 kilogrammes par habitant la quantité de matières résiduelles éliminées, alors que le Plan d'action 2019-2024 a fixé un nouvel objectif pour 2023, soit de réduire à 525 kilogrammes ou moins par habitant. Comme l'indique le tableau 5, la quantité éliminée par habitant était en diminution relative depuis 2013, mais une augmentation importante de la quantité éliminée par habitant est observée pour l'année 2019. Pour le moment, il demeure difficile dans le contexte actuel de prévoir l'évolution de cette mesure au cours des prochaines années.

Il est à noter que l'année 2008 présente deux données différentes, qui proviennent notamment du changement méthodologique au niveau du calcul des boues éliminées décrit précédemment (calcul maintenant fait sur base humide). Quant aux révisions des quantités éliminées par habitant depuis 2009, elles résultent d'un changement méthodologique relatif à la source utilisée pour la population québécoise totale.

Tableau 5

QUANTITÉ DE MATIÈRES RÉSIDUELLES ÉLIMINÉES PAR HABITANT

	2000	2002	2004	2006	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Population du Québec	7 356 951	7 441 656	7 535 590	7 631 966	7 761 725	7 843 383	7 929 222	8 005 090	8 061 101	8 110 880	8 150 183	8 175 272	8 225 950	8 302 063	8 401 738	8 501 703
Quantité totale éliminée (en tonnes)	7 030 000	6 691 000	6 652 000	6 848 000	6 776 000	6 156 000	5 974 000	5 906 000	5 792 000	5827000*	5 735 000	5 627 000	5 450 000	5 894 000	5 848 000	6 139 000
Quantité éliminée par habitant (kg/hab.)	940	870	860	880	805/868	785*	753*	738*	718*	718*	704*	688*	662*	710*	696*	722
Différence annuelle		**-7.4%**	**-1.1%**	**2.3%**	**-8.5%**	**-9.6%**	**-4.0%**	**-2.1%**	**-2.6%**	**0.0%**	**-2.1%**	**-2.2%**	**-3.7%**	**7.2%**	**-1.9%**	**3.7%**

**Les quantités de matières résiduelles éliminées par habitant de 2009 à 2018 ont été révisées par rapport à celles déjà diffusées, de même que la quantité totale éliminée en 2013.*

Recouvrement et autres usages

En plus des matières reçues aux fins d'élimination, les différents lieux, mais surtout les LET, reçoivent des quantités importantes de matières qui sont utilisées à des fins de recouvrement des matières qui sont enfouies ou pour d'autres usages, par exemple pour la construction de chemins d'accès. Tel que l'indique le tableau 6, les quantités totales reçues à ces fins ont connu une forte augmentation au cours des dernières années. Les sols faiblement contaminés sont la matière la plus largement utilisée, mais depuis quelques années, d'autres matières sont utilisées de façon de plus en plus importante, comme les résidus de CRD et les résidus fins des centres de tri de résidus de CRD, mais également) d'autres matières telles du verre de la collecte sélective, divers types de cendres et des balayures de rue (tel qu'indiqués dans la catégorie Autres au tableau 6).

Tableau 6

QUANTITÉ DE MATIÈRES UTILISÉES EN RECOUVREMENT

(EN TONNES)

	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Sols propres	418 000	283 000	229 000	270 000	219 000	266 000	197 000	215 000	284 000	258 000	198 000	110 000
Sols contaminés	1 147 000	733 000	698 000	579 000	669 000	684 000	795 000	1 149 000	1 209 000	1 319 000	1 250 000	1 522 000
Résidus de broyage (fluff)	306 000	296 000	279 000	304 000	338 000	321 000	287 000	265 000	298 000	399 000	390 000	334 000
Résidus de CRD	195 000	89 000	170 000	249 000	354 000	429 000	523 000	430 000	464 000	449 000	432000*	359 000
Autres	47 000	193 000	77 000	159 000	292 000	129 000	155 000	162 000	365 000	355 000	403000*	333 000
TOTAL annuel	2 114 000	1 594 000	1 453 000	1 561 000	1 871 000	1 830 000	1 958 000	2 222 000	2 619 000	2 780 000	2674000*	2 659 000
TOTAL enfoui	5 871 000	5 417 000	5 251 000	5 209 000	5 080 000	5 066 000	5 033 000	4 952 000	4 802 000	5 206 000	5 146 000	5 364 000

**Les quantités de matières résiduelles éliminées par habitant de 2009 à 2018 ont été révisées par rapport à celles déjà diffusées, de même que la quantité totale éliminée en 2013.*
**Les quantités de certaines catégories de matières résiduelles utilisées en recouvrement en 2018 ont été révisées par rapport à celles déjà diffusées.*

On remarque donc qu'en proportion des quantités de matières enfouies, les quantités de matières utilisées en recouvrement ou autres usages ont fortement augmenté, tel qu'illustré par le ratio recouvrement/enfouissement à la figure 1. On y remarque que depuis quelques années, ce ratio est d'environ 50 %, ce qui signifie que pour chaque tonne de matières résiduelles enfouie, plus de 500 kg de matières résiduelles sont utilisées en recouvrement ou autres usages.

Figure 1
Quantité de matières acheminées dans les différents lieux d'enfouissement et proportion de matières utilisées en recouvrement
(en milliers de tonnes)

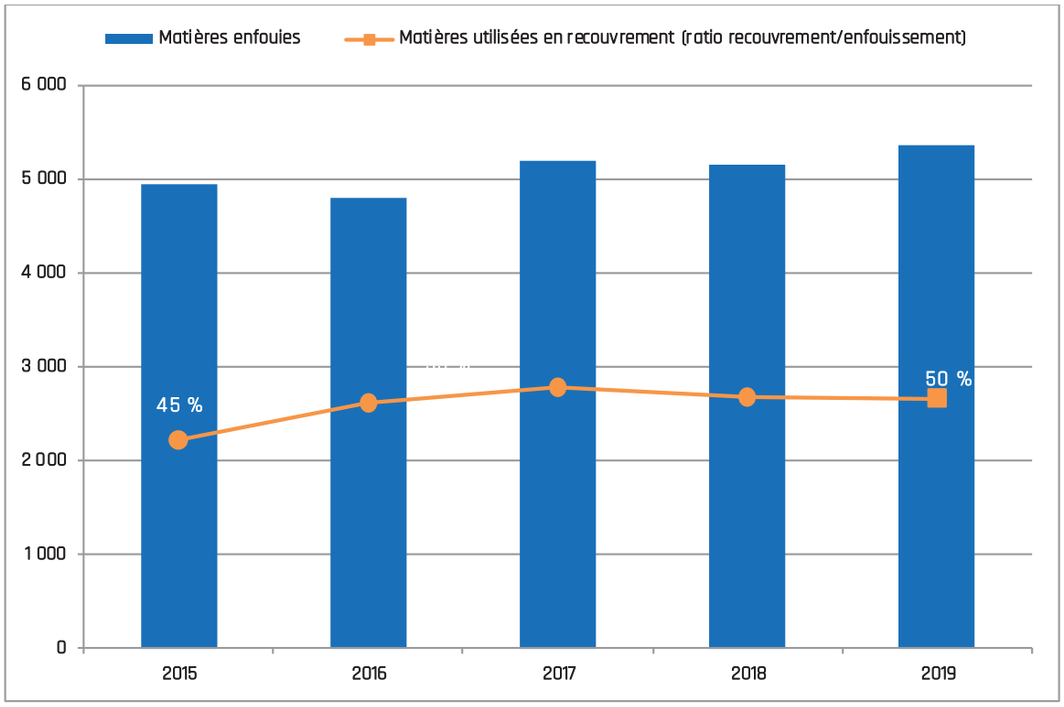

Parmi toutes les matières qui sont acheminées vers les lieux d'élimination, que ce soit aux fins d'enfouissement, de recouvrement ou d'autres usages, une catégorie de matières s'y retrouve en importance de plus en plus grande. Il s'agit des résidus de CRD. La figure 2 illustre l'évolution des résidus de CRD reçus aux lieux d'élimination, selon leur destination et par type d'installation, mais également leur utilisation comme matériel de recouvrement ou autres usages. On remarque qu'après une baisse importante en 2009, notamment causée par le ralentissement économique mais également l'entrée en vigueur du REIMR, les quantités totales ont graduellement augmenté au cours des années pour en arriver en 2019 à une quantité qui se rapproche de plus en plus de celle observée en 2008. L'utilisation et la destination de ces résidus de CRD ont également fluctué au cours de cette période.

Figure 2

Quantité de résidus de CRD utilisés en recouvrement ou autres usages et éliminés dans les différents lieux

(en milliers de tonnes)

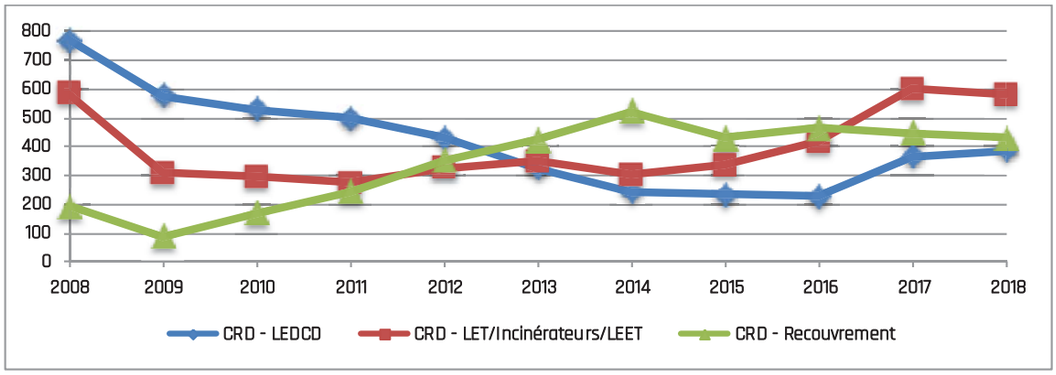

Quantité de MR éliminées par MRC/territoires autochtones par secteur depuis 2015 (incluant la quantité de matières éliminées à l'intérieur et à l'extérieur de chaque MRC/territoire autochtone)

Les quantités de matières résiduelles éliminées par région et par MRC depuis 2015 sont présentées à l'annexe 1.

Ces données proviennent, des registres et rapports annuels exigés par les lieux d'élimination en vertu du Règlement sur l'enfouissement et l'incinération de matières résiduelles, transmis au MELCC qui en fait la compilation. Les données sont présentées selon les grands secteurs d'activité, soit le secteur résidentiel, le secteur des ICI et le secteur de la construction, rénovation et démolition (CRD). Les données ne tiennent pas compte des boues ni des résidus d'écocentres, de compostage et de tri.

Composition des matières éliminées

Les données des tableaux et figures précédents apportent des informations quant à la source des matières expédiées à l'élimination, par secteur d'activité, mais également dans quels types d'installations elles ont été envoyées. On remarque que les matières provenant des municipalités, des industries, commerces et institutions (ICI) et du secteur CRD représentent plus 85 % des quantités totales éliminées et dans ce contexte, il est important de mieux connaître la composition de ces matières. Le tableau 7 présente les résultats globaux de deux études de caractérisation réalisées par RECYC-QUÉBEC à l'entrée de lieux d'élimination en 2011-2012 et en 2019-2020.

Tableau 7

Composition des matières éliminées en 2011 et 2019 provenant des secteurs municipal, ICI et CRD

	2011		2019-2020		Évolution 2011-2019	
Catégories de matières	**Tonnage**	**%**	**Tonnage**	**%**	**%**	**Tonnage**
Papier et carton	542 000	10.4%	545 000	11.3%	0.5%	3 000
Verre	85 000	1.6%	76 000	1.6%	-11.0%	(9 000)
Métal	168 000	3.2%	142 000	2.9%	-15.2%	(26 000)
Plastique	547 000	10.5%	458 000	9.5%	-16.3%	(89 000)
Papier, carton, plastique, verre, métal	1 343 000	25.8%	1 221 000	25.2%	-9.0%	(121 000)
Matières organiques	2 249 000	43.3%	1 455 000	30.1%	-35.3%	(794 000)
Encombrants	89 000	1.7%	212 000	4.4%	138.2%	123 000
Résidus de CRD	1 122 000	21.6%	1 367 000	28.3%	21.8%	245 000
Textiles	161 000	3.1%	287 000	5.9%	78.7%	126 000
RDD	26 000	0.5%	60 000	1.2%	133.4%	34 000
Autres	205 000	3.9%	236 000	4.9%	15.2%	31 000
TOTAL	**5 194 000**		**4 839 000**		**-6.8%**	**(355 000)**

On constate rapidement que certaines catégories de matières se retrouvent en proportions moindres dans les quantités éliminées en 2019 par rapport à 2011, notamment les matières organiques et les matières recyclables (papier, carton, verre, plastique et métal). L'élargissement dans les dernières années des services de collecte sélective et de collecte des matières organiques, notamment dans le secteur municipal pour les matières organiques, a certainement contribué à ces résultats.

En contrepartie, les proportions de résidus de CRD, d'encombrants, de textiles et de résidus domestiques dangereux (RDD) sont en hausse dans les quantités éliminées en 2019 par rapport à 2011.

Des résultats plus détaillés, notamment pour l'étude de caractérisation 2019-2020, seront publiés prochainement.

3. Bilan de la gestion des matières résiduelles jusqu'en 2018

RECYC-QUÉBEC dresse depuis plus de 20 ans le Bilan de la gestion des matières résiduelles afin de suivre l'évolution des quantités de matières résiduelles générées, éliminées, récupérées et valorisées sur le territoire québécois. Année après année, le portrait dressé par RECYC-QUÉBEC permet d'évaluer la performance du Québec en gestion des matières résiduelles et d'alimenter la réflexion sur les mesures à mettre en place, en vue d'appuyer les différents secteurs à prendre connaissance de leurs plus grands défis et d'assurer une amélioration continue. Le Bilan sert également à mesurer l'atteinte des objectifs établis dans les plans d'action découlant de la Politique québécoise de gestion des matières résiduelles.

Les données les plus récentes sont celles de 2018 et regroupent les informations de l'ensemble des systèmes de récupération, incluant les données d'élimination.

Proportion et quantités de matières résiduelles récupérées par certaines filières pour le Québec depuis 2012

a) Collecte sélective

Quantités de matières recyclables reçues par provenance dans les centres de tri de la collecte sélective entre 2012 et 2018

Tableau 1.1
QUANTITÉ DE MATIÈRES REÇUES PAR PROVENANCE
(en tonnes)

PROVENANCE	2012	2015	2018	DIFFÉRENCE 2015–2018
Matières reçues de collectes municipales	805 000	774 000	772 000	-0,3 %
Matières reçues de collectes propres aux ICI	290 000	222 000	221 000	-0,5 %
TOTAL	**1 095 000**	**996 000**	**993 000**	**-0,3 %**

Source : Fiche La collecte sélective, Bilan 2018 de la GMR au Québec, RECYC-QUÉBEC, 2020.

Évolution du taux d'acheminement des matières recyclables de la collecte sélective aux fins de recyclage provenant des résidences

Le taux d'acheminement aux fins de recyclage des matières recyclables de la collecte sélective provenant des résidences est passé de 59 % en 2012, à 54 % en 2015 et à 52 % en 2018.

ACHEMINEMENT AUX FINS DE RECYCLAGE DES MATIÈRES PROVENANT DES RÉSIDENCES EN 2015

(EN TONNES)

Matières	Quantités générées en 2012*	Différence de génération estimée 2012-2015**	Quantité acheminée aux fins de recyclage 2015 (résidentiel seulement)	Taux d'acheminement aux fins de recyclage 2012	Taux d'acheminement aux fins de recyclage 2015
Papier et carton	608 000	-11 %	428 000	79 %	79 %
Métal	58 000	1 %	29 000	52 %	49 %
Plastique	205 000	-4 %	36 000	16 %	18 %
Verre	159 000	-2 %	22 000	43 %	14 %
TOTAL	**1 030 000**	**-7 %**	**515 000**	**59 %**	**54 %**

* Données publiées dans le Bilan 2012 de la gestion des matières résiduelles au Québec et provenant des résultats de l'Étude de caractérisation du secteur résidentiel 2012-2013, réalisée par Éco Entreprises Québec (ÉEQ) et RECYC-QUÉBEC.

** Données provenant des résultats de l'Étude de caractérisation du secteur résidentiel pour l'année 2015 (non publiée), réalisée par ÉEQ et RECYC-QUÉBEC.

Source : Bilan 2015 de la GMR au Québec, RECYC-QUÉBEC

Tableau 1.5

ACHEMINEMENT AUX FINS DE RECYCLAGE DES MATIÈRES PROVENANT DES RÉSIDENCES EN 2018

(en tonnes)

	QUANTITÉS GÉNÉRÉES EN 2015-2017*	QUANTITÉS ACHEMINÉES AUX FINS DE RECYCLAGE (RÉSIDENTIEL SEULEMENT) 2018	TAUX D'ACHEMINEMENT AUX FINS DE RECYCLAGE 2018	2015
Papier et carton	511 000	363 000	71 %	79 %
Métal	56 000	27 000	48 %	49 %
Plastique	201 000	51 000	25 %	18 %
Verre	158 000	44 000	28 %	14 %
TOTAL	**926 000**	**485 000**	**52 %**	**54 %**

* Donnée provenant des résultats de l'Étude de caractérisation du secteur résidentiel 2015-2017 (publication à venir) réalisée par ÉEQ et RECYC-QUÉBEC

Source : Fiche La collecte sélective, Bilan 2018 de la GMR au Québec, RECYC-QUÉBEC, 2020.

Les coûts et les quantités déclarés au régime de compensation pour la collecte sélective pour l'année 2019 sont présentés par région à l'annexe 2.

b) REP

Quantités de matières assujetties à la REP récupérées entre 2012 et 2018

- 2012 : Récupération de 67 000 tonnes en 2012 (huiles usagées et peinture)
- 2015 : Récupération de plus de 95 000 tonnes de matières en 2015, tous produits confondus. Ces résultats reflètent une croissance de 6 % par rapport aux quantités récupérées en 2013.
- 2018 : En 2018, l'ensemble des programmes collectifs et individuels ont permis la récupération de plus de 97 000 tonnes de matières, tous produits confondus. Il s'agit d'une croissance de 2 % des quantités récupérées par rapport à 2015.

Taux de récupération des matières assujetties à la REP en 2015

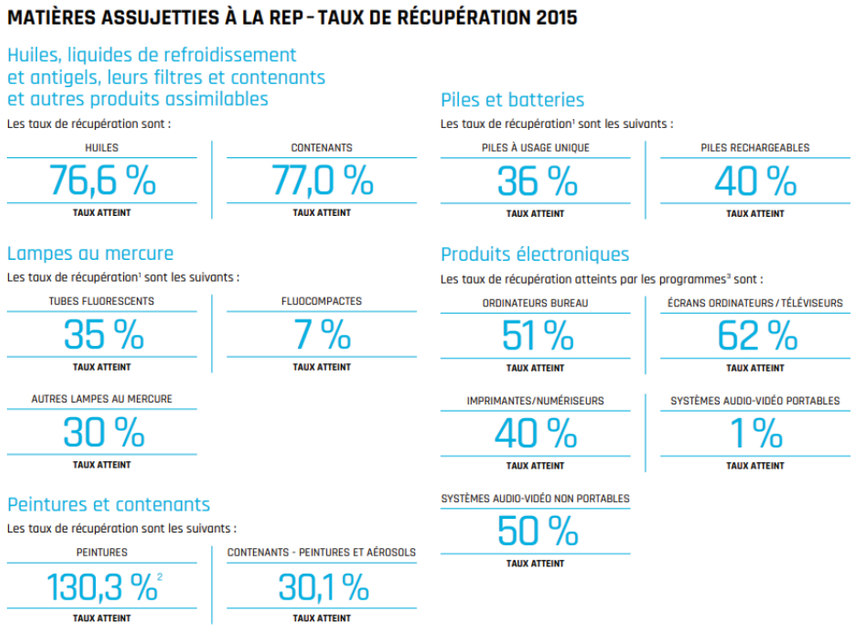

Source : Bilan 2015 de la GMR au Québec, RECYC-QUÉBEC

Taux de récupération des matières assujetties à la REP en 2018

Figure 1.2
MATIÈRES ASSUJETTIES À LA REP — TAUX DE RÉCUPÉRATION 2018

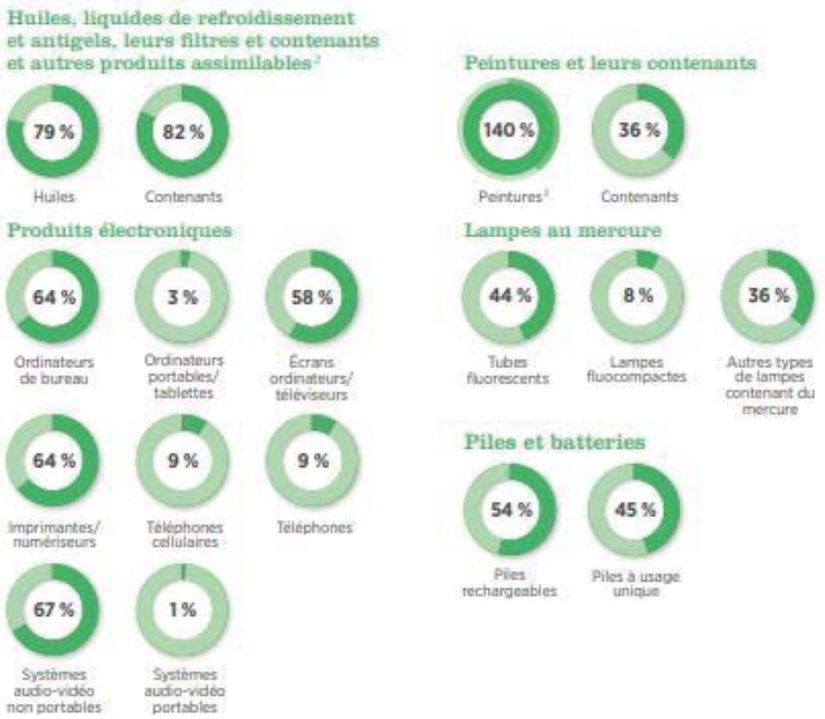

Source : Bilan 2018 de la GMR au Québec, RECYC-QUÉBEC

c) Consigne

QUANTITÉ DE MATIÈRES RÉCUPÉRÉES PAR LA CONSIGNE DES CRU
(EN TONNES)

Matières	2010	2012	2015	Différence 2012-2015	Taux de récupération 2012	Taux de récupération 2015
Verre	29 000	28 000	22 500	-20 %	77,2 %	71,0 %
Aluminium	11 000	13 000	16 000	23 %	67,3 %	70,7 %
Plastique	8 500	7 000	5 500	-21 %	69,0 %	69,8 %
TOTAL	48 500	48 000	44 000	-8 %		
Taux de récupération sur tonnage	71,5 %*	73,0 %*	70,7 %			

* Les taux de récupération pour 2010 et 2012 ont été révisés depuis la publication du Bilan 2012, à la suite d'un ajustement à la hausse des quantités mises en marché.

Source : Bilan 2015 de la GMR au Québec, RECYC-QUÉBEC

Tableau 1.9

QUANTITÉ DE CRU RÉCUPÉRÉS PAR LA CONSIGNE — SELON LA MATIÈRE

(en tonnes)

MATIÈRES	2015	2018	DIFFÉRENCE 2015–2018
Verre	22 500	22 000	-2,2 %
Aluminium	16 000	17 500	9,4 %
Plastique	5 500	5 000	-9,1 %
TOTAL	**44 000**	**44 500**	**1,1 %**

Figure 1.5

TAUX DE RÉCUPÉRATION DES CRU — SELON LA MATIÈRE

(basé le poids)

Source : Fiche Les programmes de récupération spécifiques, Bilan 2018 de la GMR au Québec, RECYC-QUÉBEC, 2020

d) Pneus

QUANTITÉ ET DESTINATION DES PNEUS RÉCUPÉRÉS

En tonnes	2012	2013	2014	2015
Remoulage	272	640	694	804
Recyclage	68 389	70 155	70 433	72 983
Valorisation	2 823	1 925	310	5 254
TOTAL	**71 484**	**72 720**	**71 437**	**79 041**

En %	2012	2013	2014	2015
Remoulage	0 %	1 %	1 %	1 %
Recyclage	96 %	96 %	99 %	92 %
Valorisation	4 %	3 %	0 %	7 %
TOTAL	**100 %**	**100 %**	**100 %**	**100 %**

Source : Bilan 2015 de la GMR au Québec, RECYC-QUÉBEC

Tableau 1.10

QUANTITÉS ET PROPORTIONS DE PNEUS RÉCUPÉRÉS PAR TYPE DE PNEUS COUVERTS

(en tonnes)

	2015	2016	2017	2018
Quantités collectées et traitées	79 041	78 303	95 974[6]	91 851
Pneus d'auto	75,5 %	73,2 %	73,6 %	74,7 %
Pneus de camions	24,4 %	25,9 %	25,5 %	23,9 %
Petits pneus (incluant les chariots élévateurs)	0,04 %	0,9 %	0,9 %	1,4 %
Nombre estimé de pneus collectés et traités	6 341 464	6 137 919	7 555 320	7 395 320

Tableau 1.12

BILAN 3RV-E

	2015	2016	2017	2018
Réemploi[7]	0,8 %	0,8 %	0,7 %	0,3 %
Recyclage	80,6 %	75,1 %	70,8 %	80,3 %
Valorisation énergétique	18,5 %	24,1 %	28,4 %	19,3 %
Élimination	0,03 %	0,02 %	0,02 %	0,1 %

Source : Fiche Les programmes de récupération spécifiques, Bilan 2018 de la GMR au Québec, RECYC-QUÉBEC, 2020

e) Résidus de construction, rénovation et démolition (CRD)

Taux d'acheminement des résidus de CRD vers un centre de tri entre 2015 et 2018

Tableau 1.1

TAUX D'ACHEMINEMENT DES RÉSIDUS DE CRD VERS UN CENTRE DE TRI

(en tonnes)

	RÉSIDUS ACHEMINÉS VERS UN CENTRE DE TRI	RÉSIDUS DIRECTEMENT ACHEMINÉS À L'ÉLIMINATION[a]	QUANTITÉS DE RÉSIDUS GÉNÉRÉS	TAUX D'ACHEMINEMENT VERS UN CENTRE DE TRI
2018	1 781 000	1 205 000	2 986 000	59,6 %
2015	1 851 000	1 083 000[r]	2 934 000[r]	63,1 %

a Les tonnages présentés incluent, en plus des résidus de CRD déclarés directement éliminés dans les rapports des lieux d'élimination, les quantités estimées de ces matières qui se retrouvent dans les arrivages d'ordures ménagères et ICI, calculées à partir de taux déterminés lors de la caractérisation à l'élimination 2010-2011.

r Les quantités de résidus de CRD directement éliminés estimés en 2015 ont été révisées par rapport à celles déjà diffusées dans le Bilan 2015.

Source : Fiche Les résidus de construction, de rénovation et de démolition (CRD), Bilan 2018 de la GMR au Québec, RECYC-QUÉBEC, 2020

f) Les matières organiques

Quantités de matières organiques récupérées par secteur à des fins de recyclage* entre 2012 et 2018 (en tonnes)

Secteur d'activités	2012	2015	2018
Résidus verts et alimentaires municipaux	244 000	255 938	386 666
Boues municipales	239 000	431 043	288 239
Sous-total municipal	***483 000***	***686 981***	***674 905***
Boues et résidus de papetières	508 000	367 242	330 385
Autres résidus ICI	22 173	29 041	51 454
Sous-total ICI	***530 173***	***396 283***	***381 839***
Total (sans résidus agroalimentaires)	***1 013 173***	***1 083 263***	***1 056 744***

**Compostage, biométhanisation et épandage*

Évolution du taux de récupération des matières organiques à des fins de recyclage par secteur entre 2012 et 2018

Secteur d'activités	2012	2015	2018
Résidus verts et alimentaires municipaux	16%	17%	31%
Boues municipales	35%	51%	42%
Sous-total municipal	***22%***	***29%***	***35%***
Boues et résidus de papetières	39%	34%	34%
Autres résidus ICI	2%	3%	5%
Sous-total ICI	***22%***	***19%***	***19%***
Total (sans résidus agroalimentaires)	***22%***	***25%***	***27%***

Localisation des centres de tri de matières recyclables et des lieux de traitement des matières organiques.

Il existe 27 centres de tri des matières recyclables de la collecte sélective au Québec. La liste de ces centres de tri des matières recyclables par région est présentée à l'annexe 3. En ce qui concerne les lieux de traitement des matières organiques, on dénombre 43 lieux de compostage qui acceptent différents types de matières organiques et trois lieux de biométhanisation qui traitent des résidus alimentaires. En date du présent rapport, 16 projets de lieux de traitement des matières organiques sont en cours de planification ou d'implantation, dans différentes régions dont 11 projets de compostage et cinq projets de biométhanisation. La carte ci-après présente la liste des lieux de traitement des matières organiques en opération ainsi que les projets en cours par région.

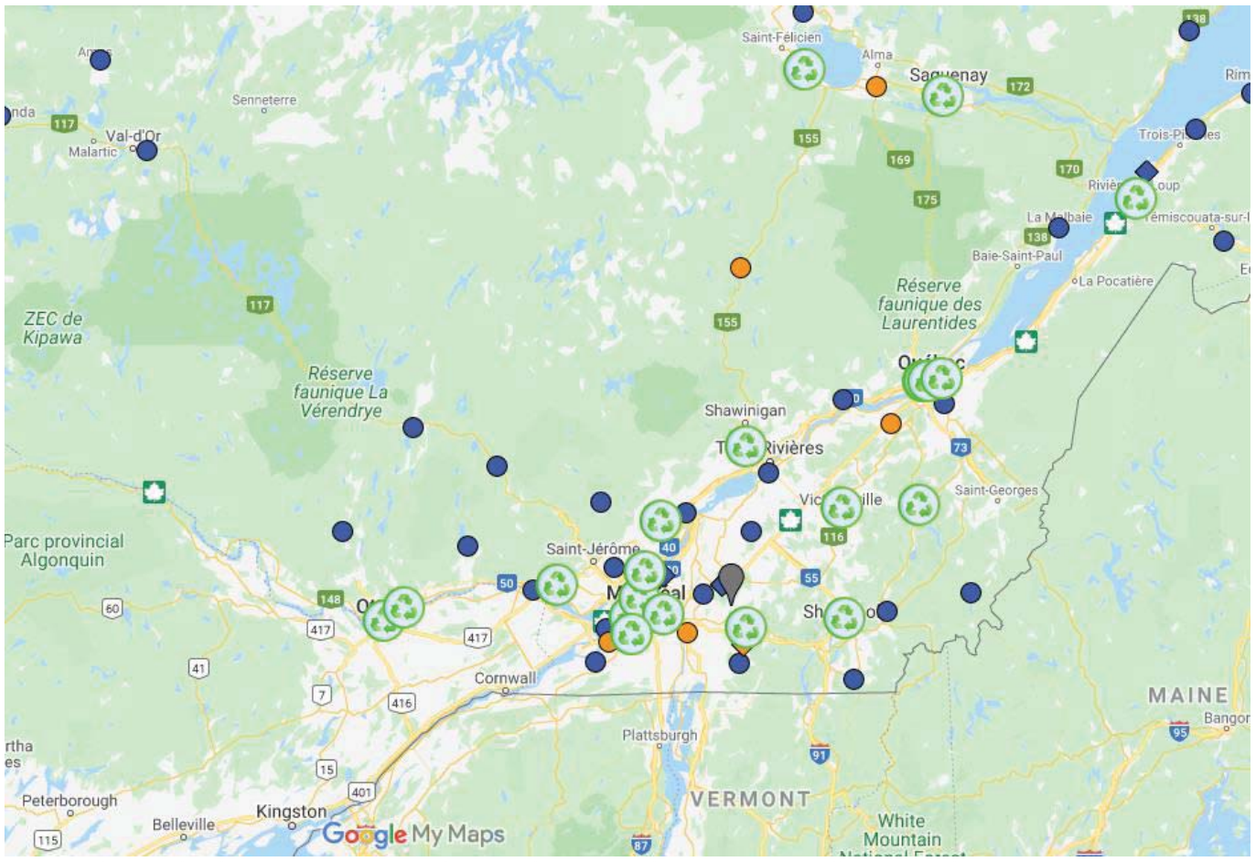

La localisation des centres de tri et des lieux de traitement des matières organiques peut être consultée dans la carte en ligne en cliquant sur l'image ci-dessus.

Plans de gestion des matières résiduelles, territoires visés par ceux-ci et droits de regard

En date du présent rapport, il existe 81 plans de gestion des matières résiduelles (PGMR) en vigueur qui couvrent l'ensemble du territoire québécois (voir annexe 4). Dès 2021 et jusqu'en 2025, les municipalités régionales de comté (MRC) et les communautés métropolitaines seront appelées à réviser leur PGMR, dont la majorité en 2021 et 2022.

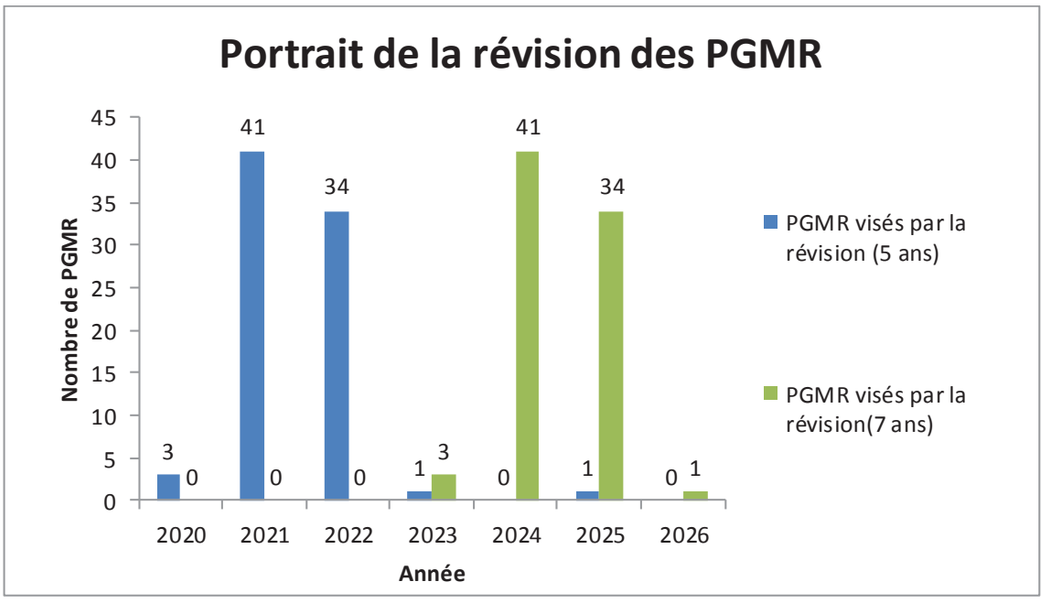

Le portrait par région de l'état d'avancement des PGMR est disponible à l'annexe 5.

Dans le cadre du processus d'élaboration et de révision des plans de gestion des matières résiduelles (PGMR), il est possible d'interdire ou de limiter l'élimination sur le territoire des matières résiduelles provenant de l'extérieur du territoire d'application du plan. Ce mécanisme, aussi appelé « droit de regard », permet à une municipalité régionale (MR)[1] de contrôler la quantité de déchets éliminés sur le territoire de son PGMR, ceci en raison des impacts anticipés.

En date du présent rapport, dix (10) MRC ayant un lieu d'enfouissement technique (LET) sur son territoire ont indiqué un droit de regard dans leur PGMR en vigueur, dont deux (2) étant des interdictions et huit (8) étant des limites de tonnages. Par contre, seulement cinq (5) MRC auraient adopté un règlement d'application en lien avec l'interdiction ou la limite. Les informations à cet égard se retrouvent dans le portrait par région de l'état d'avancement des PGMR préalablement mentionné.

[1] Les municipalités régionales de comté (MRC), les communautés métropolitaines ainsi que plusieurs villes non incluses dans une MRC sont reconnues comme *municipalités régionales* au sens de la LQE. Voir article 53.5 2e alinéa de la LQE.

4. Synthèse des habitudes et comportements des citoyens et des ICI dans la gestion de leurs matières résiduelles

Les citoyens, ainsi que les industries, commerces et institutions (ICI), sont la pierre d'assise de la performance du Québec dans la prévention et la gestion des matières résiduelles (GMR). En 2015, RECYC-QUÉBEC a mené une étude auprès de ménages québécois afin de connaître leurs comportements, leurs attitudes et leurs croyances à l'égard des 3RV (réduction à la source, réemploi, recyclage et valorisation). Puis, une étude portant sur l'état d'avancement des comportements des industries, commerces et institutions (ICI) a été réalisée en 2016. Voici les résultats de ces études. De nouvelles données permettant de comparer l'évolution des comportements citoyens depuis les cinq dernières années seront disponibles au printemps 2021.

Comportements et attitudes à l'égard des matières recyclables : accessibilité des services

La disponibilité des services de collecte municipaux incite sans contredit à la participation des citoyens. La collecte sélective des matières recyclables (papier, carton, plastique, verre, métal) est bien implantée dans l'ensemble des régions du Québec; la quasi-totalité des ménages (99 %) bénéficient de ce service municipal. Les Québécois ont fortement assimilé les habitudes de récupération de ces matières : 70 % affirment y participer systématiquement et 27 %, beaucoup. Quant aux autres services municipaux, 65 % des ménages interrogés affirment avoir accès à la collecte de résidus verts et 27 % à celle des résidus alimentaires en vue du compostage.

La récupération des matières recyclables de la collecte sélective

La grande majorité des répondants (92 %) considèrent qu'il est très ou plutôt facile de récupérer des matières recyclables à la maison. Plus de la moitié (56 %) déposent certaines matières dans le bac de récupération même lorsqu'ils doutent que ce soit la bonne filière de récupération. Quelques barrières subsistent néanmoins chez une minorité de répondants. Ceux-ci admettent être découragés par certains inconvénients de la récupération tels que le nettoyage des objets ou des matières (27 %), l'espace occupé à l'intérieur (18 %), les documents de nature confidentielle (28 %) et le manque de connaissances sur les matières qui vont ou non au bac de récupération (21 %). Le scepticisme persiste également chez certains citoyens. Ainsi, 37 % des répondants croient que des matières mises au bac ne sont pas nécessairement recyclées. Enfin, une proportion de 16 % considère le recyclage comme une activité générant de la pollution et du gaspillage d'énergie.

L'acheminement des matières destinées aux écocentres et aux points de dépôt autorisés

74 % des répondants se rendent systématiquement, ou la plupart du temps, dans des points de dépôt autorisés ou des écocentres, afin de se départir des matières qui y sont destinées.

Les motivations derrière les comportements responsables

L'habitude de récupérer est fortement valorisée par les citoyens répondants : 88 % estiment que ceux qui récupèrent peuvent en être très fiers. Dans ce même esprit, 75 % sont déçus que d'autres ne fassent pas cet effort. Les considérations écoresponsables motivent leur participation à la récupération. Ces répondants souhaitent laisser un environnement en santé aux générations futures, prévenir le gaspillage des ressources, réduire les déchets expédiés dans les lieux d'élimination, donner une deuxième vie aux matières et contribuer à la réduction des gaz à effet de serre.

La récupération des résidus alimentaires

Lorsqu'ils ont accès à une collecte municipale, 67 % des répondants participent à la récupération des résidus alimentaires. Parmi ceux-ci, 29 % affirment le faire systématiquement et 23 %, beaucoup. Dans le cas de ceux qui n'y ont pas accès, 62 % pensent qu'il serait important que ce service soit offert par leur municipalité. La récupération des matières organiques (collecte municipale, compostage domestique et communautaire) suscite la participation de 36 % des citoyens répondants à différents degrés. De ce pourcentage, 12 % récupèrent systématiquement; 14 %, beaucoup (mais pas tous les résidus); 5 %, à l'occasion; et un autre 5 %, rarement. Comment les répondants perçoivent-ils ce type de récupération? Les avis diffèrent de façon importante, alors que 42 % affirment qu'il est très ou plutôt facile de récupérer les résidus alimentaires à la maison, tandis que 46 % jugent cette tâche plutôt (29 %) ou très (17 %) exigeante.

La récupération des résidus verts

Au sein des ménages interrogés, 65 % affirment avoir accès à un service municipal de collecte de résidus verts (71 % chez ceux qui ont un jardin). Près de la moitié (44 %) des ménages concernés gèrent ces matières sur place. Ainsi, l'herbicyclage et le feuillicyclage remportent l'adhésion de 24 % d'entre eux, qui les laissent alors sur le terrain, tandis que 20 % utilisent les résidus verts pour du compostage. Seuls 15 % des répondants propriétaires jettent leurs résidus verts à la poubelle.

L'état d'avancement des comportements des ICI

L'étude comportementale auprès des ICI rapporte que 91 % des répondants ont accès à un service de collecte des matières recyclables. Ceux qui n'y ont pas encore accès estiment qu'il est important que leur municipalité (78 %) ou leur propriétaire (74 %) offre un tel service. Pour la collecte des matières organiques, 22 % des répondants ont accès au service offert par leur municipalité (63 %) ou par une entreprise privée (32 %). Ce type de collecte est davantage observé dans les commerces de détail et les entreprises de 20 à 49 employés.

La récupération des matières recyclables

Plus de huit établissements sur dix (83 %) déclarent avoir accès à des points de dépôt autorisés ou à des collectes spéciales pour les objets, matières ou produits qui ne sont pas acceptés dans le bac de récupération. Dans le cas des résidus de construction, de rénovation et de démolition (CRD), 70 % mentionnent avoir accès à des points de dépôt spécifiques. La plupart des ICI interrogés (81 %) estiment apporter leur contribution en matière de GMR. Près de la moitié d'entre eux, soit 41 %, se sentent appelés à en faire davantage afin d'améliorer leur performance.

Les enjeux de la gestion des matières résiduelles sont notables chez les ICI. Parmi ceux interrogés, 84 % considèrent urgent que les entreprises réduisent leur empreinte environnementale et leur production de gaz à effet de serre. Ils se montrent également sévères et critiques, dans une proportion de 79 %, à l'égard de leurs pairs qui ne récupèrent pas. De plus, 54 % estiment qu'il y a des gains financiers à gérer pleinement les matières résiduelles. En majorité (84 %), les établissements répondants participent de façon systématique à la récupération des matières recyclables (papier, carton, plastique, verre et métal). Ils affirment également acheminer les matières non acceptées dans le bac dans un point de dépôt autorisé.

L'adhésion à une reconnaissance ou certification environnementale

Un pourcentage de 15 % des établissements répondants sont ou se sont déjà inscrits à un programme de reconnaissance ou de certification environnementale. De ce nombre, 39 % ont reçu une attestation du programme ICI ON RECYCLE! de RECYC-QUÉBEC. Cette participation est davantage observée chez les industries et les commerces de détail, les établissements de 20 employés et plus de même que dans les régions ressources. L'établissement d'une politique ou de directives précises en GMR devient une pratique de plus en plus répandue. Parmi les établissements répondants, 58 % affirment en avoir instauré une. En outre, 14 % des ICI cherchent à se distinguer ou s'affichent comme une référence en GMR dans leur secteur d'activités. Une proportion de 27 % déclare avoir seulement amorcé une réflexion sur cette question.

Annexe 1 : Quantité de MR éliminées par MRC/territoires autochtones par secteur depuis 2015 (incluant la quantité de matières éliminées à l'intérieur et à l'extérieur de chaque MRC/territoire autochtone)

Voir documents page suivante

Élimination par catégorie de matières résiduelles au Québec par MRC, territoire équivalent et communauté métropolitaine - Année 2015

		Ordures ménagères				ICI				CRD			
MRC, territoire équivalent et communauté métropolitaine[1]	Population	Intérieur de la MRC (t)	Hors MRC (t)	Total (t)	Kg/Hab./An	Intérieur de la MRC (t)	Hors MRC (t)	Total (t)	Kg/Hab./An	Intérieur de la MRC (t)	Hors MRC (t)	Total (t)	Kg/Hab./An
Région 1													
La Matapédia	17 995	0	3 950	3 950	219.48	0	2 293	2 293	127.41	0	189	189	10.49
La Matanie	21 368	6 454	0	6 454	302.02	3 895	0	3 895	182.27	861	0	861	40.28
La Mitis	18 479	0	4 505	4 505	243.81	0	3 275	3 275	177.21	0	868	868	46.97
Rimouski-Neigette	57 559	12 521	0	12 521	217.53	10 157	13	10 170	176.68	8 369	0	8 369	145.40
Les Basques	8 860	0	2 127	2 127	240.03	0	2 688	2 688	303.38	0	526	526	59.36
Rivière-du-Loup	34 509	9 928	0	9 928	287.69	7 714	0	7 714	223.53	1 541	1 900	3 441	99.70
Témiscouata	20 170	5 194	0	5 194	257.52	3 771	5	3 776	187.19	163	0	163	8.10
Kamouraska	21 119	0	5 268	5 268	249.43	0	3 791	3 791	179.51	0	50	50	2.36
Région 2													
Le Domaine-du-Roy	29 564	0	7 253	7 253	245.32	0	4 990	4 990	168.78	4 623	1	4 624	156.40
Maria-Chapdelaine	25 005	0	5 953	5 953	238.08	0	3 146	3 146	125.82	66	8 100	8 167	326.60
Lac-Saint-Jean-Est	53 164	14 215	0	14 215	267.38	8 308	907	9 215	173.33	37	5 578	5 614	105.61
Saguenay	145 850	42 667	0	42 667	292.54	32 891	483	33 373	228.82	8 713	2 366	11 079	75.96
Le Fjord-du-Saguenay	21 785	0	7 368	7 368	338.22	0	1 349	1 349	61.90	0	402	402	18.46
Région 3													
Charlevoix-Est	16 017	4 866	0	4 866	303.79	3 334	3	3 338	208.37	1 545	0	1 545	96.47
Charlevoix	13 347	0	3 629	3 629	271.90	0	2 630	2 630	197.06	0	10	10	0.78
L'Île-d'Orléans	6 654	0	1 780	1 780	267.52	0	1 098	1 098	164.98	0	0	0	0.00
La Côte-de-Beaupré	27 495	9 448	208	9 656	351.20	2 878	72	2 950	107.30	513	0	513	18.67
La Jacques-Cartier	41 756	0	10 276	10 276	246.09	0	3 795	3 795	90.89	0	400	400	9.57
Québec	577 493	103 716	24 408	128 124	221.86	108 499	36 211	144 710	250.58	0	28 667	28 667	49.64
Communauté métropolitaine de Québec (Rive-Nord)	653 398	113 164	36 672	149 836	229.32	111 378	41 176	152 553	233.48	513	29 067	29 580	45.27
Portneuf	52 574	11 268	0	11 268	214.33	6 864	593	7 457	141.83	1 572	382	1 954	37.17
Région 4													
Mékinac	12 578	0	5 879	5 879	467.42	0	343	343	27.24	0	874	874	69.48
Shawinigan	49 242	0	18 390	18 390	373.45	0	4 275	4 275	86.82	0	7 220	7 220	146.63
Trois-Rivières	135 054	0	43 967	43 967	325.55	0	26 243	26 243	194.32	6 554	2 103	8 657	64.10
Les Chenaux	18 735	5 240	1 967	7 207	384.70	58	573	630	33.64	0	267	267	14.24
Maskinongé	36 592	13 202	793	13 995	382.46	3 756	2 814	6 570	179.55	5	1 580	1 585	43.33
La Tuque	11 706	833	6 387	7 219	616.71	0	210	210	17.97	363	158	521	44.51
Région 5													
Les Sources	14 333	0	5 252	5 252	366.41	0	6 598	6 598	460.33	0	218	218	15.23
Le Haut-Saint-François	22 314	8 793	0	8 793	394.05	630	58	688	30.84	833	107	940	42.13
Le Val-Saint-François	30 173	0	8 089	8 089	268.10	0	3 887	3 887	128.84	0	8 738	8 738	289.58
Sherbrooke	163 623	0	28 689	28 689	175.34	0	35 129	35 129	214.70	0	22 236	22 236	135.90
Coaticook	18 933	3 256	233	3 488	184.25	570	9 879	10 449	551.92	0	971	971	51.28
Memphrémagog	50 137	0	11 426	11 426	227.90	0	8 044	8 044	160.44	0	4 294	4 294	85.65
Le Granit	22 129	0	7 142	7 142	322.76	0	23 589	23 589	1 065.99	0	14 286	14 286	645.58

Les communautés autochtones ne sont pas incluses. Les territoires en italique sont partiellement ou totalement compris dans les communautés métropolitaines.
Les écarts proviennent d'arrondissements.
Source : Direction des matières résiduelles, MELCC

Élimination par catégorie de matières résiduelles au Québec par MRC, territoire équivalent et communauté métropolitaine - Année 2015

		Ordures ménagères				ICI				CRD			
MRC, territoire équivalent et communauté métropolitaine[1]	Population	Intérieur de la MRC (t)	Hors MRC (t)	Total (t)	Kg/Hab./An	Intérieur de la MRC (t)	Hors MRC (t)	Total (t)	Kg/Hab./An	Intérieur de la MRC (t)	Hors MRC (t)	Total (t)	Kg/Hab./An
Région 6													
Montréal	1 997 701	0	527 513	527 513	264.06	0	635 025	635 025	317.88	16 316	46 089	62 405	31.24
Communauté métropolitaine de Montréal (Régions 6, 13 et une partie des régions 14,15 et 16)	3 921 228	59 427	1 072 903	1 132 330	288.77	32 193	1 014 942	1 047 134	267.04	23 887	174 493	198 380	50.59
Région 7													
Papineau	23 109	0	9 997	9 997	432.62	0	198	198	8.56	0	4 071	4 071	176.19
Gatineau	278 589	0	59 121	59 121	212.21	0	54 326	54 326	195.00	0	31 309	31 309	112.38
Les Collines-de-l'Outaouais	49 507	0	12 720	12 720	256.94	0	2 440	2 440	49.29	207	20	226	4.57
La Vallée-de-la-Gatineau	18 760	0	8 200	8 200	437.10	0	856	856	45.63	0	1 211	1 211	64.56
Pontiac	14 130	0	4 514	4 514	319.49	0	2 684	2 684	189.93	0	262	262	18.51
Région 8													
Témiscamingue	15 369	0	3 538	3 538	230.19	0	2 236	2 236	145.47	0	352	352	22.90
Rouyn-Noranda	41 960	11 172	0	11 172	266.26	16 365	145	16 510	393.47	643	38	681	16.24
Abitibi-Ouest	20 889	0	5 475	5 475	262.10	0	3 026	3 026	144.88	0	2 074	2 074	99.27
Abitibi	24 327	6 211	0	6 211	255.33	5 056	0	5 056	207.82	2 182	3	2 184	89.79
La Vallée-de-l'Or	42 348	13 987	0	13 987	330.29	10 469	143	10 612	250.58	2 944	7	2 951	69.68
Région 9													
La Haute-Côte-Nord	10 901	0	2 500	2 500	229.33	0	2 294	2 294	210.45	0	2	2	0.22
Manicouagan	29 255	8 182	16	8 198	280.23	7 958	2	7 960	272.09	715	124	840	28.71
Sept-Rivières	32 320	9 762	0	9 762	302.04	18 250	158	18 408	569.56	5 232	0	5 232	161.87
Caniapiscau	2 917	2 371	0	2 371	812.73	0	52	52	17.94	136	0	136	46.49
Le Golfe-du-Saint-Laurent	3 919	0	0	0	0.00	0	0	0	0.00	0	0	0	0.00
Minganie	5 323	7 730	5	7 735	1 453.10	1 775	5	1 780	334.38	228	6	234	44.00
Région 10													
Chibougamau	9 181	3 031	0	3 031	330.14	2 506	5	2 511	273.47	450	333	783	85.33
Région 11													
Iles-de-la-Madeleine	12 372	0	2 225	2 225	179.82	0	1 198	1 198	96.83	0	14	14	1.11
Le Rocher-Percé	17 328	0	3 706	3 706	213.89	0	2 867	2 867	165.43	0	2 741	2 741	158.21
La Côte-de-Gaspé	17 657	4 750	0	4 750	269.01	4 919	0	4 919	278.60	3 371	0	3 371	190.92
La Haute-Gaspésie	11 650	0	3 765	3 765	323.16	0	1 210	1 210	103.89	0	268	268	23.03
Bonaventure	17 746	4 694	0	4 694	264.53	2 678	0	2 678	150.89	3 819	0	3 819	215.20
Avignon	12 609	0	3 458	3 458	274.27	0	1 766	1 766	140.05	0	2 084	2 084	165.29

Les communautés autochtones ne sont pas incluses. Les territoires en italique sont partiellement ou totalement compris dans les communautés métropolitaines.
Les écarts proviennent d'arrondissements.
Source : Direction des matières résiduelles, MELCC

Élimination par catégorie de matières résiduelles au Québec par MRC, territoire équivalent et communauté métropolitaine - Année 2015

		Ordures ménagères				ICI				CRD			
MRC, territoire équivalent et communauté métropolitaine[1]	Population	Intérieur de la MRC (t)	Hors MRC (t)	Total (t)	Kg/Hab./An	Intérieur de la MRC (t)	Hors MRC (t)	Total (t)	Kg/Hab./An	Intérieur de la MRC (t)	Hors MRC (t)	Total (t)	Kg/Hab./An
Région 12													
L'Islet	18 320	0	6 265	6 265	341.95	0	879	879	47.96	0	27	27	1.45
Montmagny	22 750	0	8 749	8 749	384.59	0	728	728	32.01	0	181	181	7.96
Bellechasse	36 886	10 437	0	10 437	282.96	5 193	2 103	7 296	197.79	2 083	166	2 249	60.98
Lévis	144 147	17 178	13 870	31 048	215.39	1 081	28 050	29 131	202.09	0	2 354	2 354	16.33
La Nouvelle-Beauce	37 037	10 304	0	10 304	278.21	7 961	150	8 111	219.00	190	2 981	3 171	85.61
Robert-Cliche	19 460	0	5 718	5 718	293.81	0	2 877	2 877	147.86	0	7 666	7 666	393.95
Les Etchemins	16 800	0	4 415	4 415	262.79	0	1 641	1 641	97.66	0	538	538	32.01
Beauce-Sartigan	52 745	12 187	1 126	13 313	252.40	7 864	1 440	9 304	176.39	215	4 308	4 523	85.75
Les Appalaches	42 970	0	11 247	11 247	261.73	0	7 351	7 351	171.08	0	20 459	20 459	476.12
Lotbinière	31 266	8 325	0	8 325	266.25	6 205	54	6 259	200.19	1 042	286	1 327	42.45
Région 13													
Laval	424 203	0	141 114	141 114	332.66	0	81 972	81 972	193.24	0	48 455	48 455	114.23
Région 14													
D'Autray	41 956	0	18 180	18 180	433.30	0	6 539	6 539	155.86	0	5 642	5 642	134.48
L'Assomption	124 080	0	41 414	41 414	333.76	0	11 073	11 073	89.24	0	9 339	9 339	75.27
Joliette	67 113	22 183	1	22 184	330.54	23 967	1 902	25 869	385.45	3 159	1 702	4 861	72.42
Matawinie	49 489	0	14 516	14 516	293.33	0	7 242	7 242	146.34	7 504	1 244	8 748	176.76
Montcalm	52 711	0	15 845	15 845	300.61	0	7 984	7 984	151.46	365	4 751	5 117	97.07
Les Moulins	159 086	59 427	0	59 427	373.55	32 193	8 862	41 055	258.07	7 571	1 519	9 089	57.13
Région 15													
Deux-Montagnes	101 013	0	34 959	34 959	346.09	0	15 657	15 657	155.00	0	5 706	5 706	56.49
Thérèse-De Blainville	159 033	0	54 115	54 115	340.28	0	39 543	39 543	248.65	0	5 517	5 517	34.69
Mirabel	49 216	0	12 747	12 747	259.00	0	6 370	6 370	129.43	0	6 385	6 385	129.72
La Rivière-du-Nord	127 154	44 175	0	44 175	347.41	20 649	2 611	23 259	182.92	14 302	1 630	15 932	125.30
Argenteuil	32 712	11 499	0	11 499	351.51	7 889	3 573	11 462	350.41	3 301	191	3 491	106.73
Les Pays-d'en-Haut	42 392	0	11 852	11 852	279.58	0	4 019	4 019	94.81	0	5 777	5 777	136.28
Les Laurentides	46 133	0	14 012	14 012	303.73	0	15 795	15 795	342.38	1 443	4 327	5 771	125.09
Antoine-Labelle	35 183	10 894	0	10 894	309.63	5 150	72	5 223	148.44	1 728	23	1 751	49.76

Les communautés autochtones ne sont pas incluses. Les territoires en italique sont partiellement ou totalement compris dans les communautés métropolitaines.
Les écarts proviennent d'arrondissements.
Source : Direction des matières résiduelles, MELCC

Élimination par catégorie de matières résiduelles au Québec par MRC, territoire équivalent et communauté métropolitaine - Année 2015

		Ordures ménagères				ICI				CRD			
MRC, territoire équivalent et communauté métropolitaine[1]	Population	Intérieur de la MRC (t)	Hors MRC (t)	Total (t)	Kg/Hab./An	Intérieur de la MRC (t)	Hors MRC (t)	Total (t)	Kg/Hab./An	Intérieur de la MRC (t)	Hors MRC (t)	Total (t)	Kg/Hab./An
Région 16													
Brome-Missisquoi	57 694	17 400	20	17 420	301.94	9 042	8 520	17 563	304.41	14 930	1 826	16 756	290.43
La Haute-Yamaska	88 097	22 910	0	22 910	260.06	17 468	2 736	20 204	229.34	4 118	657	4 775	54.20
Acton	15 506	0	3 720	3 720	239.93	0	4 219	4 219	272.12	0	240	240	15.48
Pierre-De-Saurel	51 035	0	18 448	18 448	361.47	0	12 554	12 554	245.99	1 332	1 508	2 841	55.66
Les Maskoutains	86 463	0	21 108	21 108	244.13	0	30 452	30 452	352.20	0	8 290	8 290	95.88
Rouville	36 895	0	9 924	9 924	268.98	0	9 435	9 435	255.72	0	3 129	3 129	84.82
Le Haut-Richelieu	117 535	0	39 308	39 308	334.44	0	24 352	24 352	207.19	0	4 186	4 186	35.62
La Vallée-du-Richelieu	123 071	0	39 852	39 852	323.81	0	30 724	30 724	249.64	0	11 431	11 431	92.88
Longueuil	419 677	0	115 203	115 203	274.50	0	88 439	88 439	210.73	0	5 778	5 778	13.77
Marguerite D'Youville	77 616	0	20 493	20 493	264.03	0	13 234	13 234	170.51	0	554	554	7.14
Roussillon	171 576	0	52 217	52 217	304.34	0	60 096	60 096	350.26	0	22 892	22 892	133.42
Les Jardins-de-Napierville	27 369	0	10 994	10 994	401.71	0	7 922	7 922	289.47	0	96	96	3.52
Le Haut-Saint-Laurent	21 263	0	7 844	7 844	368.88	0	3 102	3 102	145.89	0	96	96	4.50
Beauharnois-Salaberry	64 143	0	22 561	22 561	351.72	0	22 251	22 251	346.89	0	5 954	5 954	92.82
Vaudreuil-Soulanges	148 583	0	45 938	45 938	309.17	0	30 965	30 965	208.40	0	6 841	6 841	46.04
Région 17													
L'Érable	23 511	0	6 096	6 096	259.27	0	4 507	4 507	191.69	0	1 437	1 437	61.11
Bécancour	20 138	0	6 287	6 287	312.18	4 017	9 820	13 837	687.10	1 685	51	1 737	86.25
Arthabaska	71 561	16 111	0	16 111	225.14	13 985	165	14 150	197.73	4 038	3 282	7 320	102.29
Drummond	103 014	27 180	6	27 186	263.90	28 173	223	28 396	275.65	379	6 595	6 973	67.69
Nicolet-Yamaska	22 553	0	7 428	7 428	329.36	0	2 996	2 996	132.83	0	2 069	2 069	91.76

Les communautés autochtones ne sont pas incluses. Les territoires en italique sont partiellement ou totalement compris dans les communautés métropolitaines.
Les écarts proviennent d'arrondissements.
Source : Direction des matières résiduelles, MELCC

Élimination par catégorie de matières résiduelles au Québec par MRC, territoire équivalent et communauté métropolitaine - Année 2016

		Ordures ménagères				ICI				CRD			
MRC, territoire équivalent et communauté métropolitaine[1]	Population	Intérieur de la MRC (t)	Hors MRC (t)	Total (t)	Kg/Hab./An	Intérieur de la MRC (t)	Hors MRC (t)	Total (t)	Kg/Hab./An	Intérieur de la MRC (t)	Hors MRC (t)	Total (t)	Kg/Hab./An
Région 1													
La Matapédia	17 888	0	3 749	3 749	209.57	0	2 487	2 487	139.05	0	0	0	0.00
La Matanie	21 346	6 651	0	6 651	311.56	3 956	0	3 956	185.34	155	0	155	7.26
La Mitis	18 527	0	4 250	4 250	229.38	0	3 427	3 427	185.00	0	0	0	0.00
Rimouski-Neigette	57 502	11 929	0	11 929	207.45	10 138	73	10 211	177.58	6 150	2 135	8 284	144.07
Les Basques	8 825	0	1 926	1 926	218.25	0	2 183	2 183	247.34	0	477	477	54.04
Rivière-du-Loup	34 681	8 743	0	8 743	252.09	7 714	1	7 715	222.47	1 035	2 896	3 931	113.34
Témiscouata	20 028	5 109	0	5 109	255.09	3 443	0	3 443	171.90	147	0	147	7.33
Kamouraska	20 921	0	5 207	5 207	248.89	0	3 665	3 665	175.17	0	129	129	6.18
Région 2													
Le Domaine-du-Roy	29 546	0	7 207	7 207	243.93	0	5 240	5 240	177.37	3 094	2	3 096	104.80
Maria-Chapdelaine	24 888	0	5 991	5 991	240.70	0	2 909	2 909	116.90	20	983	1 003	40.31
Lac-Saint-Jean-Est	52 967	14 146	0	14 146	267.07	7 802	1 128	8 930	168.59	17	5 862	5 880	111.01
Saguenay	145 365	41 970	0	41 970	288.72	6 818	24 083	30 901	212.57	7 662	905	8 567	58.93
Le Fjord-du-Saguenay	22 020	0	7 319	7 319	332.36	0	1 452	1 452	65.93	0	229	229	10.39
Région 3													
Charlevoix-Est	15 835	4 352	0	4 352	274.85	3 392	0	3 392	214.20	153	8	161	10.16
Charlevoix	13 314	0	3 637	3 637	273.17	0	2 473	2 473	185.72	0	6	6	0.43
L'Île-d'Orléans	6 578	0	1 769	1 769	269.00	0	1 095	1 095	166.52	0	253	253	38.40
La Côte-de-Beaupré	27 608	9 084	153	9 238	334.60	2 890	256	3 147	113.97	432	53	485	17.58
La Jacques-Cartier	42 596	0	10 082	10 082	236.69	0	4 979	4 979	116.89	0	157	157	3.68
Québec	582 267	117 814	3 698	121 512	208.69	120 663	15 482	136 145	233.82	0	34 673	34 673	59.55
Communauté métropolitaine de Québec (Rive-Nord)	659 049	126 898	15 703	142 601	216.37	123 554	21 812	145 366	220.57	432	35 135	35 568	53.97
Portneuf	52 743	11 993	0	11 993	227.38	9 450	864	10 313	195.54	753	919	1 672	31.71
Région 4													
Mékinac	12 628	0	5 439	5 439	430.73	0	653	653	51.69	0	823	823	65.14
Shawinigan	48 971	0	17 919	17 919	365.90	0	7 365	7 365	150.39	0	7 086	7 086	144.69
Trois-Rivières	136 018	0	43 158	43 158	317.29	0	36 128	36 128	265.61	4 647	772	5 419	39.84
Les Chenaux	18 706	4 976	2 260	7 236	386.85	151	833	984	52.59	23	83	106	5.67
Maskinongé	36 580	10 167	3 750	13 917	380.44	2 287	3 946	6 232	170.38	117	2 297	2 414	65.99
La Tuque	11 533	767	6 181	6 948	602.43	0	111	111	9.59	295	63	358	31.04
Région 5													
Les Sources	14 403	0	4 720	4 720	327.68	0	1 880	1 880	130.52	0	125	125	8.68
Le Haut-Saint-François	22 172	7 826	0	7 826	352.96	532	18	550	24.81	188	85	272	12.29
Le Val-Saint-François	30 153	0	7 842	7 842	260.09	0	3 424	3 424	113.56	0	1 619	1 619	53.71
Sherbrooke	166 633	0	28 894	28 894	173.40	0	24 539	24 539	147.27	0	18 121	18 121	108.75
Coaticook	19 010	3 195	167	3 362	176.85	951	6 552	7 503	394.68	0	291	291	15.32
Memphrémagog	50 460	0	11 776	11 776	233.37	0	6 800	6 800	134.76	0	5 027	5 027	99.63
Le Granit	22 299	0	6 820	6 820	305.86	0	16 182	16 182	725.70	0	2 416	2 416	108.34

Les communautés autochtones ne sont pas incluses. Les territoires en italique sont partiellement ou totalement compris dans les communautés métropolitaines.
Les écarts proviennent d'arrondissements.
Source : Direction des matières résiduelles, MELCC

Élimination par catégorie de matières résiduelles au Québec par MRC, territoire équivalent et communauté métropolitaine - Année 2016

		Ordures ménagères				ICI				CRD			
MRC, territoire équivalent et communauté métropolitaine[1]	Population	Intérieur de la MRC (t)	Hors MRC (t)	Total (t)	Kg/Hab./An	Intérieur de la MRC (t)	Hors MRC (t)	Total (t)	Kg/Hab./An	Intérieur de la MRC (t)	Hors MRC (t)	Total (t)	Kg/Hab./An
Région 6													
Montréal	2 011 773	0	494 138	494 138	245.62	0	599 102	599 102	297.80	23 489	72 232	95 721	47.58
Communauté métropolitaine de Montréal (Régions 6, 13 et une partie des régions 14,15 et 16)	3 959 174	431 339	638 136	1 069 476	270.13	368 249	635 040	1 003 288	253.41	72 754	105 495	178 248	45.02
Région 7													
Papineau	22 986	0	9 331	9 331	405.96	0	164	164	7.13	0	3 766	3 766	163.85
Gatineau	281 781	0	57 554	57 554	204.25	0	41 564	41 564	147.50	0	33 391	33 391	118.50
Les Collines-de-l'Outaouais	49 942	0	12 506	12 506	250.41	0	2 031	2 031	40.66	860	1	860	17.22
La Vallée-de-la-Gatineau	18 777	0	8 286	8 286	441.30	0	681	681	36.28	0	1 554	1 554	82.77
Pontiac	13 987	0	4 475	4 475	319.90	0	2 016	2 016	144.17	0	107	107	7.67
Région 8													
Témiscamingue	15 404	0	3 275	3 275	212.61	0	2 403	2 403	156.02	0	496	496	32.18
Rouyn-Noranda	42 180	10 625	0	10 625	251.90	12 369	8	12 377	293.42	1 773	49	1 822	43.20
Abitibi-Ouest	20 834	0	5 038	5 038	241.83	0	2 901	2 901	139.26	0	2 569	2 569	123.29
Abitibi	24 220	6 110	0	6 110	252.26	4 569	0	4 569	188.64	2 886	0	2 886	119.16
La Vallée-de-l'Or	42 423	13 860	0	13 860	326.71	10 751	177	10 928	257.60	3 337	8	3 345	78.86
Région 9													
La Haute-Côte-Nord	10 843	0	2 406	2 406	221.92	0	1 978	1 978	182.38	0	4	4	0.38
Manicouagan	28 778	7 808	0	7 808	271.33	6 464	133	6 597	229.24	571	0	571	19.82
Sept-Rivières	32 179	7 194	0	7 194	223.56	16 917	0	16 917	525.72	6 203	0	6 203	192.75
Caniapiscau	2 825	2 148	0	2 148	760.23	0	0	0	0.00	93	0	93	32.83
Le Golfe-du-Saint-Laurent	3 891	0	0	0	0.00	0	0	0	0.00	0	0	0	0.00
Minganie	5 246	6 603	0	6 603	1 258.74	822	0	822	156.68	467	0	467	89.03
Région 10													
Chibougamau	9 161	3 024	0	3 024	330.13	2 674	22	2 697	294.38	0	45	45	4.87
Région 11													
Iles-de-la-Madeleine	12 312	0	2 173	2 173	176.49	0	1 170	1 170	95.03	0	0	0	0.00
Le Rocher-Percé	17 186	0	3 610	3 610	210.07	0	2 764	2 764	160.84	0	840	840	48.85
La Côte-de-Gaspé	17 536	4 812	0	4 812	274.38	4 047	52	4 099	233.76	2 508	0	2 508	142.99
La Haute-Gaspésie	11 505	0	3 630	3 630	315.51	0	1 085	1 085	94.29	0	298	298	25.89
Bonaventure	17 655	4 667	0	4 667	264.35	2 660	0	2 660	150.69	3 102	0	3 102	175.67
Avignon	12 523	0	3 434	3 434	274.19	0	1 744	1 744	139.28	0	1 790	1 790	142.98

Les communautés autochtones ne sont pas incluses. Les territoires en italique sont partiellement ou totalement compris dans les communautés métropolitaines.
Les écarts proviennent d'arrondissements.
Source : Direction des matières résiduelles, MELCC

Élimination par catégorie de matières résiduelles au Québec par MRC, territoire équivalent et communauté métropolitaine - Année 2016

		Ordures ménagères				ICI				CRD			
MRC, territoire équivalent et communauté métropolitaine[1]	Population	Intérieur de la MRC (t)	Hors MRC (t)	Total (t)	Kg/Hab./An	Intérieur de la MRC (t)	Hors MRC (t)	Total (t)	Kg/Hab./An	Intérieur de la MRC (t)	Hors MRC (t)	Total (t)	Kg/Hab./An
Région 12													
L'Islet	18 306	0	6 193	6 193	338.31	0	1 236	1 236	67.54	0	163	163	8.92
Montmagny	22 657	0	8 680	8 680	383.11	0	599	599	26.42	0	320	320	14.13
Bellechasse	36 982	10 481	0	10 481	283.41	5 307	2 253	7 561	204.44	2 019	133	2 152	58.18
Lévis	145 454	20 052	10 961	31 012	213.21	1 203	27 640	28 843	198.30	0	1 207	1 207	8.30
La Nouvelle-Beauce	37 241	10 301	0	10 301	276.61	7 994	21	8 015	215.21	155	3 075	3 231	86.75
Robert-Cliche	19 599	0	5 600	5 600	285.73	0	2 553	2 553	130.28	0	1 437	1 437	73.33
Les Etchemins	16 830	0	4 303	4 303	255.66	0	1 651	1 651	98.09	0	466	466	27.69
Beauce-Sartigan	53 103	12 013	1 023	13 036	245.49	7 867	1 496	9 364	176.33	179	0	179	3.37
Les Appalaches	42 958	0	11 049	11 049	257.20	0	10 194	10 194	237.30	0	13 330	13 330	310.31
Lotbinière	31 604	8 504	0	8 504	269.07	6 385	52	6 437	203.66	1 033	51	1 084	34.31
Région 13													
Laval	430 077	0	136 746	136 746	317.96	0	94 246	94 246	219.14	0	7 547	7 547	17.55
Région 14													
D'Autray	42 006	0	17 325	17 325	412.45	0	7 023	7 023	167.18	0	5 074	5 074	120.79
L'Assomption	124 990	0	38 507	38 507	308.08	0	13 030	13 030	104.25	0	4 003	4 003	32.02
Joliette	66 971	16 747	0	16 747	250.06	23 831	2 644	26 475	395.32	3 889	1 778	5 668	84.63
Matawinie	50 054	0	13 834	13 834	276.39	0	7 259	7 259	145.03	4 846	1 297	6 143	122.73
Montcalm	53 666	0	16 088	16 088	299.78	0	8 387	8 387	156.28	272	4 914	5 186	96.63
Les Moulins	161 079	57 650	0	57 650	357.90	22 372	11 921	34 293	212.89	5 945	1 734	7 679	47.67
Région 15													
Deux-Montagnes	101 845	0	32 520	32 520	319.31	0	15 753	15 753	154.67	0	2 855	2 855	28.03
Thérèse-De Blainville	160 720	0	48 794	48 794	303.60	0	40 232	40 232	250.32	0	5 389	5 389	33.53
Mirabel	50 575	0	12 365	12 365	244.49	0	4 695	4 695	92.83	0	10 983	10 983	217.16
La Rivière-du-Nord	130 328	42 478	1	42 479	325.94	22 165	1 591	23 756	182.28	13 343	2 112	15 455	118.59
Argenteuil	32 796	11 328	2	11 330	345.46	6 245	617	6 862	209.22	2 071	170	2 241	68.33
Les Pays-d'en-Haut	43 036	0	10 964	10 964	254.77	0	3 819	3 819	88.75	3 670	3 127	6 797	157.93
Les Laurentides	46 579	0	13 713	13 713	294.40	0	16 851	16 851	361.77	0	5 813	5 813	124.80
Antoine-Labelle	35 100	9 581	0	9 581	272.98	4 926	0	4 926	140.34	2 345	89	2 434	69.34

Les communautés autochtones ne sont pas incluses. Les territoires en italique sont partiellement ou totalement compris dans les communautés métropolitaines.
Les écarts proviennent d'arrondissements.
Source : Direction des matières résiduelles, MELCC

Élimination par catégorie de matières résiduelles au Québec par MRC, territoire équivalent et communauté métropolitaine - Année 2016

		Ordures ménagères				ICI				CRD			
MRC, territoire équivalent et communauté métropolitaine[1]	Population	Intérieur de la MRC (t)	Hors MRC (t)	Total (t)	Kg/Hab./An	Intérieur de la MRC (t)	Hors MRC (t)	Total (t)	Kg/Hab./An	Intérieur de la MRC (t)	Hors MRC (t)	Total (t)	Kg/Hab./An
Région 16													
Brome-Missisquoi	58 097	16 082	17	16 099	277.11	12 155	6 663	18 818	323.90	14 684	1 471	16 156	278.08
La Haute-Yamaska	89 032	21 970	0	21 970	246.77	17 245	3 640	20 885	234.58	5 600	1 515	7 116	79.92
Acton	15 382	0	3 627	3 627	235.77	0	4 095	4 095	266.21	0	746	746	48.52
Pierre-De-Saurel	51 145	0	17 145	17 145	335.23	0	10 435	10 435	204.03	0	2 180	2 180	42.63
Les Maskoutains	86 927	0	20 354	20 354	234.15	0	33 577	33 577	386.26	0	2 431	2 431	27.96
Rouville	37 020	0	9 679	9 679	261.44	0	8 313	8 313	224.56	0	2 044	2 044	55.22
Le Haut-Richelieu	118 617	0	38 269	38 269	322.63	0	21 621	21 621	182.28	0	4 857	4 857	40.95
La Vallée-du-Richelieu	124 242	0	36 884	36 884	296.87	0	27 774	27 774	223.55	0	11 099	11 099	89.34
Longueuil	425 276	0	113 244	113 244	266.28	0	86 819	86 819	204.15	0	16 641	16 641	39.13
Marguerite D'Youville	78 117	0	19 552	19 552	250.29	0	14 018	14 018	179.44	0	712	712	9.12
Roussillon	174 092	0	47 809	47 809	274.62	0	51 503	51 503	295.84	0	7 990	7 990	45.89
Les Jardins-de-Napierville	27 447	0	10 806	10 806	393.72	0	11 860	11 860	432.09	0	406	406	14.78
Le Haut-Saint-Laurent	21 308	0	7 799	7 799	366.00	0	4 247	4 247	199.34	0	412	412	19.36
Beauharnois-Salaberry	64 473	0	20 694	20 694	320.97	0	20 024	20 024	310.58	0	4 099	4 099	63.58
Vaudreuil-Soulanges	150 374	0	44 157	44 157	293.65	0	28 308	28 308	188.25	0	9 139	9 139	60.77
Région 17													
L'Érable	23 526	0	6 044	6 044	256.92	0	4 279	4 279	181.88	0	715	715	30.41
Bécancour	20 312	0	6 273	6 273	308.85	2 653	7 214	9 866	485.74	569	634	1 203	59.23
Arthabaska	71 906	15 951	0	15 951	221.84	11 348	1	11 349	157.83	2 801	441	3 242	45.09
Drummond	103 886	26 548	1	26 550	255.56	27 745	166	27 911	268.67	1 437	80	1 517	14.61
Nicolet-Yamaska	22 510	0	7 320	7 320	325.17	0	2 670	2 670	118.61	0	345	345	15.30

Les communautés autochtones ne sont pas incluses. Les territoires en italique sont partiellement ou totalement compris dans les communautés métropolitaines.
Les écarts proviennent d'arrondissements.
Source : Direction des matières résiduelles, MELCC

Élimination par catégorie de matières résiduelles au Québec par MRC, territoire équivalent et communauté métropolitaine - Année 2017

		Ordures ménagères				ICI				CRD			
MRC, territoire équivalent et communauté métropolitaine[1]	Population	Intérieur de la MRC (t)	Hors MRC (t)	Total (t)	Kg/Hab./An	Intérieur de la MRC (t)	Hors MRC (t)	Total (t)	Kg/Hab./An	Intérieur de la MRC (t)	Hors MRC (t)	Total (t)	Kg/Hab./An
Région 1													
La Matapédia	17 772	0	3 923	3 923	220.72	0	2 374	2 374	133.59	0	289	289	16.26
La Matanie	20 957	6 573	0	6 573	313.66	3 687	0	3 687	175.93	425	0	425	20.26
La Mitis	18 648	0	4 358	4 358	233.70	0	5 525	5 525	296.30	0	711	711	38.11
Rimouski-Neigette	57 727	11 513	0	11 513	199.43	9 596	0	9 596	166.24	5 672	1 479	7 152	123.89
Les Basques	8 760	0	2 002	2 002	228.53	0	2 246	2 246	256.37	0	831	831	94.91
Rivière-du-Loup	35 300	8 600	0	8 600	243.64	8 074	0	8 074	228.71	1 349	4 156	5 504	155.93
Témiscouata	19 781	5 100	0	5 100	257.82	3 000	0	3 000	151.65	75	6	81	4.09
Kamouraska	21 060	0	6 210	6 210	294.86	0	2 550	2 550	121.06	0	488	488	23.19
Région 2													
Le Domaine-du-Roy	29 314	0	8 182	8 182	279.13	0	5 794	5 794	197.66	5 369	319	5 688	194.04
Maria-Chapdelaine	25 043	0	6 110	6 110	243.99	0	2 933	2 933	117.14	0	312	312	12.45
Lac-Saint-Jean-Est	53 560	14 055	0	14 055	262.42	8 557	1 159	9 716	181.41	69	19 919	19 988	373.19
Saguenay	144 888	38 235	2 631	40 866	282.05	24 826	4 397	29 223	201.69	5 655	2 404	8 059	55.62
Le Fjord-du-Saguenay	22 216	0	7 343	7 343	330.52	0	2 090	2 090	94.10	0	199	199	8.98
Région 3													
Charlevoix-Est	15 791	5 021	0	5 021	317.99	2 437	0	2 437	154.31	245	0	245	15.52
Charlevoix	13 286	0	3 375	3 375	254.03	0	2 884	2 884	217.10	0	3	3	0.21
L'Île-d'Orléans	6 837	0	1 633	1 633	238.87	0	1 099	1 099	160.68	0	0	0	0.00
La Côte-de-Beaupré	28 542	2 475	6 778	9 253	324.19	808	2 318	3 126	109.51	355	5	360	12.62
La Jacques-Cartier	44 364	0	10 389	10 389	234.18	0	5 339	5 339	120.34	0	185	185	4.17
Québec	579 466	103 543	270	103 813	179.15	142 193	13 481	155 674	268.65	0	163 873	163 873	282.80
Communauté métropolitaine de Québec (Rive-Nord)	659 209	106 017	19 071	125 088	189.75	143 001	22 236	165 237	250.66	355	164 063	164 418	249.42
Portneuf	53 570	12 295	0	12 295	229.52	10 358	984	11 342	211.72	1 016	136	1 153	21.52
Région 4													
Mékinac	12 643	0	5 700	5 700	450.81	0	425	425	33.65	0	898	898	71.06
Shawinigan	49 108	0	17 313	17 313	352.56	0	5 201	5 201	105.90	0	7 651	7 651	155.81
Trois-Rivières	137 026	0	43 516	43 516	317.58	0	30 050	30 050	219.30	5 058	2 226	7 284	53.16
Les Chenaux	18 927	4 518	2 103	6 621	349.83	83	767	850	44.92	117	77	195	10.28
Maskinongé	37 244	13 704	812	14 516	389.75	2 729	4 090	6 819	183.09	6	2 239	2 246	60.29
La Tuque	11 415	767	5 988	6 755	591.77	0	15	15	1.27	308	50	358	31.36
Région 5													
Les Sources	14 504	0	3 556	3 556	245.19	0	3 193	3 193	220.14	0	712	712	49.07
Le Haut-Saint-François	22 528	7 724	0	7 724	342.84	633	440	1 073	47.61	841	123	964	42.79
Le Val-Saint-François	30 872	0	7 323	7 323	237.19	0	4 033	4 033	130.62	0	1 628	1 628	52.72
Sherbrooke	165 859	0	30 819	30 819	185.81	0	32 507	32 507	195.99	0	20 234	20 234	121.99
Coaticook	19 007	3 296	162	3 458	181.92	1 214	4 304	5 518	290.29	0	2 299	2 299	120.93
Memphrémagog	51 436	0	11 944	11 944	232.22	0	6 473	6 473	125.84	0	7 457	7 457	144.97
Le Granit	22 019	0	5 915	5 915	268.63	0	8 318	8 318	377.78	0	3 354	3 354	152.34

Les communautés autochtones ne sont pas incluses. Les territoires en italique sont partiellement ou totalement compris dans les communautés métropolitaines.
Les écarts proviennent d'arrondissements.
Source : Direction des matières résiduelles, MELCC

Élimination par catégorie de matières résiduelles au Québec par MRC, territoire équivalent et communauté métropolitaine - Année 2017

		Ordures ménagères				ICI				CRD			
MRC, territoire équivalent et communauté métropolitaine[1]	Population	Intérieur de la MRC (t)	Hors MRC (t)	Total (t)	Kg/Hab./An	Intérieur de la MRC (t)	Hors MRC (t)	Total (t)	Kg/Hab./An	Intérieur de la MRC (t)	Hors MRC (t)	Total (t)	Kg/Hab./An
Région 6													
Montréal	2 025 122	0	476 812	476 812	235.45	0	589 962	589 962	291.32	116 255	57 879	174 134	85.99
Communauté métropolitaine de Montréal (Régions 6, 13 et une partie des régions 14,15 et 16)	3 994 985	542 987	520 520	1 063 507	266.21	362 316	634 789	997 105	249.59	185 923	89 792	275 714	69.02
Région 7													
Papineau	23 388	0	9 210	9 210	393.79	0	471	471	20.13	0	3 614	3 614	154.51
Gatineau	284 373	0	61 203	61 203	215.22	0	65 298	65 298	229.62	0	72 716	72 716	255.71
Les Collines-de-l'Outaouais	50 510	0	12 816	12 816	253.73	0	2 500	2 500	49.49	548	1 458	2 007	39.73
La Vallée-de-la-Gatineau	18 781	0	8 611	8 611	458.48	0	1 011	1 011	53.83	0	1 918	1 918	102.15
Pontiac	14 001	0	4 763	4 763	340.16	0	1 936	1 936	138.30	0	136	136	9.71
Région 8													
Témiscamingue	15 113	0	3 630	3 630	240.22	0	2 300	2 300	152.17	0	433	433	28.62
Rouyn-Noranda	42 636	10 522	0	10 522	246.79	13 177	15	13 192	309.42	2 190	159	2 349	55.08
Abitibi-Ouest	20 925	0	5 446	5 446	260.27	0	3 111	3 111	148.67	0	1 890	1 890	90.33
Abitibi	24 500	6 207	0	6 207	253.33	4 697	0	4 697	191.70	3 315	9	3 324	135.69
La Vallée-de-l'Or	42 454	13 809	0	13 809	325.26	11 191	280	11 472	270.21	3 549	0	3 549	83.58
Région 9													
La Haute-Côte-Nord	10 707	0	4 111	4 111	383.96	0	83	83	7.72	0	142	142	13.25
Manicouagan	28 417	7 673	0	7 673	270.00	6 208	12	6 220	218.88	532	0	532	18.71
Sept-Rivières	31 537	7 226	0	7 226	229.14	12 444	0	12 444	394.59	5 911	0	5 911	187.44
Caniapiscau	2 724	1 347	484	1 831	672.20	55	3	58	21.22	0	153	153	56.32
Le Golfe-du-Saint-Laurent	3 847	0	0	0	0.00	0	7	7	1.88	0	0	0	0.00
Minganie	5 217	4 290	0	4 290	822.32	1 171	9	1 180	226.23	297	1	299	57.25
Région 10													
Chibougamau	9 151	2 798	0	2 798	305.80	2 566	28	2 594	283.45	347	573	920	100.51
Région 11													
Iles-de-la-Madeleine	12 336	0	2 383	2 383	193.17	0	1 283	1 283	104.02	0	0	0	0.00
Le Rocher-Percé	17 395	0	3 513	3 513	201.95	0	2 713	2 713	155.98	0	1 066	1 066	61.27
La Côte-de-Gaspé	17 565	4 805	0	4 805	273.58	4 977	94	5 070	288.66	3 431	0	3 431	195.36
La Haute-Gaspésie	11 488	0	4 174	4 174	363.33	0	487	487	42.37	0	122	122	10.64
Bonaventure	17 670	4 682	0	4 682	264.99	2 606	0	2 606	147.48	4 202	0	4 202	237.78
Avignon	12 644	0	3 448	3 448	272.66	0	1 707	1 707	134.99	0	1 186	1 186	93.79

Les communautés autochtones ne sont pas incluses. Les territoires en italique sont partiellement ou totalement compris dans les communautés métropolitaines.
Les écarts proviennent d'arrondissements.
Source : Direction des matières résiduelles, MELCC

Élimination par catégorie de matières résiduelles au Québec par MRC, territoire équivalent et communauté métropolitaine - Année 2017

		Ordures ménagères				ICI				CRD			
MRC, territoire équivalent et communauté métropolitaine[1]	Population	Intérieur de la MRC (t)	Hors MRC (t)	Total (t)	Kg/Hab./An	Intérieur de la MRC (t)	Hors MRC (t)	Total (t)	Kg/Hab./An	Intérieur de la MRC (t)	Hors MRC (t)	Total (t)	Kg/Hab./An
Région 12													
L'Islet	18 260	0	6 304	6 304	345.22	0	1 062	1 062	58.19	0	71	71	3.90
Montmagny	22 850	0	8 772	8 772	383.88	0	788	788	34.50	0	484	484	21.18
Bellechasse	37 665	10 702	0	10 702	284.13	5 599	1 905	7 504	199.22	2 174	275	2 449	65.03
Lévis	146 183	21 600	9 991	31 591	216.10	1 386	28 970	30 356	207.66	0	1 137	1 137	7.78
La Nouvelle-Beauce	37 968	10 454	0	10 454	275.34	8 395	15	8 410	221.51	154	4 022	4 176	110.00
Robert-Cliche	19 662	0	5 268	5 268	267.92	0	3 048	3 048	155.04	0	3 035	3 035	154.37
Les Etchemins	16 859	0	4 365	4 365	258.88	0	1 721	1 721	102.07	0	563	563	33.37
Beauce-Sartigan	53 166	12 443	1 065	13 508	254.07	7 935	1 515	9 450	177.74	127	3	130	2.45
Les Appalaches	42 846	0	10 849	10 849	253.22	0	6 311	6 311	147.30	0	9 659	9 659	225.43
Lotbinière	32 629	8 981	3	8 983	275.31	6 192	26	6 218	190.58	1 338	111	1 449	44.40
Région 13													
Laval	433 990	0	135 887	135 887	313.11	0	84 248	84 248	194.12	0	17 948	17 948	41.36
Région 14													
D'Autray	42 898	0	17 993	17 993	419.45	0	6 598	6 598	153.80	0	6 802	6 802	158.57
L'Assomption	126 333	0	38 511	38 511	304.84	0	14 706	14 706	116.40	0	4 316	4 316	34.17
Joliette	68 272	17 284	0	17 284	253.16	27 298	1 902	29 200	427.70	4 088	2 329	6 418	94.00
Matawinie	50 111	0	14 393	14 393	287.22	0	7 315	7 315	145.97	5 182	751	5 932	118.39
Montcalm	55 126	0	16 901	16 901	306.58	0	8 720	8 720	158.19	975	4 914	5 889	106.82
Les Moulins	163 614	57 981	124	58 105	355.13	21 975	12 235	34 210	209.09	7 116	3 092	10 208	62.39
Région 15													
Deux-Montagnes	102 937	0	35 361	35 361	343.52	0	15 938	15 938	154.83	0	4 750	4 750	46.15
Thérèse-De Blainville	161 965	0	48 688	48 688	300.61	0	41 815	41 815	258.17	0	6 115	6 115	37.76
Mirabel	53 439	0	13 300	13 300	248.87	0	6 398	6 398	119.72	0	4 578	4 578	85.66
La Rivière-du-Nord	132 959	42 493	21	42 514	319.76	22 979	3 473	26 452	198.95	13 226	1 251	14 476	108.88
Argenteuil	32 974	11 468	0	11 468	347.78	6 749	281	7 030	213.20	3 063	243	3 307	100.28
Les Pays-d'en-Haut	43 745	0	10 920	10 920	249.63	0	4 636	4 636	105.97	1 444	3 734	5 179	118.38
Les Laurentides	47 247	0	14 350	14 350	303.72	0	15 361	15 361	325.12	0	2 308	2 308	48.86
Antoine-Labelle	35 546	8 644	0	8 644	243.17	5 474	41	5 515	155.16	1 970	43	2 014	56.65

Les communautés autochtones ne sont pas incluses. Les territoires en italique sont partiellement ou totalement compris dans les communautés métropolitaines.
Les écarts proviennent d'arrondissements.
Source : Direction des matières résiduelles, MELCC

Élimination par catégorie de matières résiduelles au Québec par MRC, territoire équivalent et communauté métropolitaine - Année 2017

		Ordures ménagères				ICI				CRD			
MRC, territoire équivalent et communauté métropolitaine[1]	Population	Intérieur de la MRC (t)	Hors MRC (t)	Total (t)	Kg/Hab./An	Intérieur de la MRC (t)	Hors MRC (t)	Total (t)	Kg/Hab./An	Intérieur de la MRC (t)	Hors MRC (t)	Total (t)	Kg/Hab./An
Région 16													
Brome-Missisquoi	59 724	17 012	44	17 056	285.59	10 210	7 184	17 394	291.24	13 742	2 310	16 052	268.78
La Haute-Yamaska	90 642	22 517	0	22 517	248.41	17 678	3 890	21 568	237.95	5 002	1 931	6 934	76.50
Acton	15 560	0	3 747	3 747	240.80	0	5 205	5 205	334.54	0	399	399	25.64
Pierre-De-Saurel	51 274	0	13 472	13 472	262.75	0	12 256	12 256	239.03	0	1 541	1 541	30.06
Les Maskoutains	87 985	0	21 187	21 187	240.80	0	34 610	34 610	393.37	0	2 836	2 836	32.24
Rouville	37 461	0	9 769	9 769	260.78	0	8 681	8 681	231.74	0	1 864	1 864	49.75
Le Haut-Richelieu	119 311	0	39 732	39 732	333.01	0	20 643	20 643	173.02	0	9 687	9 687	81.19
La Vallée-du-Richelieu	126 762	0	37 329	37 329	294.48	0	30 702	30 702	242.20	0	7 341	7 341	57.91
Longueuil	427 050	0	119 025	119 025	278.71	0	92 469	92 469	216.53	0	16 027	16 027	37.53
Marguerite D'Youville	79 069	0	19 846	19 846	251.00	0	14 863	14 863	187.98	0	1 965	1 965	24.85
Roussillon	175 842	0	47 426	47 426	269.71	0	40 910	40 910	232.65	0	17 121	17 121	97.37
Les Jardins-de-Napierville	28 642	0	11 091	11 091	387.21	0	9 850	9 850	343.89	0	611	611	21.33
Le Haut-Saint-Laurent	21 469	0	7 333	7 333	341.57	0	4 816	4 816	224.34	0	442	442	20.58
Beauharnois-Salaberry	65 600	0	19 510	19 510	297.41	0	23 490	23 490	358.08	0	3 888	3 888	59.26
Vaudreuil-Soulanges	153 275	0	46 259	46 259	301.80	0	38 670	38 670	252.29	0	14 986	14 986	97.77
Région 17													
L'Érable	23 800	0	6 136	6 136	257.83	0	4 327	4 327	181.80	0	451	451	18.94
Bécancour	20 451	0	6 356	6 356	310.78	3 075	7 141	10 216	499.51	1 110	377	1 487	72.71
Arthabaska	72 988	17 040	0	17 040	233.46	11 894	494	12 388	169.73	303	649	952	13.04
Drummond	105 656	23 642	0	23 642	223.76	38 039	37	38 076	360.38	2 184	275	2 458	23.27
Nicolet-Yamaska	22 886	0	7 359	7 359	321.57	0	2 835	2 835	123.89	0	1 356	1 356	59.27

Les communautés autochtones ne sont pas incluses. Les territoires en italique sont partiellement ou totalement compris dans les communautés métropolitaines.
Les écarts proviennent d'arrondissements.
Source : Direction des matières résiduelles, MELCC

Élimination par catégorie de matières résiduelles au Québec par MRC, territoire équivalent et communauté métropolitaine - Année 2018

MRC, territoire équivalent et communauté métropolitaine[1]	Population	Ordures ménagères				ICI				CRD			
		Intérieur de la MRC (t)	Hors MRC (t)	Total (t)	Kg/Hab./An	Intérieur de la MRC (t)	Hors MRC (t)	Total (t)	Kg/Hab./An	Intérieur de la MRC (t)	Hors MRC (t)	Total (t)	Kg/Hab./An
Région 1													
La Matapédia	17 848	0	4 007	4 007	224.51	0	2 199	2 199	123.23	0	267	267	14.98
La Matanie	21 140	6 497	0	6 497	307.34	3 885	26	3 911	185.02	313	0	313	14.82
La Mitis	18 148	0	4 248	4 248	234.06	0	3 476	3 476	191.53	0	195	195	10.76
Rimouski-Neigette	57 396	11 332	0	11 332	197.44	9 407	0	9 407	163.89	8 003	938	8 941	155.77
Les Basques	8 719	0	1 965	1 965	225.34	0	2 246	2 246	257.56	0	1 097	1 097	125.82
Rivière-du-Loup	34 686	9 050	0	9 050	260.91	7 839	68	7 907	227.97	1 190	4 846	6 036	174.03
Témiscouata	19 607	5 044	0	5 044	257.26	2 989	0	2 989	152.43	367	1	368	18.77
Kamouraska	21 154	0	6 552	6 552	309.73	0	2 278	2 278	107.67	0	713	713	33.69
Région 2													
Le Domaine-du-Roy	29 188	0	7 441	7 441	254.95	0	5 874	5 874	201.24	4 375	1 113	5 489	188.04
Maria-Chapdelaine	24 798	0	6 247	6 247	251.92	0	2 666	2 666	107.50	182	493	675	27.22
Lac-Saint-Jean-Est	53 120	13 757	0	13 757	258.98	9 427	206	9 633	181.34	65	6 582	6 648	125.15
Saguenay	146 593	0	37 484	37 484	255.70	0	26 215	26 215	178.83	3 056	9 411	12 467	85.05
Le Fjord-du-Saguenay	22 204	0	6 663	6 663	300.09	0	1 727	1 727	77.77	0	1 135	1 135	51.12
Région 3													
Charlevoix-Est	15 458	5 677	0	5 677	367.25	1 965	0	1 965	127.12	184	10	194	12.56
Charlevoix	13 057	0	3 559	3 559	272.57	0	2 499	2 499	191.39	0	479	479	36.69
L'Île-d'Orléans	7 694	0	1 579	1 579	205.24	0	1 114	1 114	144.81	0	0	0	0.00
La Côte-de-Beaupré	29 082	2 461	6 983	9 444	324.74	797	2 191	2 988	102.73	336	22	358	12.33
La Jacques-Cartier	45 563	0	10 530	10 530	231.10	0	5 466	5 466	119.97	0	233	233	5.12
Québec	579 656	102 148	820	102 968	177.64	137 981	12 159	150 140	259.02	0	17 324	17 324	29.89
Communauté métropolitaine de Québec (Rive-Nord)	661 995	104 609	19 912	124 521	188.10	138 778	20 930	159 709	241.25	336	17 580	17 916	27.06
Portneuf	54 401	12 296	0	12 296	226.02	10 624	100	10 723	197.12	1 325	68	1 393	25.61
Région 4													
Mékinac	12 477	0	5 409	5 409	433.50	0	689	689	55.20	0	1 428	1 428	114.42
Shawinigan	49 551	0	16 777	16 777	338.58	0	12 229	12 229	246.80	0	8 414	8 414	169.81
Trois-Rivières	136 847	0	41 985	41 985	306.80	0	25 958	25 958	189.68	8 312	2 235	10 547	77.07
Les Chenaux	19 113	4 335	2 179	6 513	340.78	346	486	832	43.51	104	226	330	17.28
Maskinongé	36 888	12 764	781	13 545	367.21	3 246	4 610	7 856	212.96	9	3 240	3 249	88.09
La Tuque	11 861	733	5 842	6 575	554.34	0	35	35	2.97	297	124	421	35.51
Région 5													
Les Sources	14 390	0	3 292	3 292	228.76	0	3 349	3 349	232.75	0	429	429	29.81
Le Haut-Saint-François	22 759	8 649	1	8 650	380.06	686	52	738	32.41	1 130	135	1 265	55.60
Le Val-Saint-François	31 272	0	7 365	7 365	235.52	0	3 767	3 767	120.45	0	3 114	3 114	99.59
Sherbrooke	165 937	0	33 141	33 141	199.72	0	37 363	37 363	225.16	0	20 876	20 876	125.80
Coaticook	18 657	3 243	183	3 425	183.59	1 258	3 298	4 556	244.21	0	650	650	34.85
Memphrémagog	51 853	0	12 090	12 090	233.15	0	7 422	7 422	143.13	0	9 275	9 275	178.86
Le Granit	21 637	0	4 964	4 964	229.43	0	4 955	4 955	229.01	0	1 764	1 764	81.52

Les communautés autochtones ne sont pas incluses. Les territoires en italique sont partiellement ou totalement compris dans les communautés métropolitaines.
Les écarts proviennent d'arrondissements.
Source : Direction des matières résiduelles, MELCC

Élimination par catégorie de matières résiduelles au Québec par MRC, territoire équivalent et communauté métropolitaine - Année 2018

MRC, territoire équivalent et communauté métropolitaine[1]	Population	Ordures ménagères				ICI				CRD			
		Intérieur de la MRC (t)	Hors MRC (t)	Total (t)	Kg/Hab./An	Intérieur de la MRC (t)	Hors MRC (t)	Total (t)	Kg/Hab./An	Intérieur de la MRC (t)	Hors MRC (t)	Total (t)	Kg/Hab./An
Région 6													
Montréal	1 999 883	0	460 045	460 045	230.04	0	595 887	595 887	297.96	82 694	131 041	213 735	106.87
Communauté métropolitaine de Montréal (Régions 6, 13 et une partie des régions 14,15 et 16)	3 979 402	501 849	487 243	989 092	248.55	358 750	669 686	1 028 436	258.44	174 959	147 384	322 343	81.00
Région 7													
Papineau	23 193	0	9 154	9 154	394.67	0	285	285	12.29	0	4 821	4 821	207.88
Gatineau	283 961	0	57 041	57 041	200.88	0	33 495	33 495	117.96	0	39 688	39 688	139.77
Les Collines-de-l'Outaouais	50 708	0	12 290	12 290	242.37	0	2 106	2 106	41.53	266	488	754	14.86
La Vallée-de-la-Gatineau	19 072	0	8 414	8 414	441.19	0	491	491	25.73	0	2 081	2 081	109.13
Pontiac	14 359	0	4 826	4 826	336.12	0	2 249	2 249	156.61	0	154	154	10.72
Région 8													
Témiscamingue	15 216	0	3 434	3 434	225.70	0	2 389	2 389	157.04	0	1 524	1 524	100.14
Rouyn-Noranda	43 006	10 614	0	10 614	246.81	11 841	0	11 841	275.34	3 756	0	3 756	87.34
Abitibi-Ouest	20 812	0	4 824	4 824	231.78	0	2 816	2 816	135.31	0	2 747	2 747	131.97
Abitibi	24 398	6 304	0	6 304	258.38	4 494	0	4 494	184.21	2 191	13	2 204	90.32
La Vallée-de-l'Or	42 120	14 165	0	14 165	336.31	11 750	1	11 751	279.00	3 791	97	3 889	92.32
Région 9													
La Haute-Côte-Nord	10 422	0	3 955	3 955	379.46	0	105	105	10.11	0	26	26	2.54
Manicouagan	28 351	7 000	0	7 000	246.89	7 155	3	7 157	252.45	846	0	846	29.85
Sept-Rivières	32 252	7 027	0	7 027	217.86	11 146	0	11 146	345.60	7 153	0	7 153	221.78
Caniapiscau	2 571	372	0	372	144.88	354	0	354	137.51	50	799	849	330.25
Le Golfe-du-Saint-Laurent	4 435	0	0	0	0.00	0	0	0	0.00	0	5	5	1.17
Minganie	5 201	5 669	0	5 669	1 089.90	931	0	931	178.92	229	38	267	51.35
Région 10													
Chibougamau	9 036	2 882	0	2 882	318.90	2 575	6	2 581	285.65	483	347	830	91.87
Région 11													
Iles-de-la-Madeleine	12 832	0	2 433	2 433	189.59	0	1 310	1 310	102.09	0	0	0	0.00
Le Rocher-Percé	17 219	0	4 288	4 288	249.00	0	2 033	2 033	118.08	0	1 084	1 084	62.94
La Côte-de-Gaspé	17 335	4 241	0	4 241	244.62	5 776	4	5 781	333.46	2 342	0	2 342	135.12
La Haute-Gaspésie	11 267	0	4 315	4 315	382.94	0	379	379	33.62	0	45	45	3.96
Bonaventure	17 690	4 740	0	4 740	267.94	2 748	0	2 748	155.33	2 755	0	2 755	155.75
Avignon	12 612	0	3 422	3 422	271.36	0	1 775	1 775	140.71	0	641	641	50.85

Les communautés autochtones ne sont pas incluses. Les territoires en italique sont partiellement ou totalement compris dans les communautés métropolitaines.
Les écarts proviennent d'arrondissements.
Source : Direction des matières résiduelles, MELCC

Élimination par catégorie de matières résiduelles au Québec par MRC, territoire équivalent et communauté métropolitaine - Année 2018

MRC, territoire équivalent et communauté métropolitaine[1]	Population	Ordures ménagères				ICI				CRD			
		Intérieur de la MRC (t)	Hors MRC (t)	Total (t)	Kg/Hab./An	Intérieur de la MRC (t)	Hors MRC (t)	Total (t)	Kg/Hab./An	Intérieur de la MRC (t)	Hors MRC (t)	Total (t)	Kg/Hab./An
Région 12													
L'Islet	17 825	0	6 307	6 307	353.81	0	1 008	1 008	56.58	0	63	63	3.54
Montmagny	22 909	0	8 576	8 576	374.36	0	975	975	42.54	0	148	148	6.48
Bellechasse	37 765	10 494	0	10 494	277.87	5 456	1 827	7 283	192.85	2 379	0	2 379	63.01
Lévis	146 794	21 248	8 814	30 062	204.79	1 706	30 491	32 197	219.34	0	1 026	1 026	6.99
La Nouvelle-Beauce	37 922	10 234	26	10 260	270.55	8 445	24	8 469	223.33	152	6 642	6 793	179.14
Robert-Cliche	19 382	0	5 199	5 199	268.23	0	2 936	2 936	151.49	0	57	57	2.96
Les Etchemins	16 631	0	4 140	4 140	248.94	0	1 816	1 816	109.17	0	398	398	23.95
Beauce-Sartigan	53 633	12 290	1 039	13 329	248.52	8 695	1 071	9 766	182.09	13	186	199	3.72
Les Appalaches	42 935	0	10 330	10 330	240.59	0	7 437	7 437	173.21	0	12 527	12 527	291.76
Lotbinière	33 128	10 119	5	10 124	305.61	4 923	90	5 013	151.32	1 363	213	1 575	47.56
Région 13													
Laval	434 998	0	125 703	125 703	288.97	0	96 124	96 124	220.98	0	22 928	22 928	52.71
Région 14													
D'Autray	43 373	0	16 693	16 693	384.87	0	6 819	6 819	157.23	0	5 749	5 749	132.54
L'Assomption	126 866	0	35 881	35 881	282.82	0	13 944	13 944	109.91	0	7 237	7 237	57.04
Joliette	68 576	15 645	10	15 654	228.28	27 861	1 429	29 290	427.12	4 531	1 853	6 384	93.09
Matawinie	49 556	0	14 175	14 175	286.05	0	7 934	7 934	160.10	8 206	937	9 143	184.50
Montcalm	55 064	0	16 497	16 497	299.60	0	9 177	9 177	166.66	481	4 041	4 521	82.11
Les Moulins	164 385	45 968	0	45 968	279.63	23 289	12 017	35 306	214.77	2 751	3 375	6 126	37.26
Région 15													
Deux-Montagnes	102 751	0	31 110	31 110	302.77	0	16 542	16 542	160.99	0	3 781	3 781	36.80
Thérèse-De Blainville	160 979	0	42 914	42 914	266.58	0	38 833	38 833	241.23	0	8 426	8 426	52.34
Mirabel	55 020	0	13 741	13 741	249.74	0	8 449	8 449	153.56	0	7 628	7 628	138.64
La Rivière-du-Nord	134 329	41 940	14	41 954	312.32	17 959	2 279	20 238	150.66	15 185	878	16 063	119.58
Argenteuil	33 181	11 348	1	11 349	342.03	5 855	390	6 245	188.21	6 492	92	6 584	198.43
Les Pays-d'en-Haut	43 455	0	10 710	10 710	246.46	0	5 966	5 966	137.28	0	4 800	4 800	110.45
Les Laurentides	47 355	0	12 878	12 878	271.94	0	15 730	15 730	332.17	0	1 710	1 710	36.11
Antoine-Labelle	35 615	8 478	0	8 478	238.03	4 825	815	5 640	158.35	1 367	75	1 442	40.49

Les communautés autochtones ne sont pas incluses. Les territoires en italique sont partiellement ou totalement compris dans les communautés métropolitaines.
Les écarts proviennent d'arrondissements.
Source : Direction des matières résiduelles, MELCC

Élimination par catégorie de matières résiduelles au Québec par MRC, territoire équivalent et communauté métropolitaine - Année 2018

MRC, territoire équivalent et communauté métropolitaine[1]	Population	Ordures ménagères				ICI				CRD			
		Intérieur de la MRC (t)	Hors MRC (t)	Total (t)	Kg/Hab./An	Intérieur de la MRC (t)	Hors MRC (t)	Total (t)	Kg/Hab./An	Intérieur de la MRC (t)	Hors MRC (t)	Total (t)	Kg/Hab./An
Région 16													
Brome-Missisquoi	60 793	16 363	21	16 384	269.51	13 660	5 328	18 988	312.34	16 656	2 435	19 092	314.04
La Haute-Yamaska	90 979	22 452	0	22 452	246.78	18 445	3 104	21 549	236.86	5 840	3 059	8 900	97.82
Acton	15 760	0	3 697	3 697	234.60	0	4 148	4 148	263.20	0	1 196	1 196	75.88
Pierre-De-Saurel	51 493	0	12 828	12 828	249.12	0	12 130	12 130	235.56	0	3 901	3 901	75.76
Les Maskoutains	88 334	0	20 719	20 719	234.55	0	34 337	34 337	388.72	0	3 717	3 717	42.08
Rouville	37 703	0	8 039	8 039	213.21	0	10 513	10 513	278.84	0	1 670	1 670	44.28
Le Haut-Richelieu	120 084	0	32 729	32 729	272.55	0	33 221	33 221	276.65	0	14 310	14 310	119.17
La Vallée-du-Richelieu	129 154	0	28 426	28 426	220.09	0	25 389	25 389	196.58	0	4 270	4 270	33.06
Longueuil	426 379	0	111 637	111 637	261.83	0	103 816	103 816	243.48	0	27 958	27 958	65.57
Marguerite D'Youville	79 140	0	15 902	15 902	200.93	0	22 340	22 340	282.28	0	639	639	8.08
Roussillon	178 983	0	46 132	46 132	257.75	0	39 961	39 961	223.27	0	5 757	5 757	32.17
Les Jardins-de-Napierville	30 253	0	10 921	10 921	361.00	0	13 940	13 940	460.79	0	908	908	30.02
Le Haut-Saint-Laurent	21 705	0	7 583	7 583	349.38	0	4 451	4 451	205.07	0	947	947	43.62
Beauharnois-Salaberry	66 062	0	18 636	18 636	282.11	0	19 934	19 934	301.75	0	5 941	5 941	89.93
Vaudreuil-Soulanges	156 021	0	43 172	43 172	276.70	0	38 318	38 318	245.59	0	15 731	15 731	100.83
Région 17													
L'Érable	23 687	0	6 157	6 157	259.93	0	4 437	4 437	187.33	0	4 363	4 363	184.19
Bécancour	20 407	0	6 242	6 242	305.90	2 887	6 008	8 895	435.86	767	430	1 196	58.63
Arthabaska	73 781	16 933	0	16 933	229.51	12 713	282	12 995	176.13	689	1 390	2 080	28.19
Drummond	106 349	23 322	2	23 324	219.32	34 040	40	34 080	320.46	2 357	305	2 662	25.03
Nicolet-Yamaska	23 455	0	7 144	7 144	304.59	0	3 383	3 383	144.21	0	1 021	1 021	43.54

Les communautés autochtones ne sont pas incluses. Les territoires en italique sont partiellement ou totalement compris dans les communautés métropolitaines.
Les écarts proviennent d'arrondissements.
Source : Direction des matières résiduelles, MELCC

Élimination par catégorie de matières résiduelles au Québec par MRC, territoire équivalent et communauté métropolitaine - Année 2019

MRC, territoire équivalent et communauté métropolitaine[1]	Population	Ordures ménagères				ICI				CRD			
		Intérieur de la MRC (t)	Hors MRC (t)	Total (t)	Kg/Hab./An	Intérieur de la MRC (t)	Hors MRC (t)	Total (t)	Kg/Hab./An	Intérieur de la MRC (t)	Hors MRC (t)	Total (t)	Kg/Hab./An
Région 1													
La Matapédia	17 584	0	3 879	3 879	220.60	0	2 143	2 143	121.84	0	292	292	16.58
La Matanie	21 043	6 495	0	6 495	308.64	3 965	0	3 965	188.42	1 004	9	1 013	48.14
La Mitis	18 027	0	4 022	4 022	223.14	0	3 033	3 033	168.23	0	244	244	13.53
Rimouski-Neigette	57 533	10 716	0	10 716	186.25	9 472	0	9 472	164.64	11 084	1	11 085	192.67
Les Basques	8 580	0	1 903	1 903	221.78	0	2 694	2 694	314.03	0	94	94	10.90
Rivière-du-Loup	34 750	9 925	0	9 926	285.63	8 193	0	8 193	235.76	231	7 581	7 812	224.81
Témiscouata	19 278	5 058	0	5 058	262.36	3 193	0	3 193	165.64	386	0	386	20.00
Kamouraska	20 931	0	5 600	5 600	267.54	0	3 218	3 218	153.73	0	21	21	0.98
Région 2													
Le Domaine-du-Roy	29 217	0	7 490	7 490	256.35	0	6 239	6 239	213.54	5 081	87	5 169	176.91
Maria-Chapdelaine	24 451	0	6 362	6 362	260.18	0	2 802	2 802	114.60	2	153	155	6.34
Lac-Saint-Jean-Est	53 051	14 161	0	14 161	266.93	8 508	0	8 508	160.38	235	8 989	9 224	173.87
Saguenay	146 606	0	38 082	38 082	259.76	0	28 442	28 442	194.00	0	18 180	18 180	124.00
Le Fjord-du-Saguenay	22 534	0	6 616	6 616	293.62	0	1 888	1 888	83.79	0	49	49	2.16
Région 3													
Charlevoix-Est	15 329	5 445	0	5 445	355.19	2 026	0	2 026	132.19	174	0	174	11.33
Charlevoix	12 940	0	3 427	3 427	264.84	0	2 549	2 549	196.98	0	634	634	48.99
L'Île-d'Orléans	7 784	0	1 577	1 577	202.60	0	1 055	1 055	135.55	0	1 720	1 720	220.95
La Côte-de-Beaupré	29 258	1 437	9 870	11 307	386.47	479	476	955	32.64	314	52	366	12.49
La Jacques-Cartier	45 982	0	9 717	9 717	211.31	0	5 873	5 873	127.72	0	227	227	4.95
Québec	583 507	101 970	22 067	124 038	212.57	137 296	22 180	159 475	273.30	0	39 145	39 145	67.09
Communauté métropolitaine de Québec (Rive-Nord)	666 531	103 408	43 231	146 638	220.00	137 775	29 584	167 358	251.09	314	41 144	41 458	62.20
Portneuf	54 336	12 528	0	12 528	230.56	9 646	639	10 285	189.29	1 511	171	1 682	30.96
Région 4													
Mékinac	12 392	0	4 930	4 930	397.82	0	1 051	1 051	84.81	0	1 369	1 369	110.48
Shawinigan	49 571	0	16 803	16 803	338.98	0	4 575	4 575	92.29	0	12 398	12 398	250.11
Trois-Rivières	138 134	0	43 174	43 174	312.55	0	26 484	26 484	191.73	11 611	2 831	14 443	104.56
Les Chenaux	19 056	4 453	2 158	6 611	346.93	321	700	1 021	53.56	269	1 127	1 396	73.24
Maskinongé	36 767	13 049	817	13 866	377.13	3 264	4 383	7 647	207.99	7	3 768	3 775	102.67
La Tuque	11 722	352	5 633	5 986	510.63	23	24	48	4.07	255	147	402	34.33
Région 5													
Les Sources	14 291	0	3 215	3 215	224.98	0	3 762	3 762	263.26	0	800	800	56.00
Le Haut-Saint-François	22 738	8 698	0	8 698	382.54	447	97	544	23.90	423	393	815	35.86
Le Val-Saint-François	31 300	0	6 732	6 732	215.07	0	4 064	4 064	129.84	0	2 689	2 689	85.92
Sherbrooke	169 136	0	35 059	35 059	207.29	0	38 115	38 115	225.35	0	39 400	39 400	232.95
Coaticook	18 700	3 380	204	3 584	191.64	1 112	2 387	3 499	187.14	0	784	784	41.94
Memphrémagog	52 121	0	12 378	12 378	237.48	0	5 845	5 845	112.14	0	7 892	7 892	151.42
Le Granit	21 461	0	5 476	5 476	255.16	0	7 292	7 292	339.79	0	1 581	1 581	73.65

Les communautés autochtones ne sont pas incluses. Les territoires en italique sont partiellement ou totalement compris dans les communautés métropolitaines.
Les écarts proviennent d'arrondissements.
Source : Direction des matières résiduelles, MELCC

Élimination par catégorie de matières résiduelles au Québec par MRC, territoire équivalent et communauté métropolitaine - Année 2019

MRC, territoire équivalent et communauté métropolitaine[1]	Population	Ordures ménagères				ICI				CRD			
		Intérieur de la MRC (t)	Hors MRC (t)	Total (t)	Kg/Hab./An	Intérieur de la MRC (t)	Hors MRC (t)	Total (t)	Kg/Hab./An	Intérieur de la MRC (t)	Hors MRC (t)	Total (t)	Kg/Hab./An
Région 6													
Montréal	2 050 053	0	453 339	453 339	221.14	0	762 778	762 778	372.08	0	193 864	193 864	94.57
Communauté métropolitaine de Montréal (Régions 6, 13 et une partie des régions 14,15 et 16)	3 979 402	501 849	487 243	989 092	248.55	358 750	669 686	1 028 436	258.44	174 959	147 384	322 343	81.00
Région 7													
Papineau	23 175	0	9 329	9 329	402.53	0	33	33	1.41	0	5 532	5 532	238.71
Gatineau	286 755	0	46 690	46 690	162.82	0	35 623	35 623	124.23	0	37 845	37 845	131.98
Les Collines-de-l'Outaouais	51 283	0	13 216	13 216	257.71	0	276	276	5.39	0	500	500	9.75
La Vallée-de-la-Gatineau	19 029	0	8 579	8 579	450.83	0	596	596	31.32	0	2 139	2 139	112.41
Pontiac	14 182	0	5 283	5 283	372.53	0	2 080	2 080	146.68	0	1 887	1 887	133.09
Région 8													
Témiscamingue	14 967	0	3 794	3 794	253.50	0	1 979	1 979	132.21	0	2 603	2 603	173.90
Rouyn-Noranda	43 011	10 122	0	10 122	235.33	10 690	0	10 690	248.53	4 428	0	4 428	102.95
Abitibi-Ouest	20 584	0	4 714	4 714	229.00	0	2 986	2 986	145.04	0	3 039	3 039	147.62
Abitibi	24 227	5 458	0	5 458	225.27	4 884	0	4 884	201.60	4 691	0	4 691	193.61
La Vallée-de-l'Or	42 093	14 300	0	14 300	339.72	11 838	90	11 928	283.36	3 850	0	3 850	91.46
Région 9													
La Haute-Côte-Nord	10 247	0	2 343	2 343	228.62	0	1 604	1 604	156.54	0	13	13	1.25
Manicouagan	28 072	6 931	0	6 931	246.90	6 708	3	6 710	239.04	385	0	385	13.70
Sept-Rivières	31 758	7 050	0	7 050	222.00	7 658	0	7 658	241.12	13 386	0	13 386	421.51
Caniapiscau	2 612	1 428	0	1 428	546.89	1 311	0	1 311	501.93	529	1	530	202.87
Le Golfe-du-Saint-Laurent	4 353	0	0	0	0.00	0	0	0	0.00	0	0	0	0.00
Minganie	5 090	4 928	0	4 928	968.23	919	0	920	180.66	152	0	152	29.78
Région 10													
Chibougamau	9 168	2 569	0	2 569	280.16	2 703	6	2 709	295.45	485	216	701	76.49
Région 11													
Iles-de-la-Madeleine	12 615	0	2 527	2 527	200.33	0	1 361	1 361	107.87	0	0	0	0.00
Le Rocher-Percé	17 152	0	4 447	4 447	259.28	0	2 060	2 060	120.09	0	1 550	1 550	90.39
La Côte-de-Gaspé	17 633	4 232	0	4 232	239.99	5 757	7	5 763	326.85	1 356	0	1 356	76.91
La Haute-Gaspésie	10 933	0	4 152	4 152	379.78	0	508	508	46.49	0	245	245	22.39
Bonaventure	17 524	4 757	0	4 757	271.47	2 673	0	2 673	152.54	2 503	0	2 503	142.83
Avignon	12 564	0	3 492	3 492	277.90	0	1 761	1 761	140.14	0	726	726	57.79

Les communautés autochtones ne sont pas incluses. Les territoires en italique sont partiellement ou totalement compris dans les communautés métropolitaines.
Les écarts proviennent d'arrondissements.
Source : Direction des matières résiduelles, MELCC

Élimination par catégorie de matières résiduelles au Québec par MRC, territoire équivalent et communauté métropolitaine - Année 2019

MRC, territoire équivalent et communauté métropolitaine[1]	Population	Ordures ménagères				ICI				CRD			
		Intérieur de la MRC (t)	Hors MRC (t)	Total (t)	Kg/Hab./An	Intérieur de la MRC (t)	Hors MRC (t)	Total (t)	Kg/Hab./An	Intérieur de la MRC (t)	Hors MRC (t)	Total (t)	Kg/Hab./An
Région 12													
L'Islet	17 599	0	6 112	6 112	347.30	0	3 533	3 533	200.73	0	155	155	8.78
Montmagny	22 543	0	8 651	8 651	383.76	0	3 956	3 956	175.47	0	141	141	6.25
Bellechasse	37 652	10 613	0	10 613	281.88	5 470	484	5 954	158.13	2 343	0	2 343	62.22
Lévis	147 440	19 428	10 706	30 133	204.38	1 795	26 777	28 571	193.78	0	1 546	1 546	10.48
La Nouvelle-Beauce	37 889	9 135	110	9 245	244.00	9 863	1 885	11 748	310.07	2 377	695	3 071	81.06
Robert-Cliche	19 262	0	5 136	5 136	266.63	0	6 080	6 080	315.63	0	249	249	12.91
Les Etchemins	16 532	0	4 229	4 229	255.80	0	1 846	1 846	111.65	0	928	928	56.11
Beauce-Sartigan	53 618	12 454	932	13 386	249.65	8 929	775	9 704	180.98	43	6	49	0.92
Les Appalaches	42 604	0	10 466	10 466	245.66	0	8 799	8 799	206.53	0	8 277	8 277	194.29
Lotbinière	33 298	9 630	0	9 630	289.21	6 216	453	6 668	200.26	967	6	974	29.24
Région 13													
Laval	439 754	0	117 721	117 721	267.70	0	99 968	99 968	227.33	0	4 284	4 284	9.74
Région 14													
D'Autray	43 350	0	15 135	15 135	349.14	0	7 720	7 720	178.08	0	8 252	8 252	190.36
L'Assomption	127 605	0	31 083	31 083	243.59	0	12 464	12 464	97.67	0	19 244	19 244	150.81
Joliette	69 351	16 882	0	16 882	243.43	28 504	1 450	29 953	431.91	6 344	2 418	8 762	126.34
Matawinie	50 005	0	14 750	14 750	294.97	0	7 964	7 964	159.25	9 318	1 732	11 050	220.98
Montcalm	56 109	0	17 097	17 097	304.70	0	9 079	9 079	161.81	128	4 624	4 751	84.68
Les Moulins	167 130	47 072	0	47 072	281.65	22 747	10 639	33 386	199.76	2 688	37 169	39 857	238.48
Région 15													
Deux-Montagnes	103 855	0	29 577	29 577	284.79	0	19 166	19 166	184.55	0	18 328	18 328	176.47
Thérèse-De Blainville	162 623	0	39 232	39 232	241.25	0	37 513	37 513	230.68	0	11 158	11 158	68.62
Mirabel	57 596	0	14 403	14 403	250.07	0	10 338	10 338	179.48	0	8 751	8 751	151.94
La Rivière-du-Nord	136 393	40 059	179	40 238	295.02	16 880	2 635	19 514	143.07	17 727	1 842	19 570	143.48
Argenteuil	33 291	11 157	0	11 157	335.12	5 714	799	6 513	195.64	2 161	141	2 302	69.16
Les Pays-d'en-Haut	43 850	0	10 989	10 989	250.60	0	6 483	6 483	147.84	0	5 497	5 497	125.35
Les Laurentides	47 801	0	11 903	11 903	249.00	0	15 214	15 214	318.29	0	2 713	2 713	56.76
Antoine-Labelle	35 546	8 115	0	8 115	228.31	4 957	615	5 571	156.74	1 623	110	1 733	48.76

Les communautés autochtones ne sont pas incluses. Les territoires en italique sont partiellement ou totalement compris dans les communautés métropolitaines.
Les écarts proviennent d'arrondissements.
Source : Direction des matières résiduelles, MELCC

Élimination par catégorie de matières résiduelles au Québec par MRC, territoire équivalent et communauté métropolitaine - Année 2019

MRC, territoire équivalent et communauté métropolitaine[1]	Population	Ordures ménagères				ICI				CRD			
		Intérieur de la MRC (t)	Hors MRC (t)	Total (t)	Kg/Hab./An	Intérieur de la MRC (t)	Hors MRC (t)	Total (t)	Kg/Hab./An	Intérieur de la MRC (t)	Hors MRC (t)	Total (t)	Kg/Hab./An
Région 16													
Brome-Missisquoi	61 624	12 356	4	12 360	200.57	14 310	5 170	19 481	316.12	18 187	4 689	22 876	371.22
La Haute-Yamaska	91 862	17 904	19	17 923	195.11	18 534	5 636	24 169	263.11	4 091	2 811	6 901	75.13
Acton	15 684	0	3 727	3 727	237.65	0	4 108	4 108	261.94	0	837	837	53.34
Pierre-De-Saurel	51 339	0	12 924	12 924	251.73	0	13 442	13 442	261.82	0	3 770	3 770	73.44
Les Maskoutains	88 833	0	20 861	20 861	234.83	0	37 639	37 639	423.70	0	5 486	5 486	61.76
Rouville	37 588	0	8 433	8 433	224.34	0	11 656	11 656	310.11	0	2 325	2 325	61.87
Le Haut-Richelieu	121 136	0	32 724	32 724	270.15	0	32 774	32 774	270.56	0	20 111	20 111	166.02
La Vallée-du-Richelieu	130 721	0	27 718	27 718	212.04	0	32 350	32 350	247.48	0	6 586	6 586	50.38
Longueuil	430 724	0	113 443	113 443	263.38	0	99 290	99 290	230.52	0	35 867	35 867	83.27
Marguerite D'Youville	79 997	0	14 400	14 400	180.00	0	31 347	31 347	391.85	0	1 218	1 218	15.23
Roussillon	182 187	0	43 314	43 314	237.74	0	48 283	48 283	265.02	0	14 474	14 474	79.45
Les Jardins-de-Napierville	30 842	0	10 843	10 843	351.57	0	15 087	15 087	489.16	0	503	503	16.30
Le Haut-Saint-Laurent	21 813	0	7 940	7 940	363.99	0	5 229	5 229	239.73	0	1 425	1 425	65.35
Beauharnois-Salaberry	67 089	0	17 881	17 881	266.52	0	20 494	20 494	305.48	0	10 483	10 483	156.25
Vaudreuil-Soulanges	157 763	0	39 638	39 638	251.25	0	37 684	37 684	238.87	0	15 201	15 201	96.35
Région 17													
L'Érable	23 607	0	6 257	6 257	265.03	0	4 252	4 252	180.13	0	610	610	25.84
Bécancour	20 555	0	6 480	6 480	315.25	2 903	5 735	8 638	420.24	968	497	1 465	71.26
Arthabaska	74 080	16 697	0	16 697	225.39	15 471	257	15 728	212.32	3 928	647	4 574	61.75
Drummond	107 010	41	24 210	24 251	226.62	24 685	2 747	27 432	256.35	5 765	116	5 882	54.96
Nicolet-Yamaska	23 290	0	7 555	7 555	324.38	0	3 186	3 186	136.81	0	1 246	1 246	53.52

Les communautés autochtones ne sont pas incluses. Les territoires en italique sont partiellement ou totalement compris dans les communautés métropolitaines.
Les écarts proviennent d'arrondissements.
Source : Direction des matières résiduelles, MELCC

Annexe 2 : Coûts et quantités déclarés au régime de compensation pour la collecte sélective pour les années 2015 à 2019

Voir documents pages suivantes

COÛTS ET QUANTITÉS DÉCLARÉS AU RÉGIME DE COMPENSATION POUR LA COLLECTE SÉLECTIVE MUNICIPALE POUR L'ANNÉE 2015

(Compensation 2016 - par région administrative)

Région administrative	Coûts déclarés 2015	Matières recyclables déclarées récupérées (en tonnes)	Population 2016 (MAMH)	Coûts pour la collecte sélective ($/tonne)	Quantité totale récupérée (kg/habitant)
Bas-Saint-Laurent	4 434 125 $	21 240	200 044	208.76 $	106.2
Saguenay–Lac-Saint-Jean	7 159 152 $	31 003	275 305	230.92 $	112.6
Capitale-Nationale	12 198 948 $	70 237	735 790	173.68 $	95.5
Mauricie	3 930 866 $	25 871	263 122	151.94 $	98.3
Estrie	7 316 710 $	33 751	321 441	216.78 $	105.0
Montréal	26 887 949 $	153 478	1 997 701	175.19 $	76.8
Outaouais	8 117 481 $	37 822	384 095	214.62 $	98.5
Abitibi-Témiscamingue	5 061 014 $	13 827	144 556	366.02 $	95.7
Côte-Nord	3 501 155 $	9 598	77 682	364.79 $	123.6
Nord-du-Québec	700 652 $	1 600	12 943	437.87 $	123.6
Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	4 099 376 $	13 955	88 697	293.75 $	157.3
Chaudière-Appalaches	7 560 140 $	47 047	422 381	160.69 $	111.4
Laval	6 318 548 $	35 373	424 203	178.63 $	83.4
Lanaudière	10 601 829 $	50 162	494 415	211.35 $	101.5
Laurentides	12 604 668 $	63 190	592 836	199.47 $	106.6
Montérégie	28 086 812 $	144 661	1 504 433	194.16 $	96.2
Centre-du-Québec	5 302 853 $	23 186	241 404	228.71 $	96.0
TOTAL	**153 882 279 $**	**776 003**	**8 181 048**	**198.30 $**	**94.9**

COÛTS ET QUANTITÉS DÉCLARÉS AU RÉGIME DE COMPENSATION POUR LA COLLECTE SÉLECTIVE MUNICIPALE POUR L'ANNÉE 2016

(Compensation 2017 - par région administrative)

Région administrative	Coûts déclarés 2016	Matières recyclables déclarées récupérées (en tonnes)	Population 2017 (MAMH)	Coûts pour la collecte sélective ($/tonne)	Quantité totale récupérée (kg/habitant)
Bas-Saint-Laurent	4 397 333 $	21 204	199 703	207.38 $	106.2
Saguenay–Lac-Saint-Jean	7 775 403 $	30 395	277 005	255.81 $	109.7
Capitale-Nationale	9 867 268 $	72 351	741 381	136.38 $	97.6
Mauricie	3 786 476 $	25 394	263 666	149.11 $	96.3
Estrie	7 526 007 $	32 756	325 130	229.76 $	100.7
Montréal	25 627 904 $	153 406	2 011 773	167.06 $	76.3
Outaouais	8 464 723 $	37 111	388 987	228.09 $	95.4
Abitibi-Témiscamingue	5 185 925 $	13 937	144 716	372.09 $	96.3
Côte-Nord	3 411 968 $	9 420	77 997	362.19 $	120.8
Nord-du-Québec	948 103 $	1 885	16 560	503.01 $	113.8
Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	4 030 902 $	12 344	88 214	326.55 $	139.9
Chaudière-Appalaches	7 572 773 $	46 788	424 734	161.85 $	110.2
Laval	5 730 016 $	35 007	430 077	163.68 $	81.4
Lanaudière	10 160 160 $	49 517	498 766	205.18 $	99.3
Laurentides	13 119 001 $	63 764	600 979	205.74 $	106.1
Montérégie	28 596 844 $	143 835	1 531 804	198.82 $	93.9
Centre-du-Québec	5 343 131 $	23 296	242 767	229.36 $	96.0
TOTAL	**151 543 937 $**	**772 408**	**8 264 259**	**196.20 $**	**93.5**

COÛTS ET QUANTITÉS DÉCLARÉS AU RÉGIME DE COMPENSATION POUR LA COLLECTE SÉLECTIVE MUNICIPALE POUR L'ANNÉE 2017

(Compensation 2018 - par région administrative)

Région administrative	Coûts déclarés 2017	Matières recyclables déclarées récupérées (en tonnes)	Population 2018 (MAMH)	Coûts pour la collecte sélective ($/tonne)	Quantité totale récupérée (kg/habitant)
Bas-Saint-Laurent	4 416 866 $	21 228	199 990	208.07 $	106.1
Saguenay–Lac-Saint-Jean	8 731 985 $	29 836	277 212	292.66 $	107.6
Capitale-Nationale	8 920 982 $	74 683	744 317	119.45 $	100.3
Mauricie	3 200 070 $	25 518	265 594	125.40 $	96.1
Estrie	7 814 426 $	33 466	326 225	233.51 $	102.6
Montréal	24 439 453 $	151 409	2 025 122	161.41 $	74.8
Outaouais	8 171 742 $	38 049	392 526	214.77 $	96.9
Abitibi-Témiscamingue	5 240 172 $	13 987	145 300	374.65 $	96.3
Côte-Nord	4 047 325 $	9 871	82 292	410.02 $	120.0
Nord-du-Québec	1 129 855 $	1 736	18 076	650.85 $	96.0
Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	3 766 759 $	12 488	88 907	301.64 $	140.5
Chaudière-Appalaches	7 299 198 $	47 680	428 088	153.09 $	111.4
Laval	5 498 885 $	34 972	433 990	157.24 $	80.6
Lanaudière	9 961 579 $	49 875	506 354	199.73 $	98.5
Laurentides	13 440 195 $	64 974	610 812	206.85 $	106.4
Montérégie	26 359 046 $	144 803	1 549 195	182.03 $	93.5
Centre-du-Québec	5 245 702 $	23 829	246 420	220.14 $	96.7
TOTAL	**147 684 240 $**	**778 403**	**8 340 420**	**189.73 $**	**93.3**

COÛTS ET QUANTITÉS DÉCLARÉS AU RÉGIME DE COMPENSATION POUR LA COLLECTE SÉLECTIVE MUNICIPALE POUR L'ANNÉE 2018

(Compensation 2019 - par région administrative)

Région administrative	Coûts déclarés 2018	Matières recyclables déclarées récupérées (en tonnes)	Population 2019 (MAMH)	Coûts pour la collecte sélective ($/tonne)	Quantité totale récupérée (kg/habitant)
Bas-Saint-Laurent	4 740 450 $	23 632	198 685	200.60 $	118.9
Saguenay–Lac-Saint-Jean	9 985 678 $	30 200	277 788	330.65 $	108.7
Capitale-Nationale	12 295 629 $	75 744	747 671	162.33 $	101.3
Mauricie	4 827 457 $	25 268	265 986	191.05 $	95.0
Estrie	9 648 018 $	33 521	326 505	287.82 $	102.7
Montréal	34 824 946 $	156 325	1 999 878	222.77 $	78.2
Outaouais	8 749 725 $	38 762	392 499	225.73 $	98.8
Abitibi-Témiscamingue	5 904 356 $	14 069	145 286	419.68 $	96.8
Côte-Nord	3 855 653 $	9 277	79 882	415.63 $	116.1
Nord-du-Québec	1 078 751 $	1 630	17 780	661.93 $	91.7
Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	3 896 897 $	12 143	85 128	320.91 $	142.6
Chaudière-Appalaches	7 780 833 $	47 824	428 924	162.70 $	111.5
Laval	6 218 821 $	35 778	434 998	173.81 $	82.2
Lanaudière	9 723 659 $	49 646	507 820	195.86 $	97.8
Laurentides	14 116 509 $	65 703	612 621	214.85 $	107.2
Montérégie	27 374 248 $	144 755	1 562 157	189.11 $	92.7
Centre-du-Québec	5 526 802 $	23 995	248 348	230.33 $	96.6
TOTAL	**170 548 430 $**	**788 270**	**8 331 956**	**216.36 $**	**94.6**

COÛTS ET QUANTITÉS DÉCLARÉS AU RÉGIME DE COMPENSATION POUR LA COLLECTE SÉLECTIVE MUNICIPALE POUR L'ANNÉE 2019

(Compensation 2020 - par région administrative)

Région administrative	Coûts déclarés 2019	Matières recyclables déclarées récupérées (en tonnes)	Population 2020 (MAMH)	Coûts pour la collecte sélective ($/tonne)	Quantité totale récupérée (kg/habitant)
Bas-Saint-Laurent	6 154 551 $	23 119	197 475	266.21 $	117.1
Saguenay–Lac-Saint-Jean	11 141 780 $	31 664	277 764	351.87 $	114.0
Capitale-Nationale	14 629 251 $	77 031	751 761	189.91 $	102.5
Mauricie	6 271 075 $	24 838	266 897	252.48 $	93.1
Estrie	10 775 452 $	33 432	329 747	322.31 $	101.4
Montréal	40 038 730 $	154 226	2 050 048	259.61 $	75.2
Outaouais	11 392 670 $	39 964	395 480	285.07 $	101.1
Abitibi-Témiscamingue	6 616 357 $	13 957	144 612	474.06 $	96.5
Côte-Nord	3 903 826 $	8 983	76 449	434.56 $	117.5
Nord-du-Québec	1 132 070 $	1 692	18 031	668.95 $	93.9
Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	4 173 378 $	12 983	85 290	321.45 $	152.2
Chaudière-Appalaches	9 499 501 $	48 690	427 708	195.10 $	113.8
Laval	8 678 137 $	35 555	439 754	244.07 $	80.9
Lanaudière	11 098 626 $	50 301	513 548	220.64 $	97.9
Laurentides	17 605 038 $	67 708	620 955	260.02 $	109.0
Montérégie	31 372 029 $	145 619	1 578 127	215.44 $	92.3
Centre-du-Québec	5 852 139 $	24 173	249 216	242.09 $	97.0
TOTAL	**200 334 610 $**	**793 935**	**8 422 862**	**252.33 $**	**94.3**

Annexe 3 : Liste de centres de tri des matières recyclables par région

Région administrative	Nom du centre de tri	Municipalité	Source d'approvisionnement
01 Bas-Saint-Laurent	Centre de tri Bouffard	Mont-Joli	Municipale et ICI
01 Bas-Saint-Laurent	Récupération des Basques	Trois-Pistoles	Municipale et ICI
01 Bas-Saint-Laurent	Société VIA – Rivière-du-Loup	Rivière-du-Loup	Municipale et ICI
02 Saguenay - Lac-Saint-Jean	Centre de tri de la Régie des matières résiduelles du Lac St-Jean	Roberval	Municipale et ICI
02 Saguenay - Lac-Saint-Jean	Centre de tri de la Ville de Saguenay	Saguenay	Municipale et ICI
03 Capitale-Nationale	Services Matrec - Québec	Québec	ICI
03 Capitale-Nationale	Centre de tri de Québec	Québec	Municipale et ICI
04 Mauricie	Récupération Mauricie	Saint-Étienne-des-Grès	Municipale et ICI
05 Estrie	Récup Estrie	Sherbrooke	Municipale et ICI
06 Montréal	Cascades Récupération	Montréal	ICI
06 Montréal	Centre de tri des matières recyclables de Montréal	Montréal	Municipale et ICI
06 Montréal	Centre de tri et de récupération des matières recyclables du complexe environnemental de Saint-Michel	Montréal	Municipale et ICI
06 Montréal	Récupération Enviro Connexions	Lasalle	ICI
07 Outaouais	Centre de tri Tricentris - Gatineau	Gatineau	Municipale et ICI
09 Côte-Nord	Ressource de réinsertion Le Phare	Port-Cartier	Municipale et ICI
11 Gaspésie - Îles-de-la-Madeleine	Centre de tri de la Régie des matières résiduelles de la Gaspésie	Grande-Rivière	Municipale et ICI
12 Chaudière-Appalaches	Récupération Frontenac	Thetford Mines	Municipale et ICI
12 Chaudière-Appalaches	Société VIA – Lévis	Lévis	Municipale et ICI
13 Laval	Centre de tri de Waste Management (WM) de Laval	Laval	ICI
14 Lanaudière	Centre de tri Tricentris - Terrebonne	Terrebonne	Municipale et ICI
14 Lanaudière	EBI Environnement Inc.	Joliette	Municipale et ICI
15 Laurentides	Centre de tri Tricentris - Lachute	Lachute	Municipale et ICI
16 Montérégie	Services Matrec Inc.	St-Hubert	Municipale et ICI
16 Montérégie	Ricova	Châteauguay	Municipale et ICI
16 Montérégie	Sani-Éco	Granby	Municipale et ICI

Région administrative	Nom du centre de tri	Municipalité	Source d'approvisionnement
17 Centre-du-Québec	Gaudreau Environnement Inc.	Victoriaville	Municipale et ICI
17 Centre-du-Québec	Récupéraction Centre du Québec Inc.	Drummondville	Municipale et ICI

Annexe 4 : Liste des PGMR en vigueur

Voir document page suivante

Région	PGMR	Date d'entrée en vigueur du PGMR révisé	Date limite pour adopter un projet de PGMR révisé (5 ans)	Date d'échéance du PGMR (7 ans)	Territoire d'application du plan
1	MRC de Kamouraska	2017-02-23	2022-02-23	2024-02-23	MRC de Kamouraska
1	MRC de La Matanie	2017-03-03	2022-03-03	2024-03-03	MRC de La Matanie
1	MRC de La Matapédia	2016-12-24	2021-12-24	2023-12-24	MRC de La Matapédia
1	MRC de La Mitis	2017-01-21	2022-01-21	2024-01-21	MRC de La Mitis
1	MRC de Rimouski-Neigette	2017-02-12	2022-02-12	2024-02-12	MRC de Rimouski-Neigette
1	MRC de Rivière-du-Loup	2016-12-21	2021-12-21	2023-12-21	MRC de Rivière-du-Loup et les réserve indiennes de Whitworth et Cacouna
1	MRC de Témiscouata	2017-01-25	2022-01-25	2024-01-25	MRC de Témiscouata
1	MRC des Basques	2016-12-31	2021-12-31	2023-12-31	MRC des Basques
2	MRC du Domaine-du-Roy, MRC du Lac-Saint-Jean-Est et MRC de Maria-Chapdelaine	2017-02-18	2022-02-18	2024-02-18	MRC du Domaine-du-Roy, MRC du Lac-Saint-Jean-Est, MRC de Maria-Chapdelaine et communauté Montagnaise de Mashteuiatsh
2	MRC du Fjord-du-Saguenay et Ville du Saguenay	2016-12-09	2021-12-09	2023-12-09	MRC du Fjord-du-Saguenay et Ville du Saguenay
3	Communauté métropolitaine de Québec (CMQ)	2017-01-26	2022-01-26	2024-01-26	Communauté métropolitaine de Québec à l'exception de la ville de Lévis.
3	MRC de Charlevoix	2017-01-26	2022-01-26	2024-01-26	MRC de Charlevoix
3	MRC de Charlevoix-Est	2017-02-26	2022-02-26	2024-02-26	MRC de Charlevoix-Est
3	MRC de Portneuf	2016-09-23	2021-09-23	2023-09-23	MRC de Portneuf
3	Wendake	2016-12-11	2021-12-11	2023-12-11	Wendake
4	MRC des Chenaux, MRC de Maskinongé, MRC de Mékinac, Ville de Shawinigan et Ville de Trois-Rivières	2016-12-31	2021-12-31	2023-12-31	MRC des Chenaux, MRC de Maskinongé, MRC de Mékinac, Ville de Shawinigan et Ville de Trois-Rivières
4	Ville de La Tuque	2017-04-22	2022-04-22	2024-04-22	Ville de La Tuque
5	MRC de Coaticook	2015-05-23	2020-05-23	2022-05-23	MRC de Coaticook
5	MRC de Memphrémagog	2020-12-09	2025-12-09	2027-12-09	MRC de Memphrémagog
5	MRC des Sources	2017-03-02	2022-03-02	2024-03-02	MRC des Sources
5	MRC du Granit	2016-12-17	2021-12-17	2023-12-17	MRC du Granit
5	MRC du Val-Saint-François	2016-10-21	2021-10-21	2023-10-21	MRC du Val-Saint-François
5	MRC le Haut Saint-François	2017-08-16	2022-08-16	2024-08-16	MRC le Haut Saint-François
5	Ville de Sherbrooke	2016-10-21	2021-10-21	2023-10-21	Ville de Sherbrooke
6	Communauté métropolitaine de Montréal (CMM)	2017-01-29	2022-01-29	2024-01-29	Communauté métropolitaine de Montréal et les municipalités de Saint-Placide et de L'Épiphanie
7	MRC de La Vallée-de-la-Gatineau	2017-02-23	2022-02-23	2024-02-23	MRC de La Vallée-de-la-Gatineau
7	MRC de Papineau	2016-12-18	2021-12-18	2023-12-18	MRC de Papineau
7	MRC de Pontiac	2016-12-17	2021-12-17	2023-12-17	MRC de Pontiac
7	MRC des Collines-de-l'Ouataouais	2017-02-25	2022-02-25	2024-02-25	MRC des Collines-de-l'Ouataouais
7	Ville de Gatineau	2017-01-12	2022-01-12	2024-01-12	Ville de Gatineau
8	MRC d'Abitibi	2016-10-28	2021-10-28	2023-10-28	MRC d'Abitibi
8	MRC d'Abitibi-Ouest	2016-10-09	2021-10-09	2023-10-09	MRC d'Abitibi-Ouest
8	MRC de La Vallée-de-l'Or	2017-03-03	2022-03-03	2024-03-02	MRC de La Vallée-de-l'Or
8	MRC de Témiscamingue	2017-02-24	2022-02-24	2024-02-24	MRC de Témiscamingue
8	Ville de Rouyn-Noranda	2017-03-25	2022-03-25	2024-03-25	Ville de Rouyn-Noranda

9	MRC de Caniapiscau	2005-03-02	2010-03-02	2012-03-02	MRC de Caniapiscau
9	MRC de Minganie	2018-08-21	2023-08-21	2025-08-21	MRC de la Minganie
9	MRC de Manicouagan	2016-12-30	2021-12-30	2023-12-30	MRC de Manicouagan à l'exception de la réserve indienne de Pessamit
9	MRC de Sept-Rivières	2017-02-17	2022-02-17	2024-02-17	MRC de Sept-Rivières
9	MRC Haute-Côte-Nord	2017-05-26	2022-05-26	2024-05-26	MRC Haute-Côte-Nord
9	MRC du Golfe-du-Saint-Laurent	en cours			
10	Nunavik (ARK)	2015-07-06	2020-07-06	2022-07-06	Territoire du Nunavik
10	Ville de Chapais	2017-08-15	2022-08-15	2024-08-15	Ville de Chapais
10	Ville de Chibougamau	2017-03-27	2022-03-27	2024-03-27	Ville de Chibougamau
11	MRC d'Avignon et MRC de Bonaventure	2017-01-26	2022-01-26	2024-01-26	MRC d'Avignon et MRC de Bonaventure
11	MRC de la Côte-de-Gaspé et MRC du Rocher-Percé	2015-10-31	2020-10-31	2022-10-31	MRC de la Côte-de-Gaspé et MRC du Rocher-Percé
11	MRC Haute-Gaspésie	2017-04-02	2022-04-02	2024-04-02	MRC Haute-Gaspésie
11	Municipalité des Iles-de-la-Madeleine	2017-01-18	2022-01-18	2024-01-18	Municipalité des Iles-de-la-Madeleine
12	MRC de Beauce-Sartigan	2016-10-19	2021-10-19	2023-10-19	MRC de Beauce-Sartigan
12	MRC de Bellechasse	2017-01-01	2022-01-01	2024-01-01	MRC de Bellechasse
12	MRC de la Nouvelle-Beauce	2016-09-02	2021-09-02	2023-09-02	MRC de la Nouvelle-Beauce à l'exception de la municipalité de Saint-Lambert de Lauzon
12	MRC de L'Islet	2017-02-23	2022-02-23	2024-02-23	MRC de L'Islet
12	MRC de Lotbinière	2016-10-16	2021-10-16	2023-10-16	MRC de Lotbinière et les municipalités de Deschaillons-sur-St-Laurent, Fortierville, Parisville et Sainte-Françoise
12	MRC de Montmagny	2017-02-24	2022-02-24	2024-02-24	MRC de Montmagny
12	MRC de Robert-Cliche	2016-10-16	2021-10-16	2023-10-16	MRC de Robert-Cliche
12	MRC des Appalaches	2016-10-13	2021-10-13	2023-10-13	MRC des Appalaches
12	MRC des Etchemins	2016-02-13	2021-02-13	2023-02-13	MRC des Etchemins
12	Ville de Lévis	2016-10-28	2021-10-28	2023-10-28	Ville de Lévis et la municipalité de Saint-Lambert-de-Lauzon
14	MRC d'Autray	2016-12-31	2021-12-31	2023-12-31	MRC d'Autray
14	MRC de Joliette	2016-12-15	2021-12-15	2023-12-15	MRC de Joliette
14	MRC de Matawinie	2017-01-27	2022-01-27	2024-01-27	MRC de Matawinie à l'exception de la réserve atikamekw de Manawan
14	MRC de Montcalm	2016-10-27	2021-10-27	2023-10-27	MRC de Montcalm
15	MRC d'Argenteuil	2016-11-11	2021-11-11	2023-11-11	MRC d'Argenteuil
15	MRC de la Rivière-du-Nord	2016-09-22	2021-09-22	2023-09-22	MRC de la Rivière-du-Nord
15	MRC d'Antoine-Labelle, MRC des Pays-d'en-Haut et MRC des Laurentides	2016-12-15	2021-12-15	2023-12-15	MRC des Pays-d'en-Haut, MRC d'Antoine-Labelle et MRC des Laurentides
16	Kahnawake	2016-10-13	2021-10-13	2023-10-13	Kahnawake
16	MRC de Vaudreuil-Soulanges	2016-12-25	2021-12-25	2023-12-25	Les 12 municipalités suivantes de la MRC de Vaudreuil-Soulanges: Coteau-du-Lac; Les Coteaux; Pointe-Fortune; Rivière-Beaudette; Saint-Clet; Saint-Polycarpe; Saint-Zotique; Sainte-Justine-de-Newton; Sainte-Marthe; Rigaud; Saint-Télesphore; Très-Saint-Rédempteur
16	MRC de La Vallée-du-Richelieu	2017-01-19	2022-01-19	2024-01-19	Les 4 municipalités suivantes de la MRC de La vallée-du-Richelieu: Saint-Antoine-sur-Richelieu; Saint-Charles-sur-Richelieu; Saint-Denis-sur-Richelieu; Saint-Marc-sur-Richelieu
16	MRC Acton et MRC Maskoutains	2016-05-06	2021-05-06	2023-05-06	MRC Acton et MRC Maskoutains

16	MRC de Beauharnois-Salaberry	2016-09-24	2021-09-24	2023-09-24	MRC de Beauharnois-Salaberry à l'exception de la ville de Beauharnois
16	MRC de Brome-Missisquoi	2016-10-27	2021-10-27	2023-10-27	MRC de Brome-Missisquoi
16	MRC de la Haute-Yamaska	2016-10-19	2021-10-19	2023-10-19	MRC de la Haute-Yamaska
16	MRC de Rouville	2017-02-12	2022-02-12	2024-02-12	MRC de Rouville à l'exception des municipalités de Richelieu et Saint-Mathias-sur-Richelieu
16	MRC des Jardins-de-Napierville	2016-11-18	2021-11-18	2023-11-18	MRC des Jardins-de-Napierville
16	MRC Haut-Richelieu	2016-04-16	2021-04-16	2023-04-16	MRC Haut-Richelieu
16	MRC Haut-Saint-Laurent	2017-03-01	2022-03-01	2024-03-01	MRC Haut-Saint-Laurent
16	MRC Pierre-De Saurel	2016-06-15	2021-06-15	2023-06-15	MRC Pierre-De Saurel
17	MRC d'Arthabaska	2016-12-23	2021-12-23	2023-12-23	MRC d'Arthabaska
17	MRC de Bécancour	2017-02-22	2022-02-22	2024-02-22	MRC de Bécancour à l'exception des municipalités de Deschaillons-sur-St-Laurent, Fortierville, Parisville et Sainte-Françoise
17	MRC de l'Érable	2016-10-21	2021-10-21	2023-10-21	MRC de l'Érable
17	MRC Drummond	2016-03-26	2021-03-26	2023-03-26	MRC Drummond
17	MRC Nicolet-Yamaska	2016-07-22	2021-07-22	2023-07-22	MRC Nicolet-Yamaska

Annexe 5 : Liste des droits de regard prévus aux PGMR par région

Voir documents pages suivantes

Droits de regard prévus aux PGMR en vigueur par région, pour les MRC ayant un LET sur leur territoire

Région	MRC	Emplacement du LET	Territoire d'application du PGMR	PGMR en vigueur - droit de regard en date de février 2021 (tonnes)
01	Rivière-du-Loup	Cacouna	MRC de Rivière-du-Loup	75 000
01	Témiscouata	Degelis	MRC de Témiscouata	Interdiction
01	La Matanie	Matane	MRC de La Matanie	25 000
01	Rimouski-Neigette	Rimouski	MRC de Rimouski-Neigette	aucun
02	Lac-Saint-Jean-Est	Hébertville	MRC du Domaine-du-Roy, MRC du Lac-Saint-Jean-Est, MRC de Maria-Chapdelaine et communauté Montagnaise de Mashteuiatsh	aucun
03	Charlevoix-Est	Clermont	MRC de Charlevoix-Est	aucun
03	Portneuf	Neuville	MRC de Portneuf	35 000
03	La Côte-de-Beaupré	Saint-Joachim	CMQ à l'exception de Lévis	aucun
04	Les Chenaux	Champlain	MRC des Chenaux, MRC de Maskinongé, MRC de Mékinac, Ville de Shawinigan et Ville de Trois-Rivières	aucun
04	Maskinongé	Saint-Étienne-des-Grès	MRC des Chenaux, MRC de Maskinongé, MRC de Mékinac, Ville de Shawinigan et Ville de Trois-Rivières	aucun
05	Le Haut-Saint-François	Bury	MRC du Haut Saint-François	aucun
05	Coaticook	Coaticook	MRC de Coaticook	aucun
08	Abitibi	Amos	MRC d'Abitibi	aucun
08	Hors MRC	Rouyn-Noranda	Ville de Rouyn-Noranda	aucun

Région	MRC	Emplacement du LET	Territoire d'application du PGMR	PGMR en vigueur - droit de regard en date de février 2021 (tonnes)
08	La Vallée-de-l'Or	Val d'Or	MRC de La Vallée-de-l'Or	Interdiction
09	Manicouagan	Ragueneau	MRC de Manicouagan à l'exception de la réserve indienne de Pessamit	aucun
09	Sept-Rivières	Sept-Iles	MRC de Sept-Rivières	aucun
10	Hors MRC	Chibougamau	Ville de Chibougamau	aucun
11	La Côte-de-Gaspé	Gaspé	MRC de la Côte-de-Gaspé et MRC du Rocher-Percé	aucun
11	Bonaventure	Saint-Alphonse	MRC d'Avignon et MRC de Bonaventure	aucun
12	Bellechasse	Armagh	MRC de Bellechasse	aucun
12	La Nouvelle-Beauce	Frampton	MRC de la Nouvelle-Beauce à l'exception de Saint-Lambert de Lauzon	aucun
12	Beauce-Sartigan	Saint-Côme-Linière	MRC de Beauce-Sartigan	aucun
12	Lotbinière	Saint-Flavien	MRC de Lotbinière et les municipalités de Deschaillons-sur-St-Laurent, Fortierville, Parisville et Sainte-Françoise	aucun
12	La Nouvelle-Beauce	Saint-Lambert-de-Lauzon	Ville de Lévis La municipalité de Saint-Lambert de Lauzon est exclue du PGMR de la MRC de la Nouvelle-Beauce et incluse au PGMR de la ville de Lévis.	aucun
14	Joliette	Saint-Thomas	MRC de Joliette	aucun
14	Les Moulins	Lachenaie	CMM et les municipalités de Saint-Placide et de L'Épiphanie (Ville et Paroisse)	aucun

Région	MRC	Emplacement du LET	Territoire d'application du PGMR	PGMR en vigueur - droit de regard en date de février 2021 (tonnes)
15	Argenteuil	Lachute	MRC d'Argenteuil	470 000
15	Antoine-Labelle	Mont-Laurier	MRC des Pays-d'en-Haut, MRC d'Antoine-Labelle et MRC des Laurentides	33 000
15	Antoine-Labelle	Rivière-Rouge	MRC des Pays-d'en-Haut, MRC d'Antoine-Labelle et MRC des Laurentides	
15	La Rivière-du-Nord	Sainte-Sophie	MRC de la Rivière-du-Nord	1 000 000
16	La Haute-Yamaska	Sainte-Cécile-de-Milton	MRC de la Haute-Yamaska	150 000
16	Brome-Missisquoi	Cowansville	MRC de Brome-Missisquoi et la ville de Bromont	aucun
17	Drummond	St-Nicéphore	MRC Drummond	370 000
17	Arthabaska	St-Rosaire	MRC d'Arthabaska	aucun

Droits de regard prévus aux PGMR en vigueur par région, pour les MRC n'ayant pas de LET sur leur territoire

Région	MRC	Territoire d'application du PGMR	PGMR en vigueur - droit de regard en date de février 2021 (tonnes)
01	Les Basques	MRC des Basques	40000
01	Kamouraska	MRC de Kamouraska	40000
05	Les Sources	MRC des Sources	15000
05	Le Granit	MRC du Granit	Interdiction
05	Memphrémagog	MRC de Memphrémagog	60000
05	Le Val-Saint-François	MRC du Val-Saint-François	10000
07	Papineau	MRC de Papineau	Interdiction
09	La Haute-Côte-Nord	MRC La Haute-Côte-Nord	2000
12	Les Appalaches	MRC des Appalaches	70000
12	L'Islet	MRC de L'Islet	40000
12	Montmagny	MRC de Montmagny	40000
14	Matawinie	MRC de Matawinie à l’exception de la réserve atikamekw de Manawan	Interdiction
16	Les Jardins-de-Napierville	MRC des Jardins-de-Napierville	Interdiction
16	Vaudreuil-Soulanges	Les 13 municipalités suivantes : Coteau-du-Lac Les Coteaux Pointe-Fortune Rivière-Beaudette Saint-Clet Saint-Polycarpe Saint-Zotique Sainte-Justine-de-Newton Sainte-Marthe Rigaud Saint-Télesphore Très-Saint-Rédempteur	Interdiction

ÉTUDE DES CRÉDITS 2021-2022
RÉPONSE DE RECYC-QUÉBEC

QUESTION PARTICULIÈRE N° 129
3E GROUPE D'OPPPOSITION

État de la situation au 31 mars 2021 des débouchés du verre au Québec.

Veuillez-vous référer à la question particulière no 100.

QUESTION PARTICULIÈRE N° 130
3E GROUPE D'OPPOSITION

État de situation, au 31 mars 2021, sur la mise en place d'une stratégie de modernisation des systèmes de récupération de contenants de boissons en fin de vie au Québec.

Veuillez-vous référer à la question particulière no 105.

QUESTION PARTICULIÈRE N° 132
3E GROUPE D'OPPOSITION

Fournir la ventilation des compensations versées aux municipalités en 2020-2021.

Veuillez-vous référer à la question particulière no 107.

QUESTION PARTICULIÈRE N° 133
3E GROUPE D'OPPOSITION

Fournir, pour 2020-2021, le montant des frais de gestion et des autres dépenses liés au régime de compensation ainsi que ceux de RECYC-QUÉBEC.

Veuillez-vous référer à la question particulière no 108.

QUESTION PARTICULIÈRE N° 134
3E GROUPE D'OPPOSITION

Fournir l'évaluation du pourcentage de matières orphelines récupéré par les services municipaux et indiquer les démarches de RECYC-QUÉBEC et du ministère pour élargir le régime à d'autres matières orphelines.

Veuillez-vous référer à la question particulière no 109.